
PROJET DE DELIBERATION

Séance du 25 septembre 2025**DCM N° 25-09-25-17****Objet : Renouvellement du Contrat Territorial d'Accueil et d'Intégration (CTAI) pour la période 2026-2028.**

Depuis décembre 2022, la Ville de Metz s'est engagée dans une démarche de contractualisation avec l'État pour l'accueil et l'intégration des réfugiés, en signant un Contrat Territorial d'Accueil et d'Intégration (CTAI). Cette initiative, coconstruite avec les acteurs locaux, a permis de renforcer la qualité de l'accueil et de l'intégration des réfugiés sur le territoire messin, en lien avec la Préfecture de la Moselle et la Délégation Interministérielle à l'Accueil et à l'Intégration des Réfugiés (DIAIR).

Les contrats territoriaux permettent de répondre à l'enjeu de cohésion sociale que représente une bonne intégration des étrangers en situation régulière sur le territoire. Ils proposent une incitation financière aux collectivités pour soutenir les projets des élus en matière d'intégration, s'appuient sur l'expertise des acteurs locaux et leur connaissance du territoire, et favorisent la coordination locale entre les différents acteurs.

La loi du 26 janvier 2024 pour contrôler l'immigration et améliorer l'intégration a consacré de nouvelles dispositions en matière d'apprentissage de la langue et de la citoyenneté. Ses dispositions, applicables au plus tard le 1er janvier 2026, appellent une meilleure efficience des dispositifs existants et la généralisation de plusieurs initiatives clés telles que le programme AGIR ou les contrats territoriaux d'accueil et d'intégration.

La Ville de Metz souhaite poursuivre cet engagement en proposant des actions visant l'intégration des bénéficiaires de la protection internationale, temporaire et des personnes primo-arrivantes sur le territoire messin. Le nouveau Contrat Territorial d'Accueil et d'Intégration pluriannuel 2026-2028, formalisé en lien étroit avec les services de l'État et les acteurs locaux, s'articule autour de trois axes prioritaires : la gouvernance, la maîtrise de la langue française, du numérique et des droits sociaux dont l'emploi et le logement, et la citoyenneté et l'interculturalité.

Le caractère opérationnel du CTAI se traduit par l'élaboration d'un plan d'actions annuel coconstruit avec les partenaires, notamment ceux du secteur associatif, et la mobilisation de financements de l'État à hauteur de 470 000 euros pour toute la durée de la contractualisation, dont 170 000 euros sur la programmation 2026.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Les Commissions compétentes entendues,

VU la loi n° 2016-274 du 7 mars 2016 relative au droit des étrangers en France,

VU la stratégie nationale pour l'accueil et l'intégration des personnes réfugiées du 5 juin 2018,

VU le décret n° 2018-33 du 22 janvier 2018 instituant un délégué interministériel chargé de l'accueil et de l'intégration des réfugiés,

VU la loi n° 2024-42 du 26 janvier 2024 pour contrôler l'immigration et améliorer l'intégration,

VU le Contrat Territorial d'Accueil et d'Intégration (CTAI) signé entre la Ville de Metz, la Préfecture de la Moselle et la DIAIR en décembre 2022,

CONSIDERANT la nécessité de poursuivre et de renforcer la politique d'accueil et d'intégration des réfugiés sur le territoire messin,

CONSIDERANT l'importance de la coordination entre les différents acteurs locaux pour une intégration pérenne des bénéficiaires,

CONSIDERANT le soutien financier de l'État à hauteur de 170 000 € pour l'année 2026, versé au CCAS qui assurera le pilotage du projet,

CONSIDERANT les axes prioritaires du nouveau CTAI 2026-2028 : gouvernance, maîtrise de la langue française, du numérique et des droits sociaux, et citoyenneté et interculturalité,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

DECIDE :

- **D'ADOPTER** le projet de Contrat Territorial d'Accueil et d'Intégration (CTAI) pour la période 2026-2028.
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire de la Ville de Metz à finaliser puis signer ledit contrat CTAI et à signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Service à l'origine de la DCM : Centre Communal d'Action Sociale de Metz
Commissions : Commission Cohésion Sociale
Référence nomenclature «ACTES» : 8.2 Aide sociale

Contrat territorial d'accueil et d'intégration (CTAI) des étrangers primo-arrivants, dont les bénéficiaires d'une protection internationale (BPI) et d'une protection temporaire (BPT)

Au titre des années 2026 à 2028

De la Ville de Metz

TERRITOIRES
d'**INTÉGRATION**

Entre

La Ville de Metz, dont le siège est à Metz – 1, place d'Armes, 57000, représentée par Monsieur François GROSDIDIER agissant en qualité de Maire, en vertu d'une délibération du Conseil Municipal du 25 septembre 2025,

Et

L'État, représenté par Monsieur le Préfet de la Moselle, ci-après désigné sous le terme « l'État », d'autre part,

Et

Le Centre communal d'action sociale de Metz (CCAS de Metz), dont le siège se situe à Metz, 24 rue du Wad Billy à 57 000 Metz, représentée par Madame Isabelle LUX, Vice-Présidente, dûment habilitée aux fins des présentes par délibération du 27 mars 2024.

Lesquelles, ensemble désignées sous le terme « Les Parties ».

Il est convenu ce qui suit

PRÉAMBULE

La question de l'immigration touche l'ensemble du territoire français et la ville de Metz, par son histoire et son positionnement géographique, se distingue comme un territoire d'accueil par excellence. Selon l'enquête de l'INSEE « Trajectoires et Origines » réalisée en 2019-2020, 21 % de la population française est liée à l'immigration. Chaque année, environ 100 000 personnes s'engagent par la signature d'un contrat d'intégration républicaine (CIR) pour s'installer durablement en France

Depuis 2019, le Gouvernement propose aux collectivités territoriales de signer des Contrats Territoriaux d'Accueil et d'Intégration (CTAI), pour favoriser l'intégration des personnes primo-arrivantes en situation régulière, dont les réfugiés (bénéficiaire de la protection internationale ou temporaire), résidant sur leur territoire.

Les contrats territoriaux permettent de :

- Répondre à l'enjeu général de cohésion sociale que représente une bonne intégration des étrangers en situation régulière sur le territoire ;
- Proposer une incitation financière aux collectivités pour soutenir les projets des élus en matière d'intégration ;
- S'appuyer sur l'expertise des acteurs locaux et leur connaissance du territoire ;
- Mieux prendre en compte les enjeux des territoires, les besoins spécifiques des personnes étrangères et favoriser la coordination locale entre les différents acteurs en matière d'intégration des étrangers ;
- Proposer des actions innovantes complémentaires aux dispositifs existants et au droit commun.

Metz a vu son développement économique et industriel attirer de nombreux travailleurs étrangers. Aujourd'hui encore, elle connaît une migration internationale liée au travail, ainsi que des flux pendulaires transfrontaliers quotidiens.

Au cours des dernières décennies, les flux migratoires liés à des situations politiques instables, des persécutions, des conflits armés et à des facteurs climatiques se sont développés, avec 2 864 demandes d'asile en Moselle en 2024 selon les chiffres de l'Ofpra.

16 000 personnes de nationalité étrangère résident dans la ville, représentant 13,9 % de la population, alors que la moyenne nationale s'élève à 7,5 %.

Situés au cœur de cette dynamique, de nombreux acteurs locaux œuvrent activement pour favoriser l'intégration de ces populations, ce qui fait écho à l'identité de ce territoire d'immigration historique. La Ville de Metz, par l'intermédiaire de son centre communal d'action sociale (CCAS), est membre de l'association nationale des villes et territoires accueillants (ANVITA) et contribue au réseau de coopération transfrontalière QuattroPole, qui traite notamment dans un groupe de travail « politiques sociales » des politiques d'intégration.

C'est dans ce contexte qu'en 2022, la Ville de Metz et son CCAS ont aligné leurs politiques sociales sur la stratégie nationale et se sont engagés dans une démarche de contractualisation avec l'État pour l'accueil et l'intégration des réfugiés. Cette initiative, coconstruite avec les acteurs locaux a permis de renforcer la qualité de l'accueil et de l'intégration des réfugiés.

La Ville de Metz et le CCAS souhaitent poursuivre cet engagement en proposant des actions visant l'intégration des bénéficiaires de la protection internationale, temporaire et des personnes primo-arrivantes sur le territoire messin. Au cours du dernier contrat différents états des lieux et diagnostics participatifs ont été conduit, afin d'identifier les principaux besoins du public cible et des acteurs, ils ont également permis l'établissement de pistes de réflexion et d'actions concrètes à mener.

La dernière année d'exercice a mis en exergue l'articulation entre les actions du CTAI et celles des autres dispositifs de la politique nationale d'intégration des étrangers primo-arrivants, comme le programme AGIR, ou la contractualisation dans le cadre de la politique de la ville.

Le présent contrat est proposé pour 3 ans soit **de janvier 2026 à décembre 2028**.

Le portage du CTAI messin, objet de la présente convention est coordonnée par le CCAS de Metz.

L'enveloppe financière engagée sur le CTAI contribue au financement d'un poste de coordination et d'animation du contrat, ainsi que d'un ensemble d'actions proposées et portées par des acteurs locaux. Le contenu de ses axes s'articule nécessairement en complément des actions menées dans le cadre des politiques d'accompagnement de droit commun, dont le programme d'accompagnement global et individualisé pour les réfugiés (AGIR) et les actions déployées dans le cadre de la politique de la ville.

- 1. Pilotage du CTAI : 73 000 €**
- 2. Maîtrise du français et de l'inclusion numérique, clés de l'insertion professionnelle : 108 975 €**
- 3. Logement et intégration : 35 775 €**
- 4. Citoyenneté et interculturalité : 22 125 €**

ARTICLE 1er – Objet du contrat

Les parties contractantes s'engagent à favoriser l'intégration des étrangers primo-arrivants (EPA) dont les bénéficiaires d'une protection internationale (BPI) et les bénéficiaires d'une protection temporaire (BPT) – par l'intermédiaire des actions détaillées en annexe, sur les axes suivants :

Axe 1 : Pilotage du CTAI

Pour un montant global de **73 000 €**

- ✓ Fiche action n° 1 : Poste de coordinateur - CCAS
- ✓ Fiche action 2 : Accueil et engagement des nouveaux réfugiés - Ville de Metz et CCAS

Axe 2 : Maîtrise du français et de l'inclusion numérique, clés de l'insertion professionnelle

Pour un montant global de **108 975 €**

- ✓ Fiche action n° 3 : Apprentissage de la langue française par les ateliers d'insertion sociale - AFA
- ✓ Fiche action n°4 : 1 mois en français professionnel - Metz French Pro
- ✓ Fiche action n°5 : Améliorer la maîtrise de la langue française, l'accès à la formation et à l'emploi du publics CTAI - CASSIS
- ✓ Fiche action n°6 : Renforcer les compétences numériques des publics primo-arrivants et des structures accompagnatrices - Ville de Metz
- ✓ Fiche action n°7 : Course d'orientation des jeunes primo-arrivants - Mission locale du pays messin

Axe 3 : Logement et intégration

Pour un montant global de **35 775€**

- ✓ Fiche action n° 8 : « Un toit en attendant » hébergement transitoire et accompagnement des jeunes EPA - CLLAJ
- ✓ Fiche action n°9 : Accès au logement des réfugiés isolés ou en famille - ADOMA

Axe 4 : Citoyenneté et interculturalité

Pour un montant global de **22 125 €**

- ✓ Fiche action n° 10 : Atelier citoyenneté et français langues étrangères - GIP-FTLV/ Maison du FLE
- ✓ Fiche action n°11 : Un temps pour elles - Association Atelier 17.91
- ✓ Fiche action n° 12 : Accès à la culture, au sport et appel à projet pour l'organisation d'un évènement culturel dédié - CCAS

ARTICLE 2 – Durée du contrat et public cible

Le contrat est conclu pour trois années du 1^{er} janvier 2026 au 31 décembre 2028.

Le contrat cible les étrangers primo-arrivants (EPA), qui sont les personnes définies par la réunion des critères suivants :

- Ressortissants de pays-tiers à l'Union européenne ;
- En situation régulière en France depuis moins de 5 ans ;
- Ayant vocation à s'installer durablement sur le territoire.

Les bénéficiaires d'une protection internationale (BPI) sont les ressortissants étrangers s'étant vu reconnaître par l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (OFPRA) ou la Cour nationale du droit d'asile (CNDA) le statut de réfugié, d'apatriote ou le bénéfice de la protection subsidiaire.

Les bénéficiaires d'une protection temporaire (BPT) peuvent être visés par les actions du CTAI. Les BPT sont des étrangers non-européens qui fuient massivement leur pays ou leur région d'origine et qui ne peuvent pas y retourner, en raison notamment d'un conflit armé ou de violences ou parce qu'ils sont victimes de violations graves et répétées des droits de l'homme. Depuis le 4 mars 2022, ce régime de protection temporaire s'applique aux personnes qui ont fui l'Ukraine et qui y résidaient le 24 février 2022 ou auparavant.

ARTICLE 3 – Montant de la contribution financière de l'État

Pour l'année 2026, l'État, contribue financièrement pour un montant prévisionnel maximal de 170 000 euros (cent soixante-dix mille euros).

Pour les deuxièmes (et troisième) année(s) d'exécution du présent contrat, le(s) montant(s) prévisionnel(s) des contributions financières de l'administration s'élève(nt) à :

- en 2027 [n+1] : 150 000 euros (cent cinquante mille euros) ;
- en 2028 [n+2] : 150 000 euros (cent cinquante mille euros).

ARTICLE 4 – Modalités de versement de la contribution financière

Ces contributions financières pour l'année 2026 ne sont applicables que sous réserve du respect des conditions cumulatives suivantes :

- l'inscription des crédits en loi de finances,
- l'inscription au budget de la collectivité des crédits nécessaires,
- le respect par la collectivité signataire des obligations mentionnées aux articles 1er et 5 à 10 de la présente convention.

Lors du bilan financier en fin d'exercice, les montants mentionnés supra n'ayant pas été dépensés pourront faire l'objet d'un report à l'exercice suivant.

Les contributions budgétaires pour les années [n+1] et [n+2] sont soumises à la bonne réalisation du contrat des années précédentes (selon les conditions figurant dans l'article 6 - évaluation).

La contribution financière est créditée au compte du CCAS selon les procédures comptables en vigueur. Le versement est effectué au compte ouvert au nom de :

CENTRE D'ACTION SOCIALE DE LA VILLE DE METZ

IBAN : FR27 3000 1005 29C5 7000 0000 016

BIC : BDFEFRPPCCT

L'ordonnateur de la dépense est le préfet de la Moselle.

ARTICLE 5 – Référencement des actions

Réfugiés.info est une plateforme d'information collaborative développée par l'État qui permet la création d'une cartographie des acteurs locaux. Elle rassemble plus de 800 fiches d'informations

thématisques traduites en 7 langues. Elle est conçue comme un outil d'accompagnement, tant pour les professionnels de l'intégration que pour les BPI.

Afin de donner de la visibilité aux actions territoriales existantes dans les différentes thématiques de la vie quotidienne des BPI, les parties s'engagent à :

- Inviter les porteurs de projets financés dans le cadre de ce contrat à recenser leurs actions sur Réfugiés.info en autonomie, en rédigeant leurs fiches directement via la page "Publier une fiche" du site : <https://refugies.info/publier>
- Promouvoir la plateforme auprès des différents publics concernés (structures, professionnels de l'intégration et BPI) avec les outils mis à disposition sur ce kit de communication : <https://kit.refugies.info>

ARTICLE 6 – Gouvernance

Un comité de pilotage est instauré afin d'assurer le suivi continu des actions financées, d'examiner l'évaluation globale du contrat et d'ajuster les priorités d'intervention de celui-ci. Il est constitué par des représentants de la Ville et du CCAS de Metz, des services de l'Etat (Préfecture de Moselle et DDETS) et des représentants du dispositif Agir afin de mieux coordonner les actions.

Il est coprésidé par le Maire ou son adjoint en charge de la cohésion sociale, santé, famille, solidarités et prévention des risques sanitaires, Vice-président du CCAS et le conseiller municipal délégué à l'intégration.

ARTICLE 7 – Évaluation

Les services déconcentrés de l'État procèdent à une évaluation contradictoire avec la Ville de Metz et son CCAS, pour mesurer la réalisation du contrat, sur un plan quantitatif comme qualitatif, comprenant notamment les valeurs atteintes pour chaque indicateur mentionné dans les fiches-actions en annexe.

Dans ce cadre, la Ville de Metz et son CCAS s'engagent à renseigner le questionnaire d'évaluation, comportant les indicateurs figurant dans les fiches-actions en annexe, qui lui sera transmis par les services déconcentrés de l'État dans l'année suivant la signature du présent contrat.

Le comité de pilotage, qui a validé le projet de CTAI, se réunira à minima, deux fois par an, en juin pour l'évaluation des actions définies en N-1 et en décembre pour un point d'étape des actions engagées en année N et globalement pour examiner l'avancement du contrat et réorienter le cas échéant certaines actions.

L'évaluation du CTAI est à deux niveaux :

- Une évaluation de chaque action au regard des résultats attendus, tant au regard des bénéficiaires eux-mêmes qu'au regard des acteurs professionnels et bénévoles qui les accompagnent.
- Une évaluation de la gouvernance du projet et processus de mise en œuvre

ARTICLE 8 – Avenant

Le présent contrat ne peut être modifié que par voie d'avenant. Les avenants ultérieurs feront partie du présent contrat et seront soumis à l'ensemble des dispositions non contraires qui le régissent.

ARTICLE 9 – Annexes

L'annexe « Axes du CTAI » avec les fiches actions détaillées pour 2026 fait partie intégrante du présent contrat.

ARTICLE 10 – Recours

Tout litige résultant de l'interprétation ou de l'exécution du présent contrat est du ressort du tribunal administratif de Strasbourg après la recherche d'une solution amiable.

À Metz,

Le

François GROSDIDIER

Maire de Metz

Président de l'Eurométropole de Metz

Conseiller régional du Grand Est

Membre honoraire du Parlement

Pascal BOLOT

Préfet de la Moselle

Isabelle LUX

Vice-Présidente du CCAS de Metz

En présence de **Raphaël PITTI**

Conseiller délégué à l'intégration de la Ville de Metz

ANNEXES DU CTAI

Programmation 2026

AXE n° 1 : Pilotage du CTAI

Fiche-action n°1 : Poste de coordinateur CTAI

Fiche-action n°2 : Accueil et engagement pour les nouveaux réfugiés

AXE 2 : Maîtrise du français et inclusion numérique, clés de l'insertion professionnelle

Fiche-action n°3 : Apprentissage de la langue française par les ateliers d'insertion sociale - AFA

Fiche-action n°4 : 1 mois en français professionnel - Metz French Pro

Fiche-action n°5 : Améliorer la maîtrise de la langue française, l'accès à la formation et à l'emploi du publics CTAI. Favoriser le vivre ensemble par l'appropriation des valeurs et principes de la République - Centre de formation CASSIS.

Fiche-action n°6 : Renforcer les compétences numériques des publics primo-arrivants et des structures accompagnatrices - Mission inclusion numérique Ville de Metz

Fiche-action n°7 : Course d'orientation des jeunes primo-arrivants - Mission Locale du Pays Messin

AXE 3 : Logement et intégration

Fiche-action n°8 : « Un toit en attendant » – Hébergement transitoire et accompagnement des jeunes primo-arrivants statutaires – CLLAJ

Fiche-action n°9 : Accès au logement des réfugiés isolés ou en famille - ADOMA

AXE 4 : Citoyenneté et interculturalité

Fiche-action n°10 : Ateliers citoyenneté et français langues étrangères - GIP-FTLV/ Maison du FLE

Fiche-action n°11 : « Liens, un temps pour elles » – Association Atelier 17.91

Fiche-action n°12 : Accès à la culture, au sport et appel à projet d'un évènement dédié – CCAS de Metz

2026 : Contrat territorial d'accueil et d'intégration (CTAI) de la Ville de Metz et son CCAS

Fiche-action n° 01 : Poste de coordinateur CTAI

Axe n°1 : Pilotage du CTAI

Informations générales

Description de l'action :

Décrire précisément l'action en indiquant le constat qui la motive, les besoins qu'elle vise à satisfaire, ses modalités de mise en œuvre, ainsi que les effets concrets qui en sont attendus sur les parcours d'intégration des bénéficiaires.

La mise en œuvre du plan d'actions du CTAI requiert une coordination, une animation et un pilotage rigoureux. Le poste de coordinateur comprend les missions suivantes :

- Veille et analyse :

Réaliser une veille sur les besoins du public-cible et des acteurs, ainsi que sur la réglementation et les bonnes pratiques, en collaboration avec les acteurs du territoire, notamment les partenaires du dispositif AGIR et ceux de la Maison du FLE.

Convertir les orientations politiques en programmes, plans d'actions et projets concrets.

Élaborer le plan d'actions annuel du CTAI et assurer son animation quotidienne sur le territoire.

- Animation et organisation de la mise en œuvre des actions du CTAI sur le territoire.

Organiser et animer les instances de pilotage, en étant l'interlocuteur privilégié de l'État (DIAIR, Préfecture, DDETS) et des élus du territoire.

Assurer la coordination avec les services de la ville de Metz et du CCAS pour aborder les problématiques d'accueil et d'intégration des primo-arrivants (BPI, BTP).

Coordonner, développer et animer les partenariats entre la Ville de Metz, le CCAS et les acteurs locaux pour le déploiement de projets.

Identifier et mobiliser de nouveaux partenaires stratégiques.

Rechercher et mettre en œuvre des liens transversaux entre les différents services mobilisés.

Organiser et animer les groupes techniques, en étant l'interlocuteur des services et des partenaires, pour faciliter la transmission des informations entre les différents niveaux acteurs (partenaires de terrain, institutionnels et politiques).

Participer à l'élaboration et à la diffusion des supports de communication concernant les actions existantes et à mener.

Rédiger des conventions de partenariats avec les acteurs associatifs opérateurs.

Participer à des temps d'échanges, de réflexion, de partage de bonnes pratiques liés à la politique d'intégration (ANVITA, Quattropole, congrès, formations, RETEX...)

Participer à différentes instances de représentation.

Ces missions visent à assurer une coordination efficiente et une animation dynamique du plan d'actions du CTAI, garantissant ainsi une mise en œuvre optimale et une intégration harmonieuse des différents acteurs et partenaires.

Thématique(s) de l'action :

Cocher la/les thématique(s) relatives à l'action.

- Apprentissage du français
- Apprentissage du français à visée professionnelle
- Accompagnement vers / Accès à l'emploi et à la formation professionnelle
- Accès au logement
- Santé / Accès à la santé
- Accès aux droits
- Accès au sport
- Accès à la culture / aux pratiques culturelles et artistiques
- Aide à la mobilité
- Aide à la parentalité / Garde d'enfants
- Appropriation des principes de la République et des usages de la société française
- Lutte contre la fracture numérique et l'illectronisme
- Accompagnement global / Parcours d'intégration renforcé
- Actions en direction des acteurs / Professionnalisation des acteurs
- Ingénierie / Coordination du contrat et gouvernance locale
- Promotion et valorisation de la politique d'intégration

Calendrier prévisionnel de l'action :

Précisez ici la durée de l'action, la date de début et de fin de l'action et ses principaux jalons de déploiement.

Années 2026-2028

Territoire de déploiement :

Précisez ici si l'action a été déployée sur l'intégralité du territoire couvert par le CTAI ou sur une partie (le cas échéant, indiquez les communes concernées).

Metz

Porteur(s) de l'action :

Indiquer si l'action est portée par la collectivité/le CCAS ou s'il est prévu un appel projets ou un appel à manifestation d'intérêt ou si un porteur est pré-identifié.

Portage de l'action :

- Collectivité signataire du CTAI
- CCAS
- Porteur associatif
- Autre (précisez) :

Modalités de sélection du/des opérateur(s) en charge du déploiement de l'action :

- Appel à projets (AAP)
- Appel à manifestation d'intérêt (AMI)
- Conventionnement direct
- Autre (précisez) :

Commentaires :

Le coordinateur est déjà en poste.

Partenaire(s) mobilisés dans le cadre de l'action :

- France Travail
- OFII
- Opérateur AGIR
- CAF
- CPAM
- Conseil départemental
- Conseil régional
- Autre collectivité signataire d'un CTAI (le cas échéant, précisez) :
- Université
- Services hospitaliers/médico-sociaux
- Chambres consulaires
- Autre (précisez) :

Commentaires :

Poursuivre et développer le travail engagé avec les acteurs de l'intégration (notamment opérateur AGIR, Maison du FLE, DDETS, Préfecture et l'ensemble des acteurs impliqués dans l'intégration des publics primo-arrivants)

Budget prévisionnel

Montant de la subvention demandée sur les crédits de l'action 12 du programme 104	35 000
Montant des reliquats disponibles au titre de l'exécution n-1 (action 12 du P104) (si renouvellement contrat)	
Montant de la contribution de la collectivité	35 000
<i>dont financements directs</i>	
<i>dont contributions estimées en nature (mise à disposition d'ETP, moyens immobiliers, autres)</i>	
Contributions prévisionnelles des autres financeurs	
<i>dont programme 103</i>	
<i>dont programme 147</i>	
<i>dont programme 177</i>	
<i>dont autre programme budgétaire de l'État (le cas échéant, précisez)</i>	
<i>dont FAMI</i>	
<i>dont financements privés</i>	
Coût total de l'action	70 000
Coût unitaire moyen par bénéficiaire	

Commentaires :

Si contributions en nature, précisez lesquelles.

Indicateurs de suivi et d'évaluation

Cette partie doit être renseignée impérativement pour toute action inscrite dans un projet de CTAI. Dans ce cadre, il conviendra de renseigner tous les tableaux des indicateurs qui serviront à l'évaluation de l'action. Si nécessaire, insérez des tableaux supplémentaires avec d'autres indicateurs.

Le modèle de tableau-indicateur à reprendre est le suivant :

Objectif Valeur-cible	
Nombre de structures mobilisées	50
Nombre d'actions mises en œuvre	12
Nombre d'axes d'intervention déployées dans les thématiques du CTAl	4
Nombres d'heure et d'échanges et de contact avec les structures actrices de l'intégration	200
Outils créés et mis à disposition des professionnels	

1. Indicateurs relatifs au nombre de bénéficiaires (étrangers bénéficiaires et/ou acteurs de l'intégration)

1.1. Si l'action s'adresse à des étrangers primo-arrivants

Objectif Valeurs-cibles
Nombre total d'étrangers éligibles bénéficiaires de l'action
dont hommes
dont femmes
dont moins de 25 ans
dont BPI
dont BPI hommes
dont BPI femmes
dont BPI moins de 25 ans
dont BPT
dont autres publics hors EPA (<i>précisez le cas échéant la nature des publics et part des publics concernés sur la totalité de l'action</i>)

Commentaires :

Si contributions en nature, précisez lesquelles.

1.2. Si l'action s'adresse à des acteurs de l'intégration

	Objectif Valeurs-cibles
Identité des acteurs de l'intégration bénéficiaire de l'action	
Nombre d'acteurs de l'intégration bénéficiaires d'une action de formation	

Commentaires :

2. Indicateurs qualitatifs (par type d'action) :

Insérez uniquement les tableaux pour la/les thématique(s) concernée(s) par l'action.

Apprentissage du français (y compris à visée professionnelle)

Indicateurs de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinents.

	Objectif Valeurs-cibles
Nombre d'heures de formation dispensées (Nombre d'heures dispensées, indépendamment du nombre de bénéficiaires. Pour une formation de 10 heure dispensée à 20 bénéficiaires, compter 10 heures et non $10 \times 20 = 200$ heures)	
Coût horaire unitaire (= coût total de l'action/nombre d'heures de formations dispensées/nombre total de bénéficiaires)	

	Objectif Valeurs-cibles
Nombre de participants assidus (nombre de participants dont le taux de présence aux séances de formation dispensées est égal ou supérieur à 80 % du nombre d'heures prévues dans leur parcours individuel de formation)	
Nombre de participants ayant progressé d'au moins un niveau du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) entre le début et la fin de la formation	
Nombre de participants ayant passé une certification à l'issue de la formation	

Commentaires :

Accompagnement vers / Accès à l'emploi et à la formation professionnelle

Indicateur de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinents.

	Objectif Valeurs-cibles
Durée moyenne du parcours vers l'emploi (Exprimée en mois entre l'inscription du bénéficiaire dans le parcours et sa sortie)	
Nombre de bénéficiaires en sortie positive à l'issue du parcours d'accompagnement vers l'emploi <i>Est considérée comme une sortie positive : une sortie en emploi quels qu'en soient la nature et le type ainsi qu'en formation pré-qualifiante / qualifiante / certifiante ou diplômante.</i>	
Nombre de bénéficiaires en formation professionnelle	
Nombre de bénéficiaires en emploi durable à l'issue du parcours <i>Un emploi durable correspond à tout contrat de plus de 6 mois quels qu'en soient la nature et le type.</i>	
Nombre de bénéficiaires en sortie positive 6 mois après leur sortie de parcours (Si ce suivi à 6 mois n'est pas réalisé, le préciser)	

Commentaires :

Accès au logement

Indicateur de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinents.

	Objectif Valeurs-cibles
Nombre de ménages accompagnés vers le logement	
Durée moyenne des parcours d'accompagnement vers le logement dispensé sur cette action	
Nombre de ménages ayant pu accéder à un logement pérenne <i>Une sortie positive est une sortie en logement pérenne (logement public ou privé, résidence sociale, foyer de jeunes travailleurs) et non en hébergement.</i>	
Part sur la totalité des participants en situation de fin de parcours	

Commentaires

	Objectif <i>Valeurs-cibles</i>
Nombre de ménages accompagnés vers le logement	
Durée moyenne des parcours d'accompagnement vers le logement dispensé sur cette action	
Nombre de ménages ayant pu accéder à un logement pérenne <i>Une sortie positive est une sortie en logement pérenne (logement public ou privé, résidence sociale, foyer de jeunes travailleurs) et non en hébergement.</i>	
Part sur la totalité des participants en situation de fin de parcours	

Commentaires :

Accès à la santé

Nature de l'accompagnement : (plusieurs réponses possibles)

- Accompagnement dans l'accès au droit commun en matière de santé ou d'accès aux soins
- Accompagnement dans l'accès aux soins de santé mentale
- Prise en charge du psycho traumatisme
- Prise en charge du psycho traumatisme pour les personnes victimes de violences sexistes ou sexuelles
- Autres (préciser) :

Indicateur de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinents.

	Objectif <i>Valeurs-cibles</i>
Nombre de consultations médicales pour des étrangers éligibles	
Nombre moyen de consultations médicales par participants	
Part des consultations médicales réalisées avec une prestation d'interprétariat (%)	

Commentaires :

Accès aux droits

Nature de l'accompagnement : (plusieurs réponses possibles)

- Accès au droit commun (CPAM, CAF...)
- Aide administrative et juridique en droit des étrangers
- Accès aux droits pour les femmes victimes de violence
- Autres (préciser) :

Indicateurs de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinent.

Objectif Valeurs-cibles
Nombre d'heures de formation d'accompagnement consacrées aux bénéficiaires (Nombre d'heures dispensées, indépendamment du nombre de bénéficiaires. Pour une formation ou un accompagnement, de 10 heures dispensées à 20 bénéficiaires, compter 10 heures et non $10 \times 20 = 200$ heures)
Coût horaire unitaire (= coût total de l'action/nombre d'heures de formations ou d'accompagnement dispensées/nombre total de bénéficiaires)

Outils et méthodes utilisés	Description des outils et des méthodes

Commentaires :

Accès au sport

Indicateurs de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinent.

Objectif Valeurs-cibles
Nombre d'événements sportifs auxquels les bénéficiaires ont participé
Intitulé indicateur
Intitulé indicateur

Commentaires :

Accès à la culture / aux pratiques culturelles et artistiques

Indicateurs de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinents.

	Objectif Valeurs-cibles
Nombre d'événements culturels et artistiques auxquels les bénéficiaires ont participé	

Commentaires :

Aide à la mobilité

Thématique(s) de l'action : (plusieurs réponses possibles)

- Formations générales à la mobilité (connaissance du territoire, utilisation des transports collectifs, utilisation de moyens de transports alternatifs, mobilité partagée)
- Formations spécifiques au code de la route
- Apprentissage du vocabulaire du code de la route et/ou de la conduite
- Accompagnement vers des solutions de mobilité alternatives à la conduite automobile
- Formations spécifiques à la conduite automobile
- Autres (préciser) :

Indicateurs de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinents.

	Objectif Valeurs-cibles
Nombre de personnes accompagnées dans un parcours de formation à la mobilité ayant obtenu le code de la route	
Nombre de personnes accompagnées dans un parcours de formation à la mobilité ayant obtenu le permis de conduire	

Commentaires :

Aide à la parentalité / Garde d'enfants

Indicateurs de suivi de l'action*Ajoutez d'autres indicateurs si pertinents.*

	Objectif Valeurs-cibles
Nombre de places en crèche / halte-garderie	
Nombre d'ateliers de sensibilisation	

Commentaires :**□ Appropriation des principes de la République et des usages de la société française****Thématique(s) de l'action :** (plusieurs réponses possibles)

- Laïcité
- Égalité femmes-hommes
- Citoyenneté
- Parentalité
- Liens avec la société d'accueil (parrainage, mentorat...)
- Autres (préciser) :

Indicateurs de suivi de l'action*Ajoutez d'autres indicateurs si pertinents.*

	Objectif Valeurs-cibles
Nombre d'heures de formation ou d'accompagnement dispensées (Nombre d'heures dispensées, indépendamment du nombre de bénéficiaires. Pour une formation ou un accompagnement, de 10 heures dispensées à 20 bénéficiaires, compter 10 heures et non $10 \times 20 = 200$ heures)	
Coût horaire unitaire (= coût total de l'action/nombre d'heures de formations ou d'accompagnement dispensées/nombre total de bénéficiaires)	

Outils et méthodes utilisés pour l'appropriation des principes de la République et les usages de la société française	Description des outils et des méthodes

	Objectif Valeurs-cibles
Nombre de binômes constitués (parrainage, mentorat)	

Commentaires :

Lutte contre la fracture numérique et l'illectronisme

Indicateurs de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinents.

	Objectif Valeurs-cibles
Nombre d'heures de formation consacrées à la réduction de l'illectronisme (Nombre d'heures dispensées, indépendamment du nombre de bénéficiaires. Pour une formation, de 10 heures dispensées à 20 bénéficiaires, compter 10 heures et non 10x20=200 heures)	
Coût horaire unitaire (= coût total de l'action/nombre d'heures de formations dispensées/nombre total de bénéficiaires)	

	Objectif Valeurs-cibles
Nombre d'outils (tablette, etc.) mis à disposition individuellement des étrangers éligibles	

Commentaires :

Accompagnement global / Parcours d'intégration renforcé

Indicateurs de suivi de l'action

Insérer les tableaux-indicateurs relatifs aux différentes thématiques d'intervention du projet d'accompagnement comprenant différents dimensions (par exemple : apprentissage du français, accompagnement vers l'emploi, etc.). Indiquer en quoi cette action est complémentaire aux missions d'accompagnement de l'opérateur AGIR.

Commentaires :

Actions en direction des acteurs / Professionnalisation des acteurs

Indicateurs de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinent.

Objectif <i>Valeurs-cibles</i>	
Nombre d'ateliers tenus et nombre d'heures de formation dispensées aux acteurs de l'intégration	

Description des outils	
Outils créés et/ou mis à disposition des professionnels	

Commentaires :

☒ Ingénierie / Coordination du contrat et gouvernance locale

Indicateurs de suivi de l'action

Ajoutez tout indicateur pertinent.

Un coordonnateur du CTAI est-il recruté (ou le sera) ? Si oui, joignez la fiche de poste et précisez :

- la part d'ETPT mobilisée ;
- s'il s'agit d'un recrutement ou d'un agent déjà en poste dont les missions ont évolué ;
- Ses missions principales et les actions conduites dans ce cadre.

Commentaires : Un coordinateur recruté à temps plein (cf. Fiche de poste)	
---	--

Objectif <i>Valeur-cible</i>	
Intitulé indicateur	Ressource humaine 1 ETP annuel

2026 Contrat territorial d'accueil et d'intégration (CTAI) de la Ville de Metz et son CCAS

Fiche-action n° 02 : Accueil et engagement pour les nouveaux réfugiés

Axe n°1 : Pilotage du CTAI

Informations générales

Description de l'action :

Décrire précisément l'action en indiquant le constat qui la motive, les besoins qu'elle vise à satisfaire, ses modalités de mise en œuvre, ainsi que les effets concrets qui en sont attendus sur les parcours d'intégration des bénéficiaires.

Promouvoir les valeurs d'inclusion et de solidarité, affirmer une citoyenneté locale inclusive.

Objectifs :

1. Organiser des temps forts d'accueil pour renforcer la cohésion sociale et mettre en valeur des dispositifs d'intégration locaux,

En s'appuyant sur des événements destinés aux personnes récemment installées à Metz tels que la « journées des nouveaux arrivants » organisée par la Ville de Metz à l'hôtel de ville ou par des associations au sein des quartiers, il s'agira de présenter aux bénéficiaires-cibles du CTAI les différents services de la Ville et les dispositifs associatifs existants.

Ce panel de services sera présenté sous forme de stands tenus par des agents de la ville (culture, sport, mobilité, petite enfance) auxquels seront adossés des dispositifs plus spécifiques existants, comme la Maison du FLE pour accompagner les réfugiés nouvellement installés à Metz dans leur intégration.

La détection du public-cible sera assurée par la mobilisation des partenaires du réseau CTAI, qui participeront également à la valorisation de leurs propres activités.

2. Participer à la programmation « Semaine nationale de l'intégration » et décliner ce temps de sensibilisation à l'échelle du territoire pour mettre en valeur les engagements des associations et des bénévoles.

En effet, ce temps fort national, organisé chaque année au mois d'octobre, est l'occasion de valoriser les initiatives menées localement liées à l'intégration des publics-cibles.

En 2026, une présentation de réalisations concrètes et de résultats mesurés par les partenaires du réseau est envisagée, ainsi qu'une proposition d'organisation de portes ouvertes d'associations engagées sur les différents volets de l'intégration (citoyenneté, insertion professionnelle, apprentissage de la langue...).

3. Organiser un rendez-vous interacteurs de l'intégration de type « Assises de l'intégration » pour identifier et établir un constat partagé des besoins émergents, du point de vue des publics et des acteurs.

Ce type de rencontres régulières favorise une meilleure interconnaissance au sein du réseau CTAI, permet de mesurer la dynamique partenariale et de susciter le renouvellement de l'engagement citoyen.

Partenaires à mobiliser :

Maison du FLE, AMLI /AGIR...Différents services de la Ville : Services Vie Associative et Politique de Ville, réseau des bibliothèques et médiathèques, Office du tourisme, service Petite enfance, ...

- Communication auprès des services

- Utilisation des réseaux sociaux et du site internet de la collectivité
- Présence des médias locaux

Résultats attendus :

- Meilleure appréhension et compréhension des dispositifs et services disponibles, proposés par la collectivité et le tissu associatif
- Renforcement du sentiment d'appartenance au territoire et de l'engagement citoyen en faveur de l'intégration
- Sensibilisation aux valeurs républicaines
- Amélioration des pratiques des professionnels de l'intégration par l'interconnaissance et le partage d'expériences

Évaluation : Critères d'évaluation et indicateurs de succès.

- Nombre de partenaires mobilisés pour l'organisation de l'action
- Nombre de visiteurs concernés ou témoins
- Enquête de satisfaction auprès des participants
- Retombées médiatiques et mesure d'impact sur la cohésion sociale

Thématique(s) de l'action :

Cocher la/les thématique(s) relatives à l'action.

- Apprentissage du français
- Apprentissage du français à visée professionnelle
- Accompagnement vers / Accès à l'emploi et à la formation professionnelle
- Accès au logement
- Santé / Accès à la santé
- Accès aux droits
- Accès au sport
- Accès à la culture / aux pratiques culturelles et artistiques
- Aide à la mobilité
- Aide à la parentalité / Garde d'enfants
- Appropriation des principes de la République et des usages de la société française
- Lutte contre la fracture numérique et l'illectronisme
- Accompagnement global / Parcours d'intégration renforcé
- Actions en direction des acteurs / Professionnalisation des acteurs
- Ingénierie / Coordination du contrat et gouvernance locale
- Promotion et valorisation de la politique d'intégration

Calendrier prévisionnel de l'action :

Précisez ici la durée de l'action, la date de début et de fin de l'action et ses principaux jalons de déploiement.

Fréquence trimestrielle pour les journées des nouveaux arrivants, annuelle pour la semaine de l'intégration et annuelle voire biannuelle pour les rencontres interacteurs.

Territoire de déploiement :

Précisez ici si l'action a été déployée sur l'intégralité du territoire couvert par le CTAl ou sur une partie (le cas échéant, indiquez les communes concernées).

Metz

Porteur(s) de l'action :

Indiquer si l'action est portée par la collectivité/le CCAS ou s'il est prévu un appel projets ou un appel à manifestation d'intérêt ou si un porteur est pré-identifié.

Portage de l'action : ville de Metz

Collectivité signataire du CTAI CCAS Porteur associatif Autre (précisez) :

Modalités de sélection du/des opérateur(s) en charge du déploiement de l'action :

Appel à projets (AAP) Appel à manifestation d'intérêt (AMI) Conventionnement direct
 Autre (précisez) :

Commentaires :

Partenaire(s) mobilisés dans le cadre de l'action :

France Travail OFII Opérateur AGIR CAF CPAM Conseil départemental Conseil régional
Autre collectivité signataire d'un CTAI (le cas échéant, précisez) :
 Université Services hospitaliers/médico-sociaux Chambres consulaires
 Autre (précisez) : Mission locale, AIEM, AMLI, ADOMA, AEA services municipaux, associations FLE

Commentaires :

Budget prévisionnel

Montant de la subvention demandée sur les crédits de l'action 12 du programme 104	1 500
Montant des reliquats disponibles au titre de l'exécution n-1 (action 12 du P104) (si renouvellement contrat)	
Montant de la contribution de la collectivité	1 500
<i>dont financements directs</i>	
<i>dont contributions estimées en nature (mise à disposition d'ETP, moyens immobiliers, autres)</i>	
Contributions prévisionnelles des autres financeurs	
<i>dont programme 103</i>	
<i>dont programme 147</i>	
<i>dont programme 177</i>	
<i>dont autre programme budgétaire de l'Etat (le cas échéant, précisez)</i>	

<i>dont FAMI</i>	
<i>dont financements privés</i>	
Coût total de l'action	3 000
Coût unitaire moyen par bénéficiaire	

Commentaires : Mise à disposition de salles et de matériel pour accueillir les événements

Indicateurs de suivi et d'évaluation

Cette partie doit être renseignée impérativement pour toute action inscrite dans un projet de CTAI. Dans ce cadre, il conviendra de renseigner tous les tableaux des indicateurs qui serviront à l'évaluation de l'action. Si nécessaire, insérez des tableaux supplémentaires avec d'autres indicateurs.

Le modèle de tableau-indicateur à reprendre est le suivant :

	Objectif Valeur-cible
Nombre d'étrangers éligibles	
Nombre d'heures de formations dispensées	
Nombre de participants ayant progressés d'au moins un niveau	
Nombre de sorties proposées	

3. Indicateurs relatifs au nombre de bénéficiaires (étrangers bénéficiaires et/ou acteurs de l'intégration)

1.3. Si l'action s'adresse à des étrangers primo-arrivants

	Objectif Valeurs-cibles
Nombre total d'étrangers éligibles bénéficiaires de l'action	75
dont hommes	
dont femmes	
dont moins de 25 ans	35
dont BPI	
	dont BPI hommes

<p style="text-align: right;">dont BPI femmes</p> <hr/> <p style="text-align: right;">dont BPI moins de 25 ans</p> <hr/> <p style="text-align: right;">dont BPT</p> <hr/> <p style="text-align: right;">dont autres publics hors EPA (<i>précisez le cas échéant la nature des publics et part des publics concernés sur la totalité de l'action</i>)</p>	
---	--

Commentaires : Actions déployées en mixité de public

1.4. Si l'action s'adresse à des acteurs de l'intégration

	Objectif Valeurs-cibles
Identité des acteurs de l'intégration bénéficiaire de l'action	50
Nombre d'acteurs de l'intégration bénéficiaires d'une action de formation	

Commentaires :

4. Indicateurs qualitatifs (par type d'action) :

Insérez uniquement les tableaux pour la/les thématique(s) concernée(s) par l'action.

Apprentissage du français (y compris à visée professionnelle)

Indicateurs de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinent.

	Objectif Valeurs-cibles
Nombre d'heures de formation dispensées (nombre d'heures dispensées, indépendamment du nombre de bénéficiaires. Pour une formation de 10 heures dispensées à 20 bénéficiaires, compter 10 heures et non $10 \times 20 = 200$ heures)	
Coût horaire unitaire (= coût total de l'action/nombre d'heures de formations dispensées/nombre total de bénéficiaires)	

**Objectif
Valeurs-cibles**

Nombre de participants assidus (nombre de participants dont le taux de présence aux séances de formation dispensées est égal ou supérieur à 80 % du nombre d'heures prévues dans leur parcours individuel de formation)	Objectif Valeurs-cibles
Nombre de participants ayant progressé d'au moins un niveau du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) entre le début et la fin de la formation	0
Nombre de participants ayant passé une certification à l'issue de la formation	0

Commentaires :

[Accompagnement vers / Accès à l'emploi et à la formation professionnelle](#)

Indicateur de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinent.

Durée moyenne du parcours vers l'emploi (Exprimée en mois entre l'inscription du bénéficiaire dans le parcours et sa sortie)	Objectif Valeurs-cibles
--	------------------------------------

Nombre de bénéficiaires en sortie positive à l'issue du parcours d'accompagnement vers l'emploi <i>Est considérée comme une sortie positive : une sortie en emploi quels qu'en soient la nature et le type ainsi qu'en formation pré-qualifiante / qualifiante / certifiante ou diplômante.</i>	Objectif Valeurs-cibles
Nombre de bénéficiaires en formation professionnelle	
Nombre de bénéficiaires en emploi durable à l'issue du parcours <i>Un emploi durable correspond à tout contrat de plus de 6 mois quels qu'en soient la nature et le type.</i>	

Commentaires :

[Accès au logement](#)

Indicateur de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinent.

Objectif Valeurs-cibles
Nombre de ménages accompagnés vers le logement
Durée moyenne des parcours d'accompagnement vers le logement dispensé sur cette action
Nombre de ménages ayant pu accéder à un logement pérenne <i>Une sortie positive est une sortie en logement pérenne (logement public ou privé, résidence sociale, foyer de jeunes travailleurs) et non en hébergement.</i>
Part sur la totalité des participants en situation de fin de parcours

Commentaires :

Accès à la santé

Nature de l'accompagnement : (plusieurs réponses possibles)

- Accompagnement dans l'accès au droit commun en matière de santé ou d'accès aux soins
- Accompagnement dans l'accès aux soins de santé mentale
- Prise en charge du psycho traumatisme
- Prise en charge du psycho traumatisme pour les personnes victimes de violences sexistes ou sexuelles
- Autres (préciser) :

Indicateur de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinent.

Objectif Valeurs-cibles
Nombre de consultations médicales pour des étrangers éligibles
Nombre moyen de consultations médicales par participants
Part des consultations médicales réalisées avec une prestation d'interprétariat (%)

Commentaires :

Accès aux droits

Nature de l'accompagnement : (plusieurs réponses possibles)

- Accès au droit commun (CPAM, CAF...)
- Aide administrative et juridique en droit des étrangers
- Accès aux droits pour les femmes victimes de violence
- Autres (préciser) : **Service état civil, service culture, service jeunesse et vie associative, service des sports, service éducation, service petite enfance, associations du territoire, office du tourisme, le Met...**

Indicateurs de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinents.

Objectif Valeurs-cibles

Outils et méthodes utilisés	Description des outils et des méthodes
-	

Commentaires :

☒ Accès au sport

Indicateurs de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinents.

Objectif Valeurs-cibles
Nombre d'événements sportifs auxquels les bénéficiaires ont participé
Intitulé indicateur
Intitulé indicateur

Commentaires : Orientation des publics vers les événements sportifs, en fonction de la programmation locale

☒ Accès à la culture / aux pratiques culturelles et artistiques

Indicateurs de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinents.

Objectif Valeurs-cibles

Commentaires :

Mise en relation avec l'Office du tourisme (patrimoine), le réseau des bibliothèques-médiathèques, les associations socio-culturelles...

Aide à la mobilité

Thématique(s) de l'action : (plusieurs réponses possibles)

- Formations générales à la mobilité (connaissance du territoire, utilisation des transports collectifs, utilisation de moyens de transports alternatifs, mobilité partagée)
- Formations spécifiques au code de la route
- Apprentissage du vocabulaire du code de la route et/ou de la conduite
- Accompagnement vers des solutions de mobilité alternatives à la conduite automobile
- Formations spécifiques à la conduite automobile
- Autres (préciser) : **Mise en relation avec le Met et des associations de promotion de la mobilité douce (Metz à vélo, Reprenons le guidon...)**

Indicateurs de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinents.

Objectif Valeurs-cibles

Nombre de personnes accompagnées dans un parcours de formation à la mobilité ayant obtenu le code de la route

Nombre de personnes accompagnées dans un parcours de formation à la mobilité ayant obtenu le permis de conduire

Commentaires :

Aide à la parentalité / Garde d'enfants

Indicateurs de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinents.

Objectif

	Valeurs-cibles
Nombre de places en crèche / halte-garderie	
Nombre d'ateliers de sensibilisation	

Commentaires : Mise en relation avec la Maison des bébés (équipement de la ville lieu de ressources, d'échanges et d'informations destiné aux futurs et jeunes parents)
--

☒ Appropriation des principes de la République et des usages de la société française

Thématique(s) de l'action : (plusieurs réponses possibles)

- Laïcité
- Égalité femmes-hommes
- Citoyenneté
- Parentalité
- Liens avec la société d'accueil (parrainage, mentorat...)
- Autres (préciser) :

Indicateurs de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinents.

	Objectif Valeurs-cibles
Nombre d'heures de formation ou d'accompagnement dispensées (Nombre d'heures dispensées, indépendamment du nombre de bénéficiaires. Pour une formation ou un accompagnement de 10 heure dispensé à 20 bénéficiaires, compter 10 heures et non $10 \times 20 = 200$ heures)	
Coût horaire unitaire (= coût total de l'action/nombre d'heures de formations ou d'accompagnement dispensées/nombre total de bénéficiaires)	

Outils et méthodes utilisés pour l'appropriation des principes de la République et les usages de la société française	Description des outils et des méthodes

Objectif

Valeurs-cibles
Nombre de binômes constitués (parrainage, mentorat)

Commentaires :

Lutte contre la fracture numérique et l'illectronisme

Indicateurs de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinents.

Objectif Valeurs-cibles
Nombre d'heures de formation consacrées à la réduction de l'illectronisme (Nombre d'heures dispensées, indépendamment du nombre de bénéficiaires. Pour une formation de 10 heures dispensées à 20 bénéficiaires, compter 10 heures et non $10 \times 20 = 200$ heures)
Coût horaire unitaire (= coût total de l'action/nombre d'heures de formations dispensées/nombre total de bénéficiaires)

Objectif Valeurs-cibles
Nombre d'outils (tablette, etc.) mis à disposition individuellement des étrangers éligibles

Commentaires :

Accompagnement global / Parcours d'intégration renforcé

Indicateurs de suivi de l'action

Insérer les tableaux-indicateurs relatifs aux différentes thématiques d'intervention du projet d'accompagnement comprenant différents dimensions (par exemple : apprentissage du français, accompagnement vers l'emploi, etc.). Indiquer en quoi cette action est complémentaire aux missions d'accompagnement de l'opérateur AGIR.

Commentaires :

Actions en direction des acteurs / Professionnalisation des acteurs

Indicateurs de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinents.

Objectif Valeurs-cibles
Nombre d'ateliers tenus et nombre d'heures de formation dispensées aux acteurs de l'intégration

Description des outils
Outils créés et/ou mis à disposition des professionnels

<u>Commentaires :</u>

☒ Ingénierie / Coordination du contrat et gouvernance locale

Indicateurs de suivi de l'action

Ajoutez tout indicateur pertinent.

Un coordonnateur du CTAI est-il recruté (ou le sera) ? Si oui, joignez la fiche de poste et précisez :

- la part d'ETPT mobilisée ;
- s'il s'agit d'un recrutement ou d'un agent déjà en poste dont les missions ont évolué ;
- ses missions principales et les actions conduites dans ce cadre.

Objectif Valeur-cible
Intitulé indicateur
Intitulé indicateur

2026 : Contrat territorial d'accueil et d'intégration (CTAI) De la Ville de Metz et son CCAS

Fiche-action n°03 : Apprentissage de la langue française par les ateliers d'insertion sociale - AFA

Axe n°2 : Maîtrise du français et inclusion numérique, clés de l'insertion professionnelle.

Informations générales

Description de l'action :

Décrire précisément l'action en indiquant le constat qui la motive, les besoins qu'elle vise à faire, ses modalités de mise en œuvre, ainsi que les effets concrets qui en sont attendus sur les parcours d'intégration des bénéficiaires.

Créée en 1978, l'Association Franco Asiatique échange et loisirs (AFA) développe des actions visant l'insertion professionnelle, sociale et culturelle de ses adhérents et usagers. Elle œuvre au quotidien pour le vivre ensemble dans le respect des cultures et des différences.

Ces dernières années, l'association a enregistré une augmentation croissante des demandes d'accompagnements à l'apprentissage du français à visée sociale, formation portée par la responsable salariée de l'association et ses bénévoles.

Les bénéficiaires ont progressé en langue française, notamment grâce à leur assiduité à suivre la formation bénévole. Un test de positionnement a été réalisé en juin 2024 à la Maison du FLE à Metz Borny.

Description détaillée du projet :

Constitution d'un groupe de 15 personnes se réunissant 2 fois par semaine sur 38 semaines

Apprentissage des savoirs de base : expression orale, lecture, écriture, soit un enseignement du français utile dans les situations de la vie quotidienne.

Cette formation est basée sur une pédagogie de mise en situation et s'articule autour de 4 thèmes, travaillés et approfondis grâce à des méthodes Français Langue Étrangère de niveau A1 et A2. Chaque personne dispose de ses propres manuels.

1. Vivre en France :

Apprendre la langue française pour mieux s'intégrer en France et comprendre les principes et les valeurs de la République ainsi que le fonctionnement de la société française dans ses aspects les plus pratiques. Les valeurs de la République, telles que la liberté, l'égalité, la fraternité, la laïcité et la solidarité sont des principes fondamentaux qui doivent être partagés et respectés par tous.

Vivre ensemble c'est avant tout apprendre à respecter les différences, à faire preuve de tolérance et à promouvoir le dialogue entre toutes les personnes, quelles que soient leurs origines, leurs religions ou leurs cultures.

Droits et devoirs liés à la vie en France :

Les droits en France :

- Droit à la liberté : liberté d'expression et de libre circulation
- Droit à l'éducation : scolarisation obligatoire de l'enfant dès 3 ans
- Droit à la santé : accès aux soins médicaux pour tous.

- Droit à la protection : lutte contre les discriminations et les violences, sécurité des biens et des personnes.

Les devoirs en France :

- Respect des lois : obéir aux lois et règlements.
- Respect des autres : être tolérant, poli et respecter les différences.
- Payer des impôts : contribution au financement des services publics.
- Participer à la vie citoyenne : respect des règles, droit de vote, engagement dans la communauté.
- Respect de l'environnement : protection de la nature et responsabilité.

En résumé, vivre en France, c'est profiter de ses droits tout en assumant ses devoirs pour que la société reste juste, pacifique et harmonieuse

- L'administration française et les documents administratifs liés à l'emploi, à l'état civil, aux impôts, au logement, à la santé...

- Chaque jour les actualités quotidiennes sont abordées lors d'échanges, voire de débats.

2. Connaître mon quartier, ma ville, mon pays d'accueil

- Apprendre à mieux vivre dans sa ville, son quartier, son logement,
- Favoriser et encourager l'accès à la culture et aux loisirs,
- Organiser des sorties culturelles après concertation et accord des apprenants.

Accès des bénéficiaires au vestiaire géré par l'association grâce aux dons (appel aux dons et redistribution de vêtements adultes et enfants à un prix symbolique).

3. La vie quotidienne en France

La vie quotidienne en France est riche de traditions, de culture et de moments de convivialité.

Les Français accordent aussi beaucoup d'importance à leur famille, à leurs amis et à leur patrimoine culturel. Les activités en plein air, comme une promenade dans un parc ou une visite dans un musée, font partie intégrante de leur routine. La vie en France est aussi marquée par des événements saisonniers, des marchés locaux, et des fêtes traditionnelles.

Les formalités administratives en France peuvent parfois sembler complexes, mais elles font partie intégrante de la vie quotidienne, telles que les démarches des étrangers en France, l'inscription à l'école, la demande de documents officiels, ou encore la déclaration de revenus aux services des impôts.

4. L'école en France

gratuité et obligation de 3 à 16 ans :

Faire connaître le système scolaire français, l'échelonnement des classes

Encourager les parents à suivre la scolarité de leur enfant, à l'aider dans ses devoirs, à lui donner une hygiène de vie adaptée à son âge.

Promouvoir les dispositifs d'aide et de soutien scolaire.

Thématique(s) de l'action :

Cocher la/les thématique(s) relatives à l'action.

- Apprentissage du français
- Apprentissage du français à visée professionnelle
- Accompagnement vers / Accès à l'emploi et à la formation professionnelle
- Accès au logement
- Santé / Accès à la santé
- Accès aux droits
- Accès au sport
- Accès à la culture / aux pratiques culturelles et artistiques

- Aide à la mobilité
- Aide à la parentalité / Garde d'enfants
- Appropriation des principes de la République et des usages de la société française
- Lutte contre la fracture numérique et l'illectronisme
- Accompagnement global / Parcours d'intégration renforcé
- Actions en direction des acteurs / Professionnalisation des acteurs
- Ingénierie / Coordination du contrat et gouvernance locale
- Promotion et valorisation de la politique d'intégration

Calendrier prévisionnel de l'action :

Précisez ici la durée de l'action, la date de début et de fin de l'action et ses principaux jalons de déploiement.

De janvier 2026 à décembre 2026

Territoire de déploiement :

Précisez ici si l'action a été déployée sur l'intégralité du territoire couvert par le CTAI ou sur une partie (le cas échéant, indiquez les communes concernées).

Metz

Porteur(s) de l'action :

Indiquer si l'action est portée par la collectivité/le CCAS ou s'il est prévu un appel projets ou un appel à manifestation d'intérêt ou si un porteur est pré-identifié.

Portage de l'action :

- Collectivité signataire du CTAI
- CCAS
- Porteur associatif
- Autre (précisez) : Entreprise Metz French PRO

Modalités de sélection du/des opérateur(s) en charge du déploiement de l'action :

- Appel à projets (AAP)
- Appel à manifestation d'intérêt (AMI)
- Conventionnement direct
- Autre (précisez) : **Orientation BOP 104**

Commentaires :

Partenaire(s) mobilisés dans le cadre de l'action :

- France Travail
- OFII
- Opérateur AGIR
- CAF
- CPAM
- Conseil départemental
- Conseil régional
- Autre collectivité signataire d'un CTAI (le cas échéant, précisez) :
- Université
- Services hospitaliers/médico-sociaux
- Chambres consulaires
- Autre (précisez) : **Mission locale, AMLI, ADOMA, AITEM, EST accompagnement, Maison du FLE...**

Commentaires :

Budget prévisionnel

Montant de la subvention demandée sur les crédits de l'action 12 du programme 104	4 000
Montant des reliquats disponibles au titre de l'exécution <i>n-1</i> (action 12 du P104) (si renouvellement contrat)	
Montant de la contribution de la collectivité	1 000
<i>dont financements directs</i>	
<i>dont contributions estimées en nature (mise à disposition d'ETP, moyens immobiliers, autres)</i>	
Contributions prévisionnelles des autres financeurs	
<i>dont programme 103</i>	
<i>dont programme 147</i>	15 000
<i>dont programme 177</i>	
<i>dont autre programme budgétaire de l'État (le cas échéant, précisez)</i>	
<i>dont FAMI</i>	
<i>dont financements privés</i>	
Coût total de l'action	20 000
Coût unitaire moyen par bénéficiaire	

Commentaires :

Si contributions en nature, précisez lesquelles.

Indicateurs de suivi et d'évaluation

Cette partie doit être renseignée impérativement pour toute action inscrite dans un projet de CTAI. Dans ce cadre, il conviendra de renseigner tous les tableaux des indicateurs qui serviront à l'évaluation de l'action. Si nécessaire, insérez des tableaux supplémentaires avec d'autres indicateurs.

Le modèle de tableau-indicateur à reprendre est le suivant :

	Objectif Valeur-cible
Nombre total d'étrangers éligibles	15
Nombres d'heures de formation	228 h
Nombre de participants ayant progressés d'au moins un niveau	12

5. Indicateurs relatifs au nombre de bénéficiaires (étrangers bénéficiaires et/ou acteurs de l'intégration)

1.5. Si l'action s'adresse à des étrangers primo-arrivants

	Objectif Valeurs-cibles
Nombre total d'étrangers éligibles bénéficiaires de l'action	15 en moyenne
dont hommes	
dont femmes	
dont moins de 25 ans	
dont BPI	10
	dont BPI hommes
	dont BPI femmes
	dont BPI moins de 25 ans
dont BPT	
dont autres publics hors EPA (<i>précisez le cas échéant la nature des publics et part des publics concernés sur la totalité de l'action</i>)	

Commentaires :

L'action s'adresse majoritairement à des femmes

1.6. Si l'action s'adresse à des acteurs de l'intégration

	Objectif Valeurs-cibles
Identité des acteurs de l'intégration bénéficiaire de l'action	
Nombre d'acteurs de l'intégration bénéficiaires d'une action de formation	

Commentaires :

6. Indicateurs qualitatifs (par type d'action) :

Insérez uniquement les tableaux pour la/les thématique(s) concernée(s) par l'action.

Apprentissage du français (y compris à visée professionnelle)

Indicateurs de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinent.

	Objectif Valeurs-cibles
Nombre d'heures de formation dispensées (nombre d'heures dispensées, indépendamment du nombre de bénéficiaires. Pour une formation de 10 heure dispensée à 20 bénéficiaires, compter 10 heures et non $10 \times 20 = 200$ heures)	228 h
Coût horaire unitaire (= coût total de l'action/nombre d'heures de formations dispensées/nombre total de bénéficiaires)	

	Objectif Valeurs-cibles
Nombre de participants assidus (nombre de participants dont le taux de présence aux séances de formation dispensées est égal ou supérieur à 80 % du nombre d'heures prévues dans leur parcours individuel de formation)	15
Nombre de participants ayant progressé d'au moins un niveau du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) entre le début et la fin de la formation	12
Nombre de participants ayant passé une certification à l'issue de la formation	12

Commentaires :

Accompagnement vers / Accès à l'emploi et à la formation professionnelle

Indicateur de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinent.

	Objectif Valeurs-cibles
Durée moyenne du parcours vers l'emploi (Exprimée en mois entre l'inscription du bénéficiaire dans le parcours et sa sortie)	

Objectif

Valeurs-cibles
Nombre de bénéficiaires en sortie positive à l'issue du parcours d'accompagnement vers l'emploi <i>Est considérée comme une sortie positive : une sortie en emploi quels qu'en soient la nature et le type ainsi qu'en formation pré-qualifiante / qualifiante / certifiante ou diplômante.</i>
Nombre de bénéficiaires en formation professionnelle
Nombre de bénéficiaires en emploi durable à l'issue du parcours <i>Un emploi durable correspond à tout contrat de plus de 6 mois quels qu'en soient la nature et le type.</i>

Commentaires :

Accès au logement

Indicateur de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinents.

Objectif Valeurs-cibles
Nombre de ménages accompagnés vers le logement
Durée moyenne des parcours d'accompagnement vers le logement, dispensés sur cette action
Nombre de ménages ayant pu accéder à un logement pérenne <i>Une sortie positive est une sortie en logement pérenne (logement public ou privé, résidence sociale, foyer de jeunes travailleurs) et non en hébergement.</i>
Part sur la totalité des participants en situation de fin de parcours

Commentaires :

Accès à la santé

Nature de l'accompagnement : (plusieurs réponses possibles)

- Accompagnement dans l'accès au droit commun en matière de santé ou d'accès aux soins
- Accompagnement dans l'accès aux soins de santé mentale
- Prise en charge du psycho traumatisme
- Prise en charge du psycho traumatisme pour les personnes victimes de violences sexistes ou sexuelles
- Autres (préciser) :

Indicateur de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinent.

Objectif Valeurs-cibles
Nombre de consultations médicales pour des étrangers éligibles
Nombre moyen de consultations médicales par participants
Part des consultations médicales réalisées avec une prestation d'interprétariat (%)

Commentaires :

Accès aux droits

Nature de l'accompagnement : (plusieurs réponses possibles)

- Accès au droit commun (CPAM, CAF...)
- Aide administrative et juridique en droit des étrangers
- Accès aux droits pour les femmes victimes de violence
- Autres (préciser) :

Indicateurs de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinent.

Objectif Valeurs-cibles
Nombre d'heures de formation d'accompagnement consacrées aux bénéficiaires (Nombre d'heures dispensées, indépendamment du nombre de bénéficiaires. Pour une formation ou un accompagnement de 10 heures dispensées à 20 bénéficiaires, compter 10 heures et non 10x20=200 heures)
Coût horaire unitaire (= coût total de l'action/nombre d'heures de formations ou d'accompagnement dispensées/nombre total de bénéficiaires)

Outils et méthodes utilisés	Description des outils et des méthodes

Commentaires : En fonction du besoin de chacune et chacun, le bénéficiaire est soutenu pour réaliser ses démarches administratives d'accès aux droits sociaux et de santé, comme pour ses démarches de recherche d'emploi (CV,lettre ...) via la mission d'écrivain public intégrée au sein de la structure.

Accès au sport

Indicateurs de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinents.

Objectif Valeurs-cibles
Nombre d'événements sportifs auxquels les bénéficiaires ont participé
Intitulé indicateur
Intitulé indicateur

Commentaires : Sorties et mise en relation en fonction des opportunités

Accès à la culture / aux pratiques culturelles et artistiques

Indicateurs de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinent.

Objectif Valeurs-cibles
Nombre d'événements culturels et artistiques auxquels les bénéficiaires ont participé

Commentaires : Sorties et mise en relation avec les structures culturelles comme support aux apprentissages du français

Aide à la mobilité

Thématique(s) de l'action : (plusieurs réponses possibles)

- Formations générales à la mobilité (connaissance du territoire, utilisation des transports collectifs, utilisation de moyens de transports alternatifs, mobilité partagée)
- Formations spécifiques au code de la route
- Apprentissage du vocabulaire du code de la route et/ou de la conduite
- Accompagnement vers des solutions de mobilité alternatives à la conduite automobile

Formations spécifiques à la conduite automobile

Autres (préciser) :

Indicateurs de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinents.

	Objectif Valeurs-cibles
Nombre de personnes accompagnées dans un parcours de formation à la mobilité ayant obtenu le code de la route	
Nombre de personnes accompagnées dans un parcours de formation à la mobilité ayant obtenu le permis de conduire	

Commentaires :

Aide à la parentalité / Garde d'enfants

Indicateurs de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinent.

	Objectif Valeurs-cibles
Nombre de places en crèche / halte-garderie	
Nombre d'ateliers de sensibilisation	

Commentaires : Faire découvrir aux familles avec des enfants en bas âge la Maison des bébés et son programme d'activités.
Encourager les parents à suivre la scolarité de leur enfant, à l'aider dans ses devoirs, à lui donner une hygiène de vie adaptée à son âge.
Leur faire connaître le système scolaire français, l'échelonnement des classes.

Appropriation des principes de la République et des usages de la société française

Thématique(s) de l'action : (plusieurs réponses possibles)

Laïcité

Égalité femmes-hommes

Citoyenneté

Parentalité

Liens avec la société d'accueil (parrainage, mentorat...)

Autres (préciser) :

Indicateurs de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinents.

Objectif Valeurs-cibles
Nombre d'heures de formation ou d'accompagnement dispensées (Nombre d'heures dispensées, indépendamment du nombre de bénéficiaires. Pour une formation ou un accompagnement, de 10 heures dispensées à 20 bénéficiaires, compter 10 heures et non $10 \times 20 = 200$ heures)
Coût horaire unitaire (= coût total de l'action/nombre d'heures de formations ou d'accompagnement dispensées/nombre total de bénéficiaires)

Outils et méthodes utilisés pour l'appropriation des principes de la République et les usages de la société française	Description des outils et des méthodes

Objectif Valeurs-cibles
Nombre de binômes constitués (parrainage, mentorat)

Commentaires :

Vivre ensemble c'est avant tout apprendre à respecter les différences, à faire preuve de tolérance et à promouvoir le dialogue entre toutes les personnes, quelles que soient leurs origines, leurs religions ; ou leurs cultures.

Ces sujets font partie intégrante du programme de formation dispensé, en particulier les droits et devoirs liés à la vie en France.

Lutte contre la fracture numérique et l'illectronisme

Indicateurs de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinent.

Objectif Valeurs-cibles
Nombre d'heures de formation consacrées à la réduction de l'illectronisme (Nombre d'heures dispensées, indépendamment du nombre de bénéficiaires. Pour une formation, de 10 heures dispensées à 20 bénéficiaires, compter 10 heures et non $10 \times 20 = 200$ heures)

Coût horaire unitaire (= coût total de l'action/nombre d'heures de formations dispensées/nombre total de bénéficiaires)	
---	--

Objectif Valeurs-cibles
Nombre d'outils (tablette, etc.) mis à disposition individuellement des étrangers éligibles

Commentaires :

Accompagnement global / Parcours d'intégration renforcé

Indicateurs de suivi de l'action

Insérer les tableaux-indicateurs relatifs aux différentes thématiques d'intervention du projet d'accompagnement comprenant différents dimensions (par exemple : apprentissage du français, accompagnement vers l'emploi, etc.). Indiquer en quoi cette action est complémentaire aux missions d'accompagnement de l'opérateur AGIR.

Commentaires :

Actions en direction des acteurs / Professionnalisation des acteurs

Indicateurs de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinents.

Objectif Valeurs-cibles
Nombre d'ateliers tenus et nombre d'heures de formation dispensées aux acteurs de l'intégration

Description des outils
Outils créés et/ou mis à disposition des professionnels

Commentaires :

Ingénierie / Coordination du contrat et gouvernance locale

Indicateurs de suivi de l'action

Ajoutez tout indicateur pertinent.

Un coordonnateur du CTAI est-il recruté (ou le sera) ? Si oui, joignez la fiche de poste et précisez :

- la part d'ETPT mobilisée ;
- s'il s'agit d'un recrutement ou d'un agent déjà en poste dont les missions ont évolué ;
- ses missions principales et les actions conduites dans ce cadre.

		Objectif <i>Valeur-cible</i>
Intitulé indicateur		
Intitulé indicateur		

2026 : Contrat territorial d'accueil et d'intégration (CTAI) de la Ville de Metz et son CCAS

Fiche-action n°04 : 1 mois en français professionnel - Metz French Pro

Axe n°2 : Maîtrise du français et inclusion numérique, clés pour l'insertion professionnelle

Informations générales

Description de l'action :

Décrire précisément l'action en indiquant le constat qui la motive, les besoins qu'elle vise à satisfaire, ses modalités de mise en œuvre, ainsi que les effets concrets qui en sont attendus sur les parcours d'intégration des bénéficiaires.

Afin de poursuivre l'engagement mené dans le cadre du CTAI sur l'année 2023-2024, Metz French Pro propose de renouveler 3 sessions de formation en français langue étrangère à visée professionnelle, organisées de janvier à décembre 2026.

Ces formations visent un objectif de 30 apprenants accompagnés vers l'obtention d'une certification linguistique officielle.

L'action propose 1 mois de formation intensive en présentiel avec un suivi individualisé jusqu'à la passation de la certification officielle (niveau A1 à B2 selon le CECRL).

Ce mois de formation est rythmé d'activités sociolinguistiques permettant de participer au parcours d'intégration des publics. La formation est organisée à une fréquence de 4 matins/ semaine de 9 h 00 à 12 h 00, soit 60 heures de formation au minimum. 3 rendez-vous individuels sont programmés pour suivre et évaluer la progression des compétences linguistiques et le projet professionnel de la personne.

Quelques séances permettront de favoriser l'acquisition de compétences et d'usages numériques.

En outre, la prestation comprend un test de positionnement initial et la passation d'une certification officielle (Test d'Évaluation de Français Intégration Résidence et Nationalité).

La formation est individualisée, bien que les activités principales soient pratiquées en sous-groupe.

Thématique(s) de l'action :

Cocher la/les thématique(s) relatives à l'action.

- Apprentissage du français
- Apprentissage du français à visée professionnelle
- Accompagnement vers / Accès à l'emploi et à la formation professionnelle
- Accès au logement
- Santé / Accès à la santé
- Accès aux droits
- Accès au sport
- Accès à la culture / aux pratiques culturelles et artistiques

- Aide à la mobilité
- Aide à la parentalité / Garde d'enfants
- Appropriation des principes de la République et des usages de la société française
- Lutte contre la fracture numérique et l'illectronisme
- Accompagnement global / Parcours d'intégration renforcé
- Actions en direction des acteurs / Professionnalisation des acteurs
- Ingénierie / Coordination du contrat et gouvernance locale
- Promotion et valorisation de la politique d'intégration

Calendrier prévisionnel de l'action :

Précisez ici la durée de l'action, la date de début et de fin de l'action et ses principaux jalons de déploiement.

De janvier à décembre 2026

Territoire de déploiement :

Précisez ici si l'action a été déployée sur l'intégralité du territoire couvert par le CTAI ou sur une partie (le cas échéant, indiquez les communes concernées).

Metz

Porteur(s) de l'action :

Indiquer si l'action est portée par la collectivité/le CCAS ou s'il est prévu un appel projets ou un appel à manifestation d'intérêt ou si un porteur est pré-identifié.

Portage de l'action :

Collectivité signataire du CTAI CCAS Porteur associatif Autre (précisez) : **Entreprise Metz French PRO**

Modalités de sélection du/des opérateur(s) en charge du déploiement de l'action :

Appel à projets (AAP) Appel à manifestation d'intérêt (AMI) Conventionnement direct
 Autre (précisez) : **Orientation BOP 104**

Commentaires :

Partenaire(s) mobilisés dans le cadre de l'action :

- France Travail OFII Opérateur AGIR CAF CPAM Conseil départemental Conseil régional Autre collectivité signataire d'un CTAI (le cas échéant, précisez) :
- Université Services hospitaliers/médico-sociaux Chambres consulaires
- Autre (précisez) : Mission locale, AMLI, ADOMA, AIEM, EST accompagnement

Commentaires :

Budget prévisionnel

Montant de la subvention demandée sur les crédits de l'action 12 du programme 104	27 340
Montant des reliquats disponibles au titre de l'exécution <i>n-1</i> (action 12 du P104) (si renouvellement contrat)	
Montant de la contribution de la collectivité	6 835
<i>dont financements directs</i>	
<i>dont contributions estimées en nature (mise à disposition d'ETP, moyens immobiliers, autres)</i>	
Contributions prévisionnelles des autres financeurs	
<i>dont programme 103</i>	
<i>dont programme 147</i>	
<i>dont programme 177</i>	
<i>dont autre programme budgétaire de l'Etat (le cas échéant, précisez)</i>	
<i>dont FAMI</i>	
<i>dont financements privés</i>	
Coût total de l'action	34 175
Coût unitaire moyen par bénéficiaire	

Commentaires :

Si contributions en nature, précisez lesquelles.

Indicateurs de suivi et d'évaluation

Cette partie doit être renseignée impérativement pour toute action inscrite dans un projet de CTAl. Dans ce cadre, il conviendra de renseigner tous les tableaux des indicateurs qui serviront à l'évaluation de l'action. Si nécessaire, insérez des tableaux supplémentaires avec d'autres indicateurs.

Le modèle de tableau-indicateur à reprendre est le suivant :

	Objectif Valeur-cible
Nombre total d'étrangers éligibles	30
Nombres d'heures de formation	435

Nombre de participants ayant progressés d'au moins un niveau	30
--	----

7. Indicateurs relatifs au nombre de bénéficiaires (étrangers bénéficiaires et/ou acteurs de l'intégration)

1.7. Si l'action s'adresse à des étrangers primo-arrivants

	Objectif <i>Valeurs-cibles</i>
Nombre total d'étrangers éligibles bénéficiaires de l'action	30
dont hommes	
dont femmes	
dont moins de 25 ans	
dont BPI	<p>dont BPI hommes</p> <p>dont BPI femmes</p> <p>dont BPI moins de 25 ans</p>
dont BPT	
dont autres publics hors EPA (<i>précisez le cas échéant la nature des publics et part des publics concernés sur la totalité de l'action</i>)	

Commentaires :

1.8. Si l'action s'adresse à des acteurs de l'intégration

	Objectif Valeurs-cibles
Identité des acteurs de l'intégration bénéficiaire de l'action	
Nombre d'acteurs de l'intégration bénéficiaires d'une action de formation	

Commentaires :

8. Indicateurs qualitatifs (par type d'action) :

Insérez uniquement les tableaux pour la/les thématique(s) concernée(s) par l'action.

Apprentissage du français (y compris à visée professionnelle)

Indicateurs de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinent.

	Objectif Valeurs-cibles
Nombre d'heures de formation dispensées (nombre d'heures dispensées, indépendamment du nombre de bénéficiaires. Pour une formation de 10 heures dispensées à 20 bénéficiaires, compter 10 heures et non $10 \times 20 = 200$ heures)	435
Coût horaire unitaire (= coût total de l'action/nombre d'heures de formations dispensées/nombre total de bénéficiaires)	

	Objectif Valeurs-cibles
Nombre de participants assidus (nombre de participants dont le taux de présence aux séances de formation dispensées est égal ou supérieur à 80 % du nombre d'heures prévues dans leur parcours individuel de formation)	30
	Objectif Valeurs-cibles

Nombre de participants ayant progressé d'au moins un niveau du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) entre le début et la fin de la formation	30
Nombre de participants ayant passé une certification à l'issue de la formation	30

Commentaires :

Accompagnement vers / Accès à l'emploi et à la formation professionnelle

Indicateur de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinent.

Objectif Valeurs-cibles
Durée moyenne du parcours vers l'emploi (Exprimée en mois entre l'inscription du bénéficiaire dans le parcours et sa sortie)
Nombre de bénéficiaires en sortie positive à l'issue du parcours d'accompagnement vers l'emploi <i>Est considérée comme une sortie positive : une sortie en emploi quels qu'en soient la nature et le type ainsi qu'en formation pré-qualifiante / qualifiante / certifiante ou diplômante.</i>
Nombre de bénéficiaires en formation professionnelle
Nombre de bénéficiaires en emploi durable à l'issue du parcours <i>Un emploi durable correspond à tout contrat de plus de 6 mois quels qu'en soient la nature et le type.</i>
Nombre de bénéficiaires en sortie positive 6 mois après leur sortie de parcours (Si ce suivi à 6 mois n'est pas réalisé, le préciser)

Commentaires :

Accès au logement

Indicateur de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinent.

	Objectif Valeurs-cibles
Nombre de ménages accompagnés vers le logement	
Durée moyenne des parcours d'accompagnement vers le logement, dispensée sur cette action	
Nombre de ménages ayant pu accéder à un logement pérenne <i>Une sortie positive est une sortie en logement pérenne (logement public ou privé, résidence sociale, foyer de jeunes travailleurs) et non en hébergement.</i>	
Part sur la totalité des participants en situation de fin de parcours	

Commentaires :

Accès à la santé

Nature de l'accompagnement : (plusieurs réponses possibles)

- Accompagnement dans l'accès au droit commun en matière de santé ou d'accès aux soins
- Accompagnement dans l'accès aux soins de santé mentale
- Prise en charge du psycho traumatisme
- Prise en charge du psycho traumatisme pour les personnes victimes de violences sexistes ou sexuelles
- Autres (préciser) :

Indicateur de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinent.

	Objectif Valeurs-cibles
Nombre de consultations médicales pour des étrangers éligibles	
Nombre moyen de consultations médicales par participants	
Part des consultations médicales réalisées avec une prestation d'interprétariat (%)	

Commentaires :

Accès aux droits

Nature de l'accompagnement : (plusieurs réponses possibles)

- Accès au droit commun (CPAM, CAF...)
- Aide administrative et juridique en droit des étrangers
- Accès aux droits pour les femmes victimes de violence
- Autres (préciser) :

Indicateurs de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinent.

	Objectif Valeurs-cibles
Nombre d'heures de formation d'accompagnement consacrées aux bénéficiaires (Nombre d'heures dispensées, indépendamment du nombre de bénéficiaires. Pour une formation ou un accompagnement de 10 heure dispensé à 20 bénéficiaires, compter 10 heures et non $10 \times 20 = 200$ heures)	65 h Soit 60h de formation collectives et 5h d'entretiens individuels
Coût horaire unitaire (= coût total de l'action/nombre d'heures de formations ou d'accompagnement dispensées/nombre total de bénéficiaires)	

Outils et méthodes utilisés	Description des outils et des méthodes

Commentaires :

Accès au sport

Indicateurs de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinent.

Objectif Valeurs-cibles
Nombre d'événements sportifs auxquels les bénéficiaires ont participé
Intitulé indicateur
Intitulé indicateur

Commentaires :

Accès à la culture / aux pratiques culturelles et artistiques

Indicateurs de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinent.

Objectif Valeurs-cibles
Nombre d'événements culturels et artistiques auxquels les bénéficiaires ont participé

Commentaires :

Aide à la mobilité

Thématique(s) de l'action : (plusieurs réponses possibles)

- Formations générales à la mobilité (connaissance du territoire, utilisation des transports collectifs, utilisation de moyens de transports alternatifs, mobilité partagée)
- Formations spécifiques au code de la route
- Apprentissage du vocabulaire du code de la route et/ou de la conduite
- Accompagnement vers des solutions de mobilité alternatives à la conduite automobile
- Formations spécifiques à la conduite automobile
- Autres (préciser) :

Indicateurs de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinent.

Objectif Valeurs-cibles

Nombre de personnes accompagnées dans un parcours de formation à la mobilité ayant obtenu le code de la route	
Nombre de personnes accompagnées dans un parcours de formation à la mobilité ayant obtenu le permis de conduire	

Commentaires :

Aide à la parentalité / Garde d'enfants

Indicateurs de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinent.

	Objectif Valeurs-cibles
Nombre de places en crèche / halte-garderie	
Nombre d'ateliers de sensibilisation	

Commentaires :

Appropriation des principes de la République et des usages de la société française

Thématique(s) de l'action : (plusieurs réponses possibles)

- Laïcité
- Égalité femmes-hommes
- Citoyenneté
- Parentalité
- Liens avec la société d'accueil (parrainage, mentorat...)
- Autres (préciser) :

Indicateurs de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinent.

	Objectif Valeurs-cibles
Nombre d'heures de formation ou d'accompagnement dispensées	

(Nombre d'heures dispensées, indépendamment du nombre de bénéficiaires. Pour une formation ou un accompagnement de 10 heure dispensé à 20 bénéficiaires, compter 10 heures et non 10x20=200 heures)	
Coût horaire unitaire (= coût total de l'action/nombre d'heures de formations ou d'accompagnement dispensées/nombre total de bénéficiaires)	

Outils et méthodes utilisés pour l'appropriation des principes de la République et les usages de la société française	Description des outils et des méthodes

	Objectif Valeurs-cibles
Nombre de binômes constitués (parrainage, mentorat)	

Commentaires :

Lutte contre la fracture numérique et l'illectronisme

Indicateurs de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinents.

	Objectif Valeurs-cibles
Nombre d'heures de formation consacrées à la réduction de l'illectronisme (Nombre d'heures dispensées, indépendamment du nombre de bénéficiaires. Pour une formation de 10 heure dispensée à 20 bénéficiaires, compter 10 heures et non 10x20=200 heures)	
Coût horaire unitaire (= coût total de l'action/nombre d'heures de formations dispensées/nombre total de bénéficiaires)	

	Objectif Valeurs-cibles
Nombre d'outils (tablette, etc.) mis à disposition individuellement des étrangers éligibles	

Commentaires :

Accompagnement global / Parcours d'intégration renforcé

Indicateurs de suivi de l'action

Insérer les tableaux-indicateurs relatifs aux différentes thématiques d'intervention du projet d'accompagnement comprenant différents dimensions (par exemple : apprentissage du français, accompagnement vers l'emploi, etc.). Indiquer en quoi cette action est complémentaire aux missions d'accompagnement de l'opérateur AGIR.

Commentaires :

Actions en direction des acteurs / Professionnalisation des acteurs

Indicateurs de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinents.

Objectif Valeurs-cibles
Nombre d'ateliers tenus et nombre d'heures de formation dispensées aux acteurs de l'intégration
Description des outils
Outils créés et/ou mis à disposition des professionnels

Commentaires :

Ingénierie / Coordination du contrat et gouvernance locale

Indicateurs de suivi de l'action

Ajoutez tout indicateur pertinent. Un coordonnateur du CTAL est-il recruté (ou le sera) ? Si oui, joignez la fiche de poste et précisez :

- la part d'ETPT mobilisée ;
- s'il s'agit d'un recrutement ou d'un agent déjà en poste dont les missions ont évolué ;
- ses missions principales et les actions conduites dans ce cadre.

Objectif Valeur-cible
Intitulé indicateur
Intitulé indicateur

2026 : Contrat territorial d'accueil et d'intégration (CTAI) de la Ville de Metz et son CCAS

Fiche-action n° 05 : Améliorer la maîtrise de la langue française, l'accès à la formation et à l'emploi du publics CTAI. Favoriser le vivre ensemble par l'appropriation des valeurs et principes de la République - Centre de formation CASSIS.

Axe n°2 : Maîtrise du français et inclusion numérique, clés de l'insertion professionnelle

Informations générales

Description de l'action :

Décrire précisément l'action en indiquant le constat qui la motive, les besoins qu'elle vise à saisir, ses modalités de mise en œuvre, ainsi que les effets concrets qui en sont attendus sur les parcours d'intégration des bénéficiaires.

La langue française est un le premier frein identifié pour l'intégration des personnes primo-arrivantes en France.

L'expérience du centre de formation de CASSIS, menée ces dernières années, a mis en évidence plusieurs difficultés :

- Les personnes se présentent avec un positionnement de niveau approximatif (« attestation de niveau atteint » sans précisions), ce qui implique une difficulté à évaluer la progression, sans avoir refait sa propre évaluation. Cela conduit également de devoir exercer auprès de groupes très hétérogènes en termes de niveau.
- Les personnes connaissent des ruptures de parcours d'apprentissage, impactées par les multiples convocations et engagements émanant de différents opérateurs du Contrat d'Intégration Républicaine (ALAJI, GRETA, AFPA) et de structures créatrices de droits, telles que France travail, Centre Moselle solidarité...
- Certaines personnes rencontrent des difficultés d'apprentissage en raison de difficultés personnelles qui les démotivent et les désengagent de leur dynamique (absence de mode de garde d'enfants, problèmes administratifs, de mobilité ou de santé).

Ce projet a pour objectif **d'accompagner dans l'apprentissage de la langue française, les publics primo-arrivants et réfugiés qu'ils soient en cours de formation, déjà en emploi ou demandeurs d'emploi**. L'enseignement dispensé est à visée professionnelle pour les niveaux **infra A1 et infra A2**, avec certification des niveaux.

Il se traduit concrètement par la création de 2 groupes de niveau infra A1 et infra A2 à visée professionnelle (de janvier 2025 à décembre 2026) pour 300h par groupe d'apprentissage reparties sur 30 semaines au maximum (dont quelques heures d'accompagnement individuel pour lever les blocages).

Le **groupe infra A1** sera constitué de 12 personnes au maximum, en raison du faible niveau à l'entrée en formation, ce qui engendre des difficultés de compréhension, dans la vie quotidienne, un manque d'autonomie et un besoin de soutien administratif accru, au-delà de l'apprentissage du français (cf. bilan de la précédente session 2024/2025 soutenue au titre de l'avenant 2 du CTAI).

Ainsi, pour répondre au besoin spécifique du public, il est proposé chaque semaine

- 9 h d'enseignement collectif d'apprentissage du français incluant les valeurs et principes de la république et la découverte de l'environnement de proximité.
- 1h d'accompagnement individuel (qui s'entend comme une heure dédiée, à la lecture à l'explication ou à une démarche administrative nécessaire à la personne). Elle est mise en œuvre pour les personnes du groupe qui expriment des difficultés (administratives, médicales, éducatives) qui freinent leur autonomie et par extension la capacité d'apprentissage (cf. bilan CTAL 2024/2025).

Le **groupe infra A2** sera constitué de 12 personnes au maximum, avec un niveau encore fragile et hésitant, nécessitant un besoin de soutien administratif et de réassurance, au-delà de l'apprentissage du français favorisant ainsi l'autonomie et l'accès à l'emploi plus rapidement.

Pour répondre au besoin spécifique du public, il est proposé chaque semaine :

- 9h d'enseignement collectif, d'apprentissage du français incluant les valeurs et principes de la République
- 2h d'accompagnement à l'insertion professionnelle soit dans le cadre des cours FLE dispensés mais également par des actions plus collectives (visite d'employeur ou de structures, job dating, forum...)
- 1h d'accompagnement individuel (qui s'entend comme une heure dédiée à la lecture à l'explication ou à une démarche administrative nécessaire). Elle est mise en œuvre pour les personnes du groupe qui expriment des difficultés (administratives, médicales, éducatives) qui freinent leur autonomie et par extension la capacité d'apprentissage (cf bilan CTAL 2024/2025)

En complément :

- Passage de la certification (en lien avec les organismes agréés) à la charge des participants.
- Ateliers et sorties liés aux thématiques des cours.
- Travail en collaboration avec les entreprises locales et associations pour l'insertion professionnelle des apprenants.
- Participation active à la dynamique des réseaux FLE, CTAL et employeurs par un travail en commun.

Thématique(s) de l'action :

Cocher la/les thématique(s) relatives à l'action.

- Apprentissage du français
- Apprentissage du français à visée professionnelle
- Accompagnement vers / Accès à l'emploi et à la formation professionnelle
- Accès au logement
- Santé / Accès à la santé
- Accès aux droits
- Accès au sport
- Accès à la culture / aux pratiques culturelles et artistiques
- Aide à la mobilité
- Aide à la parentalité / Garde d'enfants
- Appropriation des principes de la République et des usages de la société française
- Lutte contre la fracture numérique et l'illectronisme
- Accompagnement global / Parcours d'intégration renforcé
- Actions en direction des acteurs / Professionnalisation des acteurs
- Ingénierie / Coordination du contrat et gouvernance locale
- Promotion et valorisation de la politique d'intégration

Calendrier prévisionnel de l'action :

Précisez ici la durée de l'action, la date de début et de fin de l'action et ses principaux jalons de déploiement.

De janvier 2026 à décembre 2026

Territoire de déploiement :

Précisez ici si l'action a été déployée sur l'intégralité du territoire couvert par le CTAI ou sur une partie (le cas échéant, indiquez les communes concernées).

Metz prioritairement et par extension, Metz Métropole (en raison de la mobilité des personnes à l'occasion de leur parcours d'intégration)

Porteur(s) de l'action :

Indiquer si l'action est portée par la collectivité/le CCAS ou s'il est prévu un appel projets ou un appel à manifestation d'intérêt ou si un porteur est pré-identifié.

Portage de l'action :

Collectivité signataire du CTAI CCAS Porteur associatif Autre (précisez) : CASSIS

Modalités de sélection du/des opérateur(s) en charge du déploiement de l'action :

Appel à projets (AAP) Appel à manifestation d'intérêt (AMI) Conventionnement direct
 Autre (précisez) : Orientation BOP 104

Commentaires :

Partenaire(s) mobilisés dans le cadre de l'action :

France Travail OFII Opérateur AGIR CAF CPAM Conseil départemental Conseil régional Autre collectivité signataire d'un CTAI (le cas échéant, précisez) :

Université Services hospitaliers/médico-sociaux Chambres consulaires

Autre (précisez) : Mission locale, AIEM, AMLI, ADOMA, services municipaux ...

Commentaires :

Les formatrices participent activement au travail de réseau permettant ainsi la mobilisation des publics (réunions avec les partenaires, participation engagée aux groupes de travail proposés et formations)

Réseaux pour la mobilisation des publics : réseau CTAI (financement formation alphabétisation 2023/2025), Ville de Metz (service Metz emploi insertion), Mission Locale, AIEM, AEA, AGIR, AMLI, ADOMA, la Maison du FLE,

les bénéficiaires eux-mêmes, CIDFF, les chantiers d'insertion, les employeurs...

Budget prévisionnel

Montant de la subvention demandée sur les crédits de l'action 12 du programme 104

36 640

Montant des reliquats disponibles au titre de l'exécution n-1 (action 12 du P104) (si renouvellement contrat)	
Montant de la contribution de la collectivité	9 160
<i>dont financements directs</i>	
<i>dont contributions estimées en nature (mise à disposition d'ETP, moyens immobiliers, autres)</i>	
Contributions prévisionnelles des autres financeurs	
<i>dont programme 103</i>	
<i>dont programme 147</i>	
<i>dont programme 177</i>	
<i>dont autre programme budgétaire de l'État (le cas échéant, précisez)</i>	
<i>dont FAMI</i>	
<i>dont financements privés</i>	
Coût total de l'action	45 800
Coût unitaire moyen par bénéficiaire	

Commentaires :

Indicateurs de suivi et d'évaluation

Cette partie doit être renseignée impérativement pour toute action inscrite dans un projet de CTAl. Dans ce cadre, il conviendra de renseigner tous les tableaux des indicateurs qui serviront à l'évaluation de l'action. Si nécessaire, insérez des tableaux supplémentaires avec d'autres indicateurs.

Le modèle de tableau-indicateur à reprendre est le suivant :

	Objectif Valeur-cible
Nombre d'étrangers éligibles	24
Nombre d'heures de formations dispensées	300

Nombre de participants ayant progressés d'au moins un niveau	6/12 infra A1 10/12 infra A2
Nombre de sorties proposées	9

La valeur cible s'entend comme une file active, c'est-à-dire 24 personnes ayant plus de 80% de présence assidue ce qui peut correspondre à 60 personnes entrées.

9. Indicateurs relatifs au nombre de bénéficiaires (étrangers bénéficiaires et/ou acteurs de l'intégration)

1.9. Si l'action s'adresse à des étrangers primo-arrivants

	Objectif <i>Valeurs-cibles</i>
Nombre total d'étrangers éligibles bénéficiaires de l'action	24
dont hommes	
dont femmes	
dont moins de 25 ans	
dont BPI	<p>dont BPI hommes</p> <p>dont BPI femmes</p> <p>dont BPI moins de 25 ans</p>
dont BPT	
dont autres publics hors EPA (<i>précisez le cas échéant la nature des publics et part des publics concernés sur la totalité de l'action</i>)	

Commentaires :

1.10. Si l'action s'adresse à des acteurs de l'intégration

	Objectif <i>Valeurs-cibles</i>
Identité des acteurs de l'intégration bénéficiaire de l'action	

Nombre d'acteurs de l'intégration bénéficiaires d'une action de formation	
--	--

Commentaires :

10. Indicateurs qualitatifs (par type d'action) :

Insérez uniquement les tableaux pour la/les thématique(s) concernée(s) par l'action.

Apprentissage du français (y compris à visée professionnelle)

Indicateurs de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinent.

	Objectif Valeurs-cibles
Nombre d'heures de formation dispensées (nombre d'heures dispensées, indépendamment du nombre de bénéficiaires. Pour une formation de 10 heure dispensée à 20 bénéficiaires, compter 10 heures et non 10x20=200 heures)	300
Coût horaire unitaire (= coût total de l'action/nombre d'heures de formations dispensées/nombre total de bénéficiaires)	

	Objectif Valeurs-cibles
Nombre de participants assidus (nombre de participants dont le taux de présence aux séances de formation dispensées est égal ou supérieur à 80 % du nombre d'heures prévues dans leur parcours individuel de formation)	24
Nombre de participants ayant progressé d'au moins un niveau du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) entre le début et la fin de la formation	20
Nombre de participants ayant passé une certification à l'issue de la formation	12

Commentaires :

Accompagnement vers / Accès à l'emploi et à la formation professionnelle

Indicateur de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinent.

	Objectif Valeurs-cibles
Durée moyenne du parcours vers l'emploi (Exprimée en mois entre l'inscription du bénéficiaire dans le parcours et sa sortie)	9 mois
Nombre de bénéficiaires en sortie positive à l'issue du parcours d'accompagnement vers l'emploi <i>Est considérée comme une sortie positive : une sortie en emploi quels qu'en soient la nature et le type ainsi qu'en formation pré-qualifiante / qualifiante / certifiante ou diplômante.</i>	12
Nombre de bénéficiaires en formation professionnelle	3
Nombre de bénéficiaires en emploi durable à l'issue du parcours <i>Un emploi durable correspond à tout contrat de plus de 6 mois quels qu'en soient la nature et le type.</i>	3

Commentaires :

Accès au logement

Indicateur de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinent.

	Objectif Valeurs-cibles
Nombre de ménages accompagnés vers le logement	
Durée moyenne des parcours d'accompagnement vers le logement, dispensés sur cette action	
Nombre de ménages ayant pu accéder à un logement pérenne <i>Une sortie positive est une sortie en logement pérenne (logement public ou privé, résidence sociale, foyer de jeunes travailleurs) et non en hébergement.</i>	
Part sur la totalité des participants en situation de fin de parcours	

Commentaires :

Accès à la santé

Nature de l'accompagnement : (plusieurs réponses possibles)

- Accompagnement dans l'accès au droit commun en matière de santé ou d'accès aux soins
- Accompagnement dans l'accès aux soins de santé mentale
- Prise en charge du psycho traumatisme
- Prise en charge du psycho traumatisme pour les personnes victimes de violences sexistes ou sexuelles
- Autres (préciser) :

Indicateur de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinents.

Objectif Valeurs-cibles
Nombre de consultations médicales pour des étrangers éligibles
Nombre moyen de consultations médicales par participants
Part des consultations médicales réalisées avec une prestation d'interprétariat (%)

Commentaires :**☒ Accès aux droits****Nature de l'accompagnement : (plusieurs réponses possibles)**

- Accès au droit commun (CPAM, CAF...)
- Aide administrative et juridique en droit des étrangers
- Accès aux droits pour les femmes victimes de violence
- Autres (préciser) :

Indicateurs de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinent.

Objectif Valeurs-cibles
Nombre d'heures de formation d'accompagnement consacrées aux bénéficiaires (Nombre d'heures dispensées, indépendamment du nombre de bénéficiaires. Pour une formation ou un accompagnement de 10 heure dispensé à 20 bénéficiaires, compter 10 heures et non 10x20=200 heures)

Coût horaire unitaire (= coût total de l'action/nombre d'heures de formations ou d'accompagnement dispensées/nombre total de bénéficiaires)	
---	--

Outils et méthodes utilisés	Description des outils et des méthodes
Lecture et explication des courriers reçus, Démarche concrète réalisée avec la personne (téléphone, courriers, formulaires...)	

Commentaires :

Accès au sport

Indicateurs de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinents.

	Objectif <i>Valeurs-cibles</i>
Nombre d'événements sportifs auxquels les bénéficiaires ont participé	
Intitulé indicateur	
Intitulé indicateur	

Commentaires :

Accès à la culture / aux pratiques culturelles et artistiques

Indicateurs de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinents.

	Objectif <i>Valeurs-cibles</i>
Nombre d'événements culturels et artistiques auxquels les bénéficiaires ont participé	3

Commentaires : Les formatrices effectuent un travail de veille régulière sur les programmations éventuelles culturelles afin d'accompagner les groupes sur une pluralité d'activités.

Aide à la mobilité

Thématique(s) de l'action : (plusieurs réponses possibles)

- Formations générales à la mobilité (connaissance du territoire, utilisation des transports collectifs, utilisation de moyens de transports alternatifs, mobilité partagée)
- Formations spécifiques au code de la route
- Apprentissage du vocabulaire du code de la route et/ou de la conduite
- Accompagnement vers des solutions de mobilité alternatives à la conduite automobile
- Formations spécifiques à la conduite automobile
- Autres (préciser) :

Indicateurs de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinents.

Objectif Valeurs-cibles
Nombre de personnes accompagnées dans un parcours de formation à la mobilité ayant obtenu le code de la route
Nombre de personnes accompagnées dans un parcours de formation à la mobilité ayant obtenu le permis de conduire

Commentaires :

La mobilité est un support de formation à l'apprentissage de la langue, les sorties culturelles permettent l'expérimentation

Aide à la parentalité / Garde d'enfants

Indicateurs de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinent.

Objectif Valeurs-cibles
Nombre de places en crèche / halte-garderie
Nombre d'ateliers de sensibilisation

Commentaires :

Appropriation des principes de la République et des usages de la société française

Thématique(s) de l'action : (plusieurs réponses possibles)

- Laïcité
- Égalité femmes-hommes
- Citoyenneté
- Parentalité
- Liens avec la société d'accueil (parrainage, mentorat...)
- Autres (préciser) :

Indicateurs de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinent.

Objectif Valeurs-cibles
Nombre d'heures de formation ou d'accompagnement dispensées (Nombre d'heures dispensées, indépendamment du nombre de bénéficiaires. Pour une formation ou un accompagnement de 10 heures dispensé à 20 bénéficiaires, compter 10 heures et non $10 \times 20 = 200$ heures)
Coût horaire unitaire (= coût total de l'action/nombre d'heures de formations ou d'accompagnement dispensées/nombre total de bénéficiaires)

Outils et méthodes utilisés pour l'appropriation des principes de la République et les usages de la société française	Description des outils et des méthodes

Objectif Valeurs-cibles
Nombre de binômes constitués (parrainage, mentorat)

Commentaires :

Lutte contre la fracture numérique et l'illectronisme

Indicateurs de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinents.

Objectif Valeurs-cibles
Nombre d'heures de formation consacrées à la réduction de l'illectronisme (Nombre d'heures dispensées, indépendamment du nombre de bénéficiaires. Pour une formation de 10 heure dispensée à 20 bénéficiaires, compter 10 heures et non 10x20=200 heures)
Coût horaire unitaire (= coût total de l'action/nombre d'heures de formations dispensées/nombre total de bénéficiaires)

Objectif Valeurs-cibles
Nombre d'outils (tablette, etc.) mis à disposition individuellement des étrangers éligibles

Commentaires :

Accompagnement global / Parcours d'intégration renforcé

Indicateurs de suivi de l'action

Insérer les tableaux-indicateurs relatifs aux différentes thématiques d'intervention du projet d'accompagnement comprenant différents dimensions (par exemple : apprentissage du français, accompagnement vers l'emploi, etc.). Indiquer en quoi cette action est complémentaire aux missions d'accompagnement de l'opérateur AGIR.

Commentaires :

Actions en direction des acteurs / Professionnalisation des acteurs

Indicateurs de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinent.

Objectif Valeurs-cibles
Nombre d'ateliers tenus et nombre d'heures de formation dispensées aux acteurs de l'intégration

Description des outils
Outils créés et/ou mis à disposition des professionnels

Commentaires :

Ingénierie / Coordination du contrat et gouvernance locale

Indicateurs de suivi de l'action

Ajoutez tout indicateur pertinent.

Un coordonnateur du CTAI est-il recruté (ou le sera) ? Si oui, joignez la fiche de poste et précisez :

- la part d'ETPT mobilisée ;
- s'il s'agit d'un recrutement ou d'un agent déjà en poste dont les missions ont évolué ;
- ses missions principales et les actions conduites dans ce cadre.

Intitulé indicateur	Objectif <i>Valeur-cible</i>
Intitulé indicateur	

2026 : Contrat territorial d'accueil et d'intégration (CTAI) de la Ville de Metz et son CCAS

Fiche-action n°06 : Renforcer les compétences numériques des publics primo-arrivants et des structures accompagnatrices - Mission inclusion numérique Ville de Metz

Axe 2 : Maîtrise du français et inclusion numérique, clés pour l'insertion professionnelle

Informations générales

Description de l'action :

Décrire précisément l'action en indiquant le constat qui la motive, les besoins qu'elle vise à saisir, ses modalités de mise en œuvre, ainsi que les effets concrets qui en sont attendus sur les parcours d'intégration des bénéficiaires.

Objectifs : Favoriser l'intégration par l'accès aux outils numériques

Depuis le 1er juillet 2025, la majorité des bénéficiaires d'un premier titre de séjour, doivent accéder à un dispositif unique pour l'apprentissage du français : une application numérique.

Toutefois, les primo-arrivants rencontrent des freins multiples qui peuvent entraver leur progression linguistique.

Hébergés en structure ou chez des tiers, ils n'ont pas forcément accès à un ordinateur ou à une connexion stable de manière continue, et ne disposent pas de ressources suffisantes pour acquérir leur propre matériel ou payer une connexion.

Par ailleurs, face à ces nouvelles dispositions, les associations messines de soutien à l'intégration des personnes primo-arrivantes sont elles-mêmes confrontées à des difficultés d'accès au numérique, qui ne leur permet pas d'accompagner de manière optimale les bénéficiaires dans l'usage de ce nouvel outil d'apprentissage.

Un besoin de soutien logistique et technique relatif à leur accompagnement via l'outil numérique a donc été remonté par plusieurs structures au sein du réseau CTAI.

La Mission inclusion numérique de la ville de Metz a pour objectif **de lutter contre la fracture numérique** en offrant une réponse adaptée aux citoyens en difficulté sur ces sujets. 7 conseillers numériques interviennent ainsi dans différents équipements de la ville, afin d'accompagner les usagers vers l'autonomie et la maîtrise du numérique (ex : prendre en main un équipement, se familiariser avec l'environnement numérique, envoyer/recevoir et gérer ses courriers électroniques, ranger et stocker ses documents, réaliser des démarches administratives, naviguer sur internet, utiliser les applications d'apprentissage du français).

Aussi, cet accompagnement spécifique combinant apprentissage linguistique et numérique doit permettre :

- D'engager chaque réfugié dans un parcours d'intégration renforcé ;
- D'améliorer l'accès à la maîtrise de la langue française et l'accès à la formation et à l'emploi des réfugiés ;
- D'améliorer l'accès aux droits ;
- De favoriser les liens entre les réfugiés et la France ;
- De faciliter d'accès à une offre de matériel informatique à prix solidaire.

D'autres thématiques connexes seront traitées dès le début des parcours d'intégration des bénéficiaires, comme la question de l'usage de l'intelligence artificielle, la sensibilisation à la propagation de fake-news ou encore la sécurisation des données numériques.

Concrètement, l'offre de la Mission inclusion numérique repose sur :

- le soutien à l'équipement informatique pour les structures accompagnatrices en s'appuyant sur la convention signée en avril 2025 par Emmaüs-Connect et l'Eurométropole de Metz.
- le soutien à l'équipement de personnes primo-arrivantes accompagnées par les structures précitées ;
- la valorisation de lieux équipés et facilitant l'autonomie numérique (ex : les bibliothèques) ;
- l'appui technique aux acteurs engagés dans l'accompagnement numérique ;
- l'équipement d'un lieu dédié avec 8 portables connectés à internet, et la présence d'un Conseiller Numérique (ou d'un acteur de l'intégration formé) ;
- l'accès plus général à tout type d'outil numérique par la présence d'un conseiller numérique lors de permanence dédiées (prise en main et réassurance face à l'outil)
- le soutien à l'apprentissage de la langue française via l'application dédiée, mais aussi de manière plus globale à l'accès et à la consultation de sites ressources pour le public-cible comme refugiés.info ou l'ANEF
- le soutien et l'accompagnement des publics à l'utilisation des ressources numériques disponibles en médiathèques (en particulier sur l'apprentissage du FLE ou du Code de la route)

Thématique(s) de l'action :

Cocher la/les thématique(s) relatives à l'action.

- Apprentissage du français
- Apprentissage du français à visée professionnelle
- Accompagnement vers / Accès à l'emploi et à la formation professionnelle
- Accès au logement
- Santé / Accès à la santé
- Accès aux droits
- Accès au sport
- Accès à la culture / aux pratiques culturelles et artistiques
- Aide à la mobilité
- Aide à la parentalité / Garde d'enfants
- Appropriation des principes de la République et des usages de la société française
- Lutte contre la fracture numérique et l'illectronisme
- Accompagnement global / Parcours d'intégration renforcé
- Actions en direction des acteurs / Professionnalisation des acteurs
- Ingénierie / Coordination du contrat et gouvernance locale
- Promotion et valorisation de la politique d'intégration

Calendrier prévisionnel de l'action :

Précisez ici la durée de l'action, la date de début et de fin de l'action et ses principaux jalons de déploiement.

De janvier 2026 à décembre 2026

Territoire de déploiement :

Précisez ici si l'action a été déployée sur l'intégralité du territoire couvert par le CTAl ou sur une partie (le cas échéant, indiquez les communes concernées).

Metz

Porteur(s) de l'action :

Indiquer si l'action est portée par la collectivité/le CCAS ou s'il est prévu un appel projets ou un appel à manifestation d'intérêt ou si un porteur est pré-identifié.

Portage de l'action : GIP FTLV

Collectivité signataire du CTAI CCAS Porteur associatif Autre (précisez) : CASSIS

Modalités de sélection du/des opérateur(s) en charge du déploiement de l'action :

Appel à projets (AAP) Appel à manifestation d'intérêt (AMI) Conventionnement direct
 Autre (précisez) : Orientation BOP 104

Commentaires :

Partenaire(s) mobilisés dans le cadre de l'action :

France Travail OFII Opérateur AGIR CAF CPAM Conseil départemental Conseil régional Autre collectivité signataire d'un CTAI (le cas échéant, précisez) :
 Université Services hospitaliers/médico-sociaux Chambres consulaires
 Autre (précisez) : Mission locale, AIEM, AMLI, ADOMA, services municipaux, associations FLE

Commentaires :

Budget prévisionnel

Montant de la subvention demandée sur les crédits de l'action 12 du programme 104	17 500
Montant des reliquats disponibles au titre de l'exécution n-1 (action 12 du P104) (si renouvellement contrat)	
Montant de la contribution de la collectivité	4 500
<i>dont financements directs</i>	
<i>dont contributions estimées en nature (mise à disposition d'ETP, moyens immobiliers, autres)</i>	
Contributions prévisionnelles des autres financeurs	
<i>dont programme 103</i>	
<i>dont programme 147</i>	
<i>dont programme 177</i>	

<i>dont autre programme budgétaire de l'État (le cas échéant, précisez)</i>	
<i>dont FAMI</i>	
<i>dont financements privés</i>	
Coût total de l'action	22 000
Coût unitaire moyen par bénéficiaire	

Commentaires :

Si contributions en nature, précisez lesquelles.

Indicateurs de suivi et d'évaluation

Cette partie doit être renseignée impérativement pour toute action inscrite dans un projet de CTAI. Dans ce cadre, il conviendra de renseigner tous les tableaux des indicateurs qui serviront à l'évaluation de l'action. Si nécessaire, insérez des tableaux supplémentaires avec d'autres indicateurs.

Le modèle de tableau-indicateur à reprendre est le suivant :

	Objectif Valeur-cible
Nombre d'étrangers éligibles	75
Nombre d'heures de formations dispensées	
Nombre de participants ayant progressés d'au moins un niveau	
Nombre de sorties proposées	3

11. Indicateurs relatifs au nombre de bénéficiaires (étrangers bénéficiaires et/ou acteurs de l'intégration)

1.11. Si l'action s'adresse à des étrangers primo-arrivants

	Objectif Valeurs-cibles
Nombre total d'étrangers éligibles bénéficiaires de l'action	75
dont hommes	
dont femmes	
dont moins de 25 ans	
dont BPI	

<p style="text-align: right;">dont BPI hommes</p> <p style="text-align: right;">dont BPI femmes</p> <p style="text-align: right;">dont BPI moins de 25 ans</p> <p style="text-align: right;">dont BPT</p> <p style="text-align: right;"><i>dont autres publics hors EPA (précisez le cas échéant la nature des publics et part des publics concernés sur la totalité de l'action)</i></p>	<p>10 francophones</p>
---	------------------------

Commentaires :

1.12. Si l'action s'adresse à des acteurs de l'intégration

	Objectif Valeurs-cibles
Identité des acteurs de l'intégration bénéficiaire de l'action	
Nombre d'acteurs de l'intégration bénéficiaires d'une action de formation	10

Commentaires :

12. Indicateurs qualitatifs (par type d'action) :

Insérez uniquement les tableaux pour la/les thématique(s) concernée(s) par l'action.

[Apprentissage du français \(y compris à visée professionnelle\)](#)

Indicateurs de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinent.

	Objectif Valeurs-cibles
Nombre d'heures de formation dispensées (nombre d'heures dispensées, indépendamment du nombre de bénéficiaires. Pour une formation de 10 heures dispensées à 20 bénéficiaires, compter 10 heures et non $10 \times 20 = 200$ heures)	
Coût horaire unitaire (= coût total de l'action/nombre d'heures de formations dispensées/nombre total de bénéficiaires)	

Objectif

	Valeurs-cibles
Nombre de participants assidus (nombre de participants dont le taux de présence aux séances de formation dispensées est égal ou supérieur à 80 % du nombre d'heures prévues dans leur parcours individuel de formation)	70
Objectif Valeurs-cibles	
Nombre de participants ayant progressé d'au moins un niveau du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) entre le début et la fin de la formation	
Nombre de participants ayant passé une certification à l'issue de la formation	

Commentaires :

L'aide à la prise en main des outils numériques d'apprentissage du français participe à l'apprentissage du français

Accompagnement vers / Accès à l'emploi et à la formation professionnelle

Indicateur de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinents.

	Objectif Valeurs-cibles
Durée moyenne du parcours vers l'emploi (Exprimée en mois entre l'inscription du bénéficiaire dans le parcours et sa sortie)	
Nombre de bénéficiaires en sortie positive à l'issue du parcours d'accompagnement vers l'emploi <i>Est considérée comme une sortie positive : une sortie en emploi quels qu'en soient la nature et le type ainsi qu'en formation pré-qualifiante / qualifiante / certifiante ou diplômante.</i>	
Nombre de bénéficiaires en formation professionnelle	
Nombre de bénéficiaires en emploi durable à l'issue du parcours <i>Un emploi durable correspond à tout contrat de plus de 6 mois quels qu'en soient la nature et le type.</i>	

Commentaires : L'aide à la prise en main des outils numériques de recherche d'emploi et d'actualisation et de positionnement France Travail participe à la réussite du parcours professionnel.

Accès au logement

Indicateur de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinents.

	Objectif Valeurs-cibles
Nombre de ménages accompagnés vers le logement	
Durée moyenne des parcours d'accompagnement vers le logement dispensé sur cette action	
Nombre de ménages ayant pu accéder à un logement pérenne <i>Une sortie positive est une sortie en logement pérenne (logement public ou privé, résidence sociale, foyer de jeunes travailleurs) et non en hébergement.</i>	
Part sur la totalité des participants en situation de fin de parcours	

Commentaires :

Accès à la santé

Nature de l'accompagnement : (plusieurs réponses possibles)

- Accompagnement dans l'accès au droit commun en matière de santé ou d'accès aux soins
- Accompagnement dans l'accès aux soins de santé mentale
- Prise en charge du psycho traumatisme
- Prise en charge du psycho traumatisme pour les personnes victimes de violences sexistes ou sexuelles
- Autres (préciser) :

Indicateur de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinents.

	Objectif Valeurs-cibles
Nombre de consultations médicales pour des étrangers éligibles	
Nombre moyen de consultations médicales par participants	
Part des consultations médicales réalisées avec une prestation d'interprétariat (%)	

Commentaires :

Accès aux droits

Nature de l'accompagnement : (plusieurs réponses possibles)

- Accès au droit commun (CPAM, CAF...)
- Aide administrative et juridique en droit des étrangers
- Accès aux droits pour les femmes victimes de violence
- Autres (préciser) :

Indicateurs de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinent.

Objectif Valeurs-cibles	

Outils et méthodes utilisés	Description des outils et des méthodes
Information, repérage des institutions concernées	Visite virtuelle des sites dédiés, et accompagnement aux démarches en cours auprès de chaque opérateur d'accès aux droits

Commentaires : l'action reste individuelle et réalisée en fonction de la demande

Accès au sport

Indicateurs de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinent.

Objectif Valeurs-cibles	
Nombre d'événements sportifs auxquels les bénéficiaires ont participé	
Intitulé indicateur	
Intitulé indicateur	

Commentaires :

Accès à la culture / aux pratiques culturelles et artistiques

Indicateurs de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinent.

	Objectif <i>Valeurs-cibles</i>
Nombre d'événements culturels et artistiques auxquels les bénéficiaires ont participé	

Commentaires :

Aide à la mobilité

Thématique(s) de l'action : (plusieurs réponses possibles)

- Formations générales à la mobilité (connaissance du territoire, utilisation des transports collectifs, utilisation de moyens de transports alternatifs, mobilité partagée)
- Formations spécifiques au code de la route
- Apprentissage du vocabulaire du code de la route et/ou de la conduite
- Accompagnement vers des solutions de mobilité alternatives à la conduite automobile
- Formations spécifiques à la conduite automobile
- Autres (préciser) :

Indicateurs de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinents.

	Objectif <i>Valeurs-cibles</i>
Nombre de personnes accompagnées dans un parcours de formation à la mobilité ayant obtenu le code de la route	
Nombre de personnes accompagnées dans un parcours de formation à la mobilité ayant obtenu le permis de conduire	

Commentaires :

Aide à la parentalité / Garde d'enfants

Indicateurs de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinent.

	Objectif Valeurs-cibles
Nombre de places en crèche / halte-garderie	
Nombre d'ateliers de sensibilisation	

Commentaires : Accès au portail famille de la ville notamment

Appropriation des principes de la République et des usages de la société française

Thématique(s) de l'action : (plusieurs réponses possibles)

- Laïcité
- Égalité femmes-hommes
- Citoyenneté
- Parentalité
- Liens avec la société d'accueil (parrainage, mentorat...)
- Autres (préciser) :

Indicateurs de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinents.

	Objectif Valeurs-cibles
Nombre d'heures de formation ou d'accompagnement dispensées (Nombre d'heures dispensées, indépendamment du nombre de bénéficiaires. Pour une formation ou un accompagnement de 10 heures dispensé à 20 bénéficiaires, compter 10 heures et non $10 \times 20 = 200$ heures)	
Coût horaire unitaire (= coût total de l'action/nombre d'heures de formations ou d'accompagnement dispensées/nombre total de bénéficiaires)	

Outils et méthodes utilisés pour l'appropriation des principes de la République et les usages de la société française	Description des outils et des méthodes
--	---

--	--

Objectif Valeurs-cibles
Nombre de binômes constitués (parrainage, mentorat)

Commentaires :

Lutte contre la fracture numérique et l'illectronisme

Indicateurs de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinents.

Objectif Valeurs-cibles
Nombre d'heures de formation consacrées à la réduction de l'illectronisme (Nombre d'heures dispensées, indépendamment du nombre de bénéficiaires. Pour une formation de 10 heures dispensée à 20 bénéficiaires, compter 10 heures et non 10x20=200 heures)
Coût horaire unitaire (= coût total de l'action/nombre d'heures de formations dispensées/nombre total de bénéficiaires)

Objectif Valeurs-cibles
Nombre d'outils (tablette, etc.) mis à disposition individuellement des étrangers éligibles

Commentaires :
<ul style="list-style-type: none"> - Équiper la maison du FLE de 8 tablettes numériques - Former les acteurs de l'intégration à l'accompagnement des publics en lien avec le numérique - Soutenir et accompagner les publics en direct, à l'utilisation des ressources numériques disponibles en médiathèques (en particulier sur l'apprentissage FLE ou du code de la route) par l'ouverture d'une permanence dédiée à la maison du FLE notamment.

Accompagnement global / Parcours d'intégration renforcé

Indicateurs de suivi de l'action

Insérer les tableaux-indicateurs relatifs aux différentes thématiques d'intervention du projet d'accompagnement comprenant différents dimensions (par exemple : apprentissage du français, accompagnement vers l'emploi, etc.). Indiquer en quoi cette action est complémentaire aux missions d'accompagnement de l'opérateur AGIR.

Commentaires :

Actions en direction des acteurs / Professionnalisation des acteurs

Indicateurs de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinent.

	Objectif Valeurs-cibles
Nombre d'ateliers tenus et nombre d'heures de formation dispensées aux acteurs de l'intégration	
	Description des outils
Outils créés et/ou mis à disposition des professionnels	

Commentaires :

Ingénierie / Coordination du contrat et gouvernance locale

Indicateurs de suivi de l'action

Ajoutez tout indicateur pertinent.

Un coordonnateur du CTAL est-il recruté (ou le sera) ? Si oui, joignez la fiche de poste et précisez :

- la part d'ETPT mobilisée ;
- s'il s'agit d'un recrutement ou d'un agent déjà en poste dont les missions ont évolué ;
- ses missions principales et les actions conduites dans ce cadre.

	Objectif Valeur-cible
Intitulé indicateur	
Intitulé indicateur	

Contrat territorial d'accueil et d'intégration (CTAI)
de la ville de Metz et son CCAS
2025/2026

Fiche-action n° 07 : Course d'orientation des jeunes primo-arrivants - Mission Locale du Pays Messin

Axe 2 : Maîtrise du français et inclusion numérique, clés pour l'insertion professionnelle

Informations générales

Description de l'action :

Décrire précisément l'action en indiquant le constat qui la motive, les besoins qu'elle vise à satisfaire, ses modalités de mise en œuvre, ainsi que les effets concrets qui en sont attendus sur les parcours d'intégration des bénéficiaires.

Constat : Les jeunes ressortissants étrangers connaissent peu les structures sociales et administratives qu'ils peuvent solliciter (transport, santé, emploi, impôts, CAF, bailleurs, etc.).
Afin de rendre ces jeunes primo-arrivants (16 à 25 ans) plus autonomes quant aux démarches à réaliser dans leur parcours d'intégration, il est essentiel de leur permettre de repérer et d'identifier les structures institutionnelles et administratives, ainsi que le rôle de chacune d'elles dans le parcours citoyen.

Objectifs

Autonomisation : Permettre aux jeunes primo-arrivants de devenir plus autonomes dans leurs démarches administratives et sociales.

Découverte : Faire découvrir les structures institutionnelles et administratives de Metz.

Intégration : Faciliter l'intégration des jeunes primo-arrivants en leur donnant les outils nécessaires pour naviguer dans leur nouvel environnement.

Description de l'action

Organiser deux courses d'orientation à la découverte de lieux institutionnels de Metz, d'une durée maximale de 4 heures. Restitution de la demi-journée : 2h. Les participants devront prendre des photos des lieux visités.

Public-cible

Jeunes primo-arrivants âgés de 16 à 25 ans.

Organisation et accompagnement

Les participants seront répartis en 4 groupes, 24 jeunes au maximum. Chaque groupe sera accompagné d'un conseiller de la mission locale.

Lieux ciblés

Mairie de Metz : Découverte des services municipaux et des démarches administratives locales, les modes d'accès, l'intérêt retenu pour chacun :

- le CAP (lieu ouvert et convivial dédié aux jeunes, aux étudiants et aux associations)
- les centres sociaux
- les équipements sportifs,
- les bibliothèques médiathèques ...
- les permanences des conseillers numériques
- la maison du FLE

CAF (Caisse d'Allocations Familiales)

- Information sur les aides sociales et les allocations relative à différents publics

France Travail :

- Découverte des services d'accompagnement à l'emploi (en particulier pour les jeunes approchant 25 ans

Centre des Impôts : retour sur l'obligation de déclaration, même sans ressources.

- Information sur les démarches fiscales.

Agence le Met : les différents abonnements disponibles, le système de tarification, le réseau de mobilité...

- Découverte des services de transport public.

Centre de Santé et CPAM : Information sur les services de santé disponibles.

Associations caritatives : Caritas, antenne de la Fondation pour le Logement des Défavorisés, Restos du cœur...

Point Accueil Ecoute Jeunes CMSEA : importance de la domiciliation pour les jeunes hébergés par des tiers.

Déroulement

Matin : Briefing initial : Explication des règles et des objectifs de la course d'orientation.

Départ : Les groupes partent avec une liste des lieux à visiter et une carte de la ville.

Visites : Chaque groupe visite les lieux indiqués, prend des photos et note les informations importantes.

Fin de matinée Retour et Débriefing : À la fin de la course, les groupes se retrouvent pour partager leurs expériences et les informations recueillies.

Sur une seconde demi-journée : au sein de la mission locale, les jeunes partageront les informations recueillies, au préalable la mission locale aura préparé un descriptif de chaque lieu. Les jeunes pourront ainsi identifier le lieu, son rôle, et le placer sur la carte de Metz.

Le travail effectué pourra être repris sous forme de livret et être distribué aux nouveaux arrivants sur la ville de Metz.

Matériel Nécessaire

Cartes de la ville.

Smartphones pour prendre des photos.

Listes des lieux à visiter.

Carnets de notes pour noter les informations importantes.

Évaluation

Retour des participants à l'appui du recueil de leurs impressions et suggestions.

Évaluation par les conseillers de la mission locale de la participation et l'engagement des jeunes mobilisés dans

l'action.

Vérification des photos et des notes prises par les participants.

Budget (détailé dans la partie budget prévisionnel)

Transport : Prévoir un budget pour les transports en commun.

Matériel : Cartes de la ville, carnets de notes

Encadrement : Rémunération des conseillers de la mission locale.

Ville de Metz : Autorisation et soutien logistique.

Thématique(s) de l'action :

Cocher la/les thématique(s) relatives à l'action.

- Apprentissage du français
- Apprentissage du français à visée professionnelle
- Accompagnement vers / Accès à l'emploi et à la formation professionnelle
- Accès au logement
- Santé / Accès à la santé
- Accès aux droits
- Accès au sport
- Accès à la culture / aux pratiques culturelles et artistiques
- Aide à la mobilité
- Aide à la parentalité / Garde d'enfants
- Appropriation des principes de la République et des usages de la société française
- Lutte contre la fracture numérique et l'illectronisme
- Accompagnement global / Parcours d'intégration renforcé
- Actions en direction des acteurs / Professionnalisation des acteurs
- Ingénierie / Coordination du contrat et gouvernance locale
- Promotion et valorisation de la politique d'intégration

Calendrier prévisionnel de l'action :

Périodes prévisionnelles de l'action : durant le premier trimestre 2026 et le dernier trimestre 2026

Durée de l'action : 7h (4h de course, 2h de restitution, 1h de temps de trajet)

Territoire de déploiement :

Précisez ici si l'action a été déployée sur l'intégralité du territoire couvert par le CTAl ou sur une partie (le cas échéant, indiquez les communes concernées).

Metz

Porteur(s) de l'action :

Indiquer si l'action est portée par la collectivité/le CCAS ou s'il est prévu un appel projets ou un appel à manifestation d'intérêt ou si un porteur est pré-identifié.

Mission locale du pays messin

Portage de l'action :

- Collectivité signataire du CTAl
- CCAS
- Porteur associatif
- Autre (précisez) :

Modalités de sélection du/des opérateur(s) en charge du déploiement de l'action :

- Appel à projets (AAP)
- Appel à manifestation d'intérêt (AMI)
- Conventionnement direct
- Autre (précisez) :

Commentaires :

Partenaire(s) mobilisés dans le cadre de l'action :

- France Travail OFII Opérateur AGIR CAF CPAM Conseil départemental Conseil régional
 Autre collectivité signataire d'un CTAI (le cas échéant, précisez) :
 Université Services hospitaliers/médico-sociaux Chambres consulaires
 Autre (précisez) : Structures d'hébergements, Mission locale, Services de la Ville et de la Métropole, bénévoles, bailleurs...

Commentaires :

D'autres partenaires peuvent s'ajouter selon le thème comme le CLAJJ (logement des jeunes)

Budget prévisionnel

Montant de la subvention demandée sur les crédits de l'action 12 du programme 104	Montant total de l'action 1600
Montant des reliquats disponibles au titre de l'exécution n-1 (action 12 du P104) (si renouvellement contrat)	
Montant de la contribution de la collectivité	400
<i>dont financements directs</i>	
<i>dont contributions estimées en nature (mise à disposition d'ETP, moyens immobiliers, autres)</i>	
Contributions prévisionnelles des autres financeurs	
<i>dont programme 103</i>	
<i>dont programme 147</i>	
<i>dont programme 177</i>	
<i>dont autre programme budgétaire de l'État (le cas échéant, précisez)</i>	
<i>dont FAMI</i>	
<i>dont financements privés</i>	
Coût total de l'action	2000
Coût unitaire moyen par bénéficiaire	41,66 €

Commentaires :

Si contributions en nature, précisez lesquelles.

Le coût global comprend notamment :

- Transport : tickets de bus aller-retour pour 24 jeunes : 3,4€*24 : 81,60 €
- Cartes de la ville : accès libre sur internet
- Blocs notes : 18,76 € pour un lot de 12 : 37,52€
- Masse salariale mise à disposition pour le projet : 600 €

Indicateurs de suivi et d'évaluation

Cette partie doit être renseignée impérativement pour toute action inscrite dans un projet de CTAl. Dans ce cadre, il conviendra de renseigner tous les tableaux des indicateurs qui serviront à l'évaluation de l'action. Si nécessaire, insérez des tableaux supplémentaires avec d'autres indicateurs.

Le modèle de tableau-indicateur à reprendre est le suivant :

Objectif Valeur-cible
Nombre de professionnels formés
Nombres de thématiques abordées
Création des outils de communication
Moyens de communication
Nombre de structures impliquées
Nombre de bénévoles présents

13. Indicateurs relatifs au nombre de bénéficiaires (étrangers bénéficiaires et/ou acteurs de l'intégration)

1.13. Si l'action s'adresse à des étrangers primo-arrivants

Objectif Valeurs-cibles
Nombre total d'étrangers éligibles bénéficiaires de l'action
24 x 2
dont hommes
dont femmes
dont moins de 25 ans : 24
dont BPI :
dont BPI hommes
dont BPI femmes
dont BPI moins de 25 ans
dont BPT
dont autres publics hors EPA (<i>précisez le cas échéant la nature des publics et part des publics concernés sur la totalité de l'action</i>)

Commentaires :

1.14. Si l'action s'adresse à des acteurs de l'intégration

	Objectif Valeurs-cibles
Identité des acteurs de l'intégration bénéficiaire de l'action	
Nombre d'acteurs de l'intégration bénéficiaires d'une action de formation	

Commentaires :

14. Indicateurs qualitatifs (par type d'action) :

Insérez uniquement les tableaux pour la/les thématique(s) concernée(s) par l'action.

Apprentissage du français (y compris à visée professionnelle)

Indicateurs de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinent.

	Objectif Valeurs-cibles
Nombre d'heures de formation dispensées (nombre d'heures dispensées, indépendamment du nombre de bénéficiaires. Pour une formation de 10 heure dispensée à 20 bénéficiaires, compter 10 heures et non 10x20=200 heures)	
Coût horaire unitaire (= coût total de l'action/nombre d'heures de formations dispensées/nombre total de bénéficiaires)	

	Objectif Valeurs-cibles
Nombre de participants assidus (nombre de participants dont le taux de présence aux séances de formation dispensées est égal ou supérieur à 80 % du nombre d'heures prévues dans leur parcours individuel de formation)	

Nombre de participants ayant progressé d'au moins un niveau du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) entre le début et la fin de la formation	
Nombre de participants ayant passé une certification à l'issue de la formation	

Commentaires :

Accompagnement vers / Accès à l'emploi et à la formation professionnelle

Indicateur de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinent.

Objectif Valeurs-cibles	
Durée moyenne du parcours vers l'emploi (Exprimée en mois entre l'inscription du bénéficiaire dans le parcours et sa sortie)	
Nombre de bénéficiaires en sortie positive à l'issue du parcours d'accompagnement vers l'emploi <i>Est considérée comme une sortie positive : une sortie en emploi quels qu'en soient la nature et le type ainsi qu'en formation pré-qualifiante / qualifiante / certifiante ou diplômante.</i>	
Nombre de bénéficiaires en formation professionnelle	
Nombre de bénéficiaires en emploi durable à l'issue du parcours <i>Un emploi durable correspond à tout contrat de plus de 6 mois quels qu'en soient la nature et le type.</i>	
Nombre de bénéficiaires en sortie positive 6 mois après leur sortie de parcours (Si ce suivi à 6 mois n'est pas réalisé, le préciser)	

Commentaires :

Accès au logement

Indicateur de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinent.

Objectif
Valeurs-cibles

Nombre de ménages accompagnés vers le logement	
Durée moyenne des parcours d'accompagnement vers le logement dispensés sur cette action	
Nombre de ménages ayant pu accéder à un logement pérenne <i>Une sortie positive est une sortie en logement pérenne (logement public ou privé, résidence sociale, foyer de jeunes travailleurs) et non en hébergement.</i>	
Part sur la totalité des participants en situation de fin de parcours	

Commentaires :

Accès à la santé

Nature de l'accompagnement : (plusieurs réponses possibles)

- Accompagnement dans l'accès au droit commun en matière de santé ou d'accès aux soins
- Accompagnement dans l'accès aux soins de santé mentale
- Prise en charge du psychotraumatisme
- Prise en charge du psychotraumatisme pour les personnes victimes de violences sexistes ou sexuelles
- Autres (préciser) :

Indicateur de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinent.

	Objectif Valeurs-cibles
Nombre de consultations médicales pour des étrangers éligibles	
Nombre moyen de consultations médicales par participants	
Part des consultations médicales réalisées avec une prestation d'interprétariat (%)	

Commentaires :

Accès aux droits

Nature de l'accompagnement : (plusieurs réponses possibles)

- Accès au droit commun (CPAM, CAF...)
- Aide administrative et juridique en droit des étrangers
- Accès aux droits pour les femmes victimes de violence

Autres (préciser) :

Indicateurs de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinent.

Objectif Valeurs-cibles
Nombre d'heures de formation d'accompagnement consacrées aux bénéficiaires (Nombre d'heures dispensées, indépendamment du nombre de bénéficiaires. Pour une formation ou un accompagnement de 10 heures dispensées à 20 bénéficiaires, compter 10 heures et non $10 \times 20 = 200$ heures)
Coût horaire unitaire (= coût total de l'action/nombre d'heures de formations ou d'accompagnement dispensées/nombre total de bénéficiaires)

Outils et méthodes utilisés	Description des outils et des méthodes

Commentaires :

[Accès au sport](#)

Indicateurs de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinent.

Objectif Valeurs-cibles
Nombre d'événements sportifs auxquels les bénéficiaires ont participé
Intitulé indicateur
Intitulé indicateur

Commentaires :

[Accès à la culture / aux pratiques culturelles et artistiques](#)

Indicateurs de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinent.

Objectif Valeurs-cibles

Nombre d'événements culturels et artistiques auxquels les bénéficiaires ont participé	
--	--

Commentaires :

Aide à la mobilité

Thématique(s) de l'action : (plusieurs réponses possibles)

- Formations générales à la mobilité (connaissance du territoire, utilisation des transports collectifs, utilisation de moyens de transports alternatifs, mobilité partagée)
- Formations spécifiques au code de la route
- Apprentissage du vocabulaire du code de la route et/ou de la conduite
- Accompagnement vers des solutions de mobilité alternatives à la conduite automobile
- Formations spécifiques à la conduite automobile
- Autres (préciser) :

Indicateurs de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinent.

	Objectif Valeurs-cibles
Nombre de personnes accompagnées dans un parcours de formation à la mobilité ayant obtenu le code de la route	
Nombre de personnes accompagnées dans un parcours de formation à la mobilité ayant obtenu le permis de conduire	

Commentaires :

Aide à la parentalité / Garde d'enfants

Indicateurs de suivi de l'action*Ajoutez d'autres indicateurs si pertinent.*

Objectif Valeurs-cibles
Nombre de places en crèche / halte-garderie
Nombre d'ateliers de sensibilisation

Commentaires :**[Appropriation des principes de la République et des usages de la société française](#)****Thématique(s) de l'action :** (plusieurs réponses possibles)

- Laïcité
- Égalité femmes-hommes
- Citoyenneté
- Parentalité
- Liens avec la société d'accueil (parrainage, mentorat...)
- Autres (préciser) :

Indicateurs de suivi de l'action*Ajoutez d'autres indicateurs si pertinent.*

Objectif Valeurs-cibles
Nombre d'heures de formation ou d'accompagnement dispensées (Nombre d'heures dispensées, indépendamment du nombre de bénéficiaires. Pour une formation ou un accompagnement de 10 heures dispensé à 20 bénéficiaires, compter 10 heures et non $10 \times 20 = 200$ heures)
Coût horaire unitaire (= coût total de l'action/nombre d'heures de formations ou d'accompagnement dispensées/nombre total de bénéficiaires)

Outils et méthodes utilisés pour l'appropriation des principes de la République et les usages de la société française	Description des outils et des méthodes

	Objectif Valeurs-cibles
Nombre de binômes constitués (parrainage, mentorat)	

Commentaires :

Lutte contre la fracture numérique et l'illectronisme

Indicateurs de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinent.

	Objectif Valeurs-cibles

	Objectif Valeurs-cibles
Nombre d'outils (tablette, etc.) mis à disposition individuellement des étrangers éligibles	

Commentaires :

Accompagnement global / Parcours d'intégration renforcé

Indicateurs de suivi de l'action

Insérer les tableaux-indicateurs relatifs aux différentes thématiques d'intervention du projet d'accompagnement comprenant différents dimensions (par exemple : apprentissage du français, accompagnement vers l'emploi, etc.). Indiquer en quoi cette action est complémentaire aux missions d'accompagnement de l'opérateur AGIR.

Commentaires :

Actions en direction des acteurs / Professionnalisation des acteurs

Indicateurs de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinent.

Objectif

	Valeurs-cibles
Nombre d'ateliers tenus	
	Description des outils
Outils créés et/ou mis à disposition des professionnels	

Commentaires :

Ingénierie / Coordination du contrat et gouvernance locale

Indicateurs de suivi de l'action

Ajoutez tout indicateur pertinent.

	Objectif Valeur-cible
Intitulé indicateur	
Intitulé indicateur	

2026 Contrat territorial d'accueil et d'intégration (CTAI) de la Ville de Metz et son CCAS

Fiche action n° 08 : « Un toit en attendant » – Hébergement transitoire et accompagnement des jeunes primo-arrivants statutaires – CLLAJ

Axe 3 : Logement et intégration

Informations générales

Description de l'action :

Le Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes (CLLAJ) du Pays messin, association fondée en janvier 1991, a pour finalité la mise en œuvre de l'accès à un logement autonome, temporaire ou pérenne pour tous les jeunes âgés de 16 à 30 ans. Le CLLAJ du bassin d'emploi de Metz organise son activité autour de quatre principes : l'accueil, l'information, l'orientation, l'accompagnement.

Constats :

Le CLLAJ a une véritable expérience des publics migrants primo-arrivants, en raison des publics accueillis et de son implication particulière dans le réseau du CTAI, en qualité d'opérateur (plusieurs projets portés par le CLLAJ ont été inscrits dans la programmation triennale 2022-2025).

L'expérience menée au cours des dernières années permet de valider le besoin spécifique en matière d'accompagnement de ce public. Malgré leur orientation vers les dispositifs d'urgence, de nombreux jeunes primo-arrivants ne trouvent pas de solution d'hébergement adaptée. Si l'hébergement chez des compatriotes est grandement développé, il crée des situations de précarité et d'interdépendance importante.

Par ailleurs, les échanges réguliers avec le Service Intégré d'Accueil et d'Orientation (SIAO) a permis d'identifier la situation de 12 jeunes primo-arrivants restés sans solution d'hébergement adaptée, au cours des 6 premiers mois de 2025, malgré leurs appels réguliers et renouvelés.

Leur parcours d'intégration s'en trouve freiné alors même que ces jeunes présentent des profils particulièrement favorables à une autonomisation rapide (accès à l'emploi, à la formation, union avec un ressortissant français, etc.). L'absence de logement stable devient ainsi un obstacle déterminant, contraignant leur accès aux dispositifs, leur apprentissage du français, et in fine, leur insertion dans la société.

Problématique :

Malgré l'intervention des dispositifs de droit commun, certains jeunes primo-arrivants demeurent sans solution d'hébergement au moment de leur orientation. Cette situation transitoire, souvent marquée par l'errance, complique leur accès aux droits et freine leur parcours d'intégration.

Projet :

Dans le cadre de la programmation CTAI 2026, le CLLAJ propose une expérimentation, permettant de proposer une solution de mise à l'abri dans les meilleurs délais pour des jeunes primo-arrivants sans solution d'hébergement, malgré leur engagement dans un parcours d'intégration.

À travers la mise à disposition de logements transitoires dénommés « ***Un toit en attendant*** », il s'agit de **garantir un hébergement temporaire pour 3 mois au maximum**, dès lors qu'un engagement d'insertion socio professionnel est déjà à l'œuvre (emploi, accompagnement mission locale avancé ou autre ...). L'objectif est de **sécuriser le parcours d'intégration** (l'accès aux droits, l'insertion sociale et professionnelle) et la transition vers un logement pérenne, dans une logique de cohésion sociale et de promotion des valeurs républicaines.

Profil du public :

Étranger primo-arrivants (EPA) de moins de 30 ans qui remplissent les conditions suivantes :

- Ressortissants de pays tiers à l'Union européenne ;
- En situation régulière en France depuis moins de 5 ans ;
- Ayant vocation à s'y installer durablement.

Ce dispositif s'adresse à plusieurs profils de jeunes primo-arrivants en emploi mais sans logement, ceux sans hébergement, à la rue mais actif dans leur démarche d'insertion (apprentissage du français, recherche d'emploi, formation ...)

Déroulé de l'action :

Le projet se déploie autour de la création de trois logements temporaires, au sein du service hébergement de l'AFPA qui seront identifiés comme « ***Un toit en attendant*** », et de la **mise en œuvre d'un accompagnement global individualisé** pour chaque jeune primo-arrivante accueilli, de manière individuelle et collective. Afin de **favoriser l'autonomie** du bénéficiaire, **une participation financière** à cet hébergement sera sollicitée, prenant en compte la capacité financière de la personne.

Process :

1. Dès qu'un jeune primo-arrivante sans solution d'hébergement sollicite ou est orienté vers le CLLAJ, une première évaluation est effectuée sur le projet d'intégration de la personne et ses ressources disponibles (accompagnement en cours, famille, ressources financières).
2. Un échange avec les services du SIAO permettra de s'assurer qu'aucune proposition de mise à l'abri ne lui a été faite., ou que celle-ci n'était pas compatible avec l'engagement professionnel en cours.
En l'absence de solution identifiée par le SIAO et sous couvert de place disponible, le jeune est accueilli dans les meilleurs délais (en urgence), dans l'une des places en logement du dispositif « ***Un toit en attendant*** ».

3. Cette coordination vise à éviter toute redondance dans l'intervention et à assurer une cohérence territoriale des parcours logement. En outre, le CLLAJ s'engage à informer régulièrement le SIAO de la vacance des places au sein du dispositif.
4. Accompagnement renforcé et suivi : établissement d'un diagnostic socio-administratif permettant d'identifier les possibles vecteurs de régularisation administrative (impôts, CAF, justificatif de la composition familiale) et de mesurer la capacité financière en vue d'une recherche la solution de logement la plus adaptée. Ce travail social impliquera un travail en transversalité au sein de l'équipe comme une relation resserrée avec les acteurs sociaux déjà à l'œuvre dans le soutien de la situation sociale de la personne.
5. Accompagnement et suivi individuel
 - Recueil des documents : impôts, avis de non-imposition, justificatifs de ressources, attestations CAF, composition familiale, etc.
 - Analyse des droits : vérifier l'éligibilité aux aides (APL, RSA, etc.) et aux dispositifs de régularisation.
 - Évaluation financière : budget mensuel, charges, capacité d'épargne, endettement, loyer compatible avec les ressources, aides mobilisables.
 - soutien et accompagnement : proximité des réseaux de soutien, accès aux services publics
6. Atelier collectif
 - Atelier d'information en mixité de public (supports en différentes langues) sur les thématiques d'accès au logement, des droits sociaux et du vivre en France
 - Atelier thématique pour aborder les freins spécifiques au logement
 - Mise à disposition d'espaces numériques accompagnés ((A'lin, action logement, CAF...))
7. Travail en transversalité et partenariats avec le SIAO (Instruction ou mise à jour du dossier SIAO si besoin), les bailleurs sociaux et privés demande de logement, le réseau CTAI, la CAF, les associations locales. Ce volet s'inscrit dans le cadre d'une coordination des actions avec la personne bénéficiaire (fiches de suivi, comptes-rendus de réunion) jusqu'à l'obtention d'une solution d'hébergement ou de logement plus durable adaptée à son profil.
8. Solutions possibles de sortie du dispositif « un toit en attendant » :
 - Logement social (bailleurs sociaux, SYPO).
 - Accompagnement vers le parc privé (garantie Visale, action logement).
 - Résidences sociales ou foyers.
 - Bascule vers le logement accompagné (IML)
 - Bascule vers un dispositif d'hébergement d'insertion

Thématique(s) de l'action :

Cocher la/les thématique(s) relatives à l'action.

- Apprentissage du français
- Apprentissage du français à visée professionnelle
- Accompagnement vers / Accès à l'emploi et à la formation professionnelle

- Accès au logement
- Santé / Accès à la santé
- Accès aux droits
- Accès au sport
- Accès à la culture / aux pratiques culturelles et artistiques
- Aide à la mobilité
- Aide à la parentalité / Garde d'enfants
- Appropriation des principes de la République et des usages de la société française
- Lutte contre la fracture numérique et l'illectronisme
- Accompagnement global / Parcours d'intégration renforcé
- Actions en direction des acteurs / Professionnalisation des acteurs
- Ingénierie / Coordination du contrat et gouvernance locale
- Promotion et valorisation de la politique d'intégration

Calendrier prévisionnel de l'action :

Précisez ici la durée de l'action, la date de début et de fin de l'action et ses principaux jalons de déploiement.

De janvier à décembre 2026

Territoire de déploiement :

Précisez ici si l'action a été déployée sur l'intégralité du territoire couvert par le CTAI ou sur une partie (le cas échéant, indiquez les communes concernées).

Metz

Porteur(s) de l'action :

Indiquer si l'action est portée par la collectivité/le CCAS ou s'il est prévu un appel projets ou un appel à manifestation d'intérêt ou si un porteur est pré-identifié.

Portage de l'action :

- Collectivité signataire du CTAI
- CCAS
- Porteur associatif
- Autre (précisez) :

Modalités de sélection du/des opérateur(s) en charge du déploiement de l'action :

- Appel à projets (AAP)
- Appel à manifestation d'intérêt (AMI)
- Conventionnement direct
- Autre (précisez) : **CLLAJ du Pays messin**

Commentaires :

Partenaire(s) mobilisés dans le cadre de l'action :

- France Travail
- OFII
- Opérateur AGIR
- CAF
- CPAM
- Conseil départemental
- Conseil régional
- Autre collectivité signataire d'un CTAI (le cas échéant, précisez) :
- Université
- Services hospitaliers/médico-sociaux
- Chambres consulaires
- Autre (précisez) : **SIAO, AFPA village des solutions, Mission locale du pays messin, AIEM, AMLI/Agir, ADOMA, AEA, associations FLE**

Commentaires :

Budget prévisionnel

Montant de la subvention demandée sur les crédits de l'action 12 du programme 104	12 000
Montant des reliquats disponibles au titre de l'exécution <i>n-1</i> (action 12 du P104) (si renouvellement contrat)	
Montant de la contribution de la collectivité	3 000
<i>dont financements directs</i>	
<i>dont contributions estimées en nature (mise à disposition d'ETP, moyens immobiliers, autres)</i>	
Contributions prévisionnelles des autres financeurs	3600
<i>dont programme 103</i>	
<i>dont programme 147</i>	
<i>dont programme 177</i>	
<i>dont autre programme budgétaire de l'État (le cas échéant, précisez)</i>	
<i>dont FAMI</i>	
<i>dont financements privés (redevance d'occupation)</i>	3600
	5000
<i>Recherche de financement en cours</i>	6400
Coût total de l'action	30 000
Coût unitaire moyen par bénéficiaire	2500

Commentaires :

Le budget prévisionnel est basé sur différentes ressources :

- le financement du CTAI
- l'autofinancement du CLLAJ à hauteur de 5 000 €
- la récupération de redevance des nuitées estimées à 3 600 € (dans la mesure des possibilités des publics accueillis)
- la recherche d'autres fonds (partenaires, fonds privés, voir institutionnels) pour un montant estimé à 64 00 €

Indicateurs de suivi et d'évaluation

Cette partie doit être renseignée impérativement pour toute action inscrite dans un projet de CTAI. Dans ce cadre, il conviendra de renseigner tous les tableaux des indicateurs qui serviront à l'évaluation de l'action. Si nécessaire, insérez des tableaux supplémentaires avec d'autres indicateurs.

Le modèle de tableau-indicateur à reprendre est le suivant il peut évoluer dans ce cas les interventions collectives pourraient viser un certain nombre de personnes (étrangers éligibles, soit X personnes * x séances) les heures de formation correspondent au temps dédié aux actions collectives ,

Objectif Valeur-cible	
Nombre d'étrangers éligibles	12
Nombre d'heures de formations dispensées	
Nombre de participants ayant progressés d'au moins un niveau	10
Nombre de sorties proposées	

La valeur cible s'entend comme une file active , c'est-à-dire 24 personnes ayant plus de 80% de présence assidue ce qui peut correspondre à 60 personnes entrées.

15. Indicateurs relatifs au nombre de bénéficiaires (étrangers bénéficiaires et/ou acteurs de l'intégration)

1.15. Si l'action s'adresse à des étrangers primo-arrivants

Objectif Valeurs-cibles	
Nombre total d'étrangers éligibles bénéficiaires de l'action	12
dont hommes 10	
dont femmes 2	
dont moins de 25 ans 12	
dont BPI 10	dont BPI hommes dont BPI femmes dont BPI moins de 25 ans
dont BPT	

dont autres publics hors EPA (précisez le cas échéant la nature des publics et part des publics concernés sur la totalité de l'action)

Commentaires :

- La spécificité des bénéficiaires sera réajustée à l'issue du premier bilan :
- Nombre de jeunes hébergés et accompagnés au cours de l'année.
 - Taux de transition vers un logement pérenne ou une solution stable.
 - Taux d'insertion professionnelle ou de poursuite de formation.
 - Satisfaction des bénéficiaires (par fiche de suivi)

1.16. Si l'action s'adresse à des acteurs de l'intégration

	Objectif Valeurs-cibles
Identité des acteurs de l'intégration bénéficiaire de l'action	
Nombre d'acteurs de l'intégration bénéficiaires d'une action de formation	

Commentaires :

16. Indicateurs qualitatifs (par type d'action) :

Insérez uniquement les tableaux pour la/les thématique(s) concernée(s) par l'action.

[Apprentissage du français \(y compris à visée professionnelle\)](#)

Indicateurs de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinent.

	Objectif Valeurs-cibles
Nombre d'heures de formation dispensées (nombre d'heures dispensées, indépendamment du nombre de bénéficiaires. Pour une formation de 10 heures dispensées à 20 bénéficiaires, compter 10 heures et non $10 \times 20 = 200$ heures)	
Coût horaire unitaire (= coût total de l'action/nombre d'heures de formations dispensées/nombre total de bénéficiaires)	
	Objectif Valeurs-cibles

Nombre de participants assidus (nombre de participants dont le taux de présence aux séances de formation dispensées est égal ou supérieur à 80 % du nombre d'heures prévues dans leur parcours individuel de formation)	Objectif Valeurs-cibles
Nombre de participants ayant progressé d'au moins un niveau du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) entre le début et la fin de la formation	0
Nombre de participants ayant passé une certification à l'issue de la formation	0

Commentaires :

[Accompagnement vers / Accès à l'emploi et à la formation professionnelle](#)

Indicateur de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinent.

Durée moyenne du parcours vers l'emploi (Exprimée en mois entre l'inscription du bénéficiaire dans le parcours et sa sortie)	Objectif Valeurs-cibles
--	------------------------------------

Nombre de bénéficiaires en sortie positive à l'issue du parcours d'accompagnement vers l'emploi <i>Est considérée comme une sortie positive : une sortie en emploi quels qu'en soient la nature et le type ainsi qu'en formation pré-qualifiante / qualifiante / certifiante ou diplômante.</i>	Objectif Valeurs-cibles
Nombre de bénéficiaires en formation professionnelle	
Nombre de bénéficiaires en emploi durable à l'issue du parcours <i>Un emploi durable correspond à tout contrat de plus de 6 mois quels qu'en soient la nature et le type.</i>	

Commentaires :

[Accès au logement](#)

Indicateur de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinent.

Objectif Valeurs-cibles	
Nombre de ménages accompagnés vers le logement	12
Durée moyenne des parcours d'accompagnement vers le logement dispensé sur cette action	3 mois
Nombre de ménages ayant pu accéder à un logement <i>Une sortie positive est une sortie en logement pérenne (logement public ou privé, résidence sociale, foyer de jeunes travailleurs) et non en hébergement.</i>	10
Part sur la totalité des participants en situation de fin de parcours	80%

Commentaires :

Accès à la santé

Nature de l'accompagnement : (plusieurs réponses possibles)

- Accompagnement dans l'accès au droit commun en matière de santé ou d'accès aux soins
- Accompagnement dans l'accès aux soins de santé mentale
- Prise en charge du psychotraumatisme
- Prise en charge du psychotraumatisme pour les personnes victimes de violences sexistes ou sexuelles
- Autres (préciser) :

Indicateur de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinent.

Objectif Valeurs-cibles	
Nombre de consultations médicales pour des étrangers éligibles	
Nombre moyen de consultations médicales par participants	
Part des consultations médicales réalisées avec une prestation d'interprétariat (%)	

Commentaires :

Accès aux droits

Nature de l'accompagnement : (plusieurs réponses possibles)

- Accès au droit commun (CPAM, CAF...)
- Aide administrative et juridique en droit des étrangers
- Accès aux droits pour les femmes victimes de violence
- Autres (préciser) : état civil , service des impôts, demande de logement social ou en résidence sociale ou dispositif spécifique adapté

Indicateurs de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinent.

Objectif Valeurs-cibles

Outils et méthodes utilisés	Description des outils et des méthodes
-	

Commentaires :

Accès au sport

Indicateurs de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinent.

Objectif Valeurs-cibles
Nombre d'événements sportifs auxquels les bénéficiaires ont participé
Intitulé indicateur
Intitulé indicateur

Commentaires :

Accès à la culture / aux pratiques culturelles et artistiques

Indicateurs de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinent.

Objectif Valeurs-cibles

Commentaires :

 Aide à la mobilité**Thématique(s) de l'action :** (plusieurs réponses possibles)

- Formations générales à la mobilité (connaissance du territoire, utilisation des transports collectifs, utilisation de moyens de transports alternatifs, mobilité partagée)
- Formations spécifiques au code de la route
- Apprentissage du vocabulaire du code de la route et/ou de la conduite
- Accompagnement vers des solutions de mobilité alternatives à la conduite automobile
- Formations spécifiques à la conduite automobile
- Autres (préciser) : *mise en relation avec Metz à vélo et avec le Met*

Indicateurs de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinent.

Objectif Valeurs-cibles

Nombre de personnes accompagnées dans un parcours de formation à la mobilité ayant obtenu le code de la route

Nombre de personnes accompagnées dans un parcours de formation à la mobilité ayant obtenu le permis de conduire

Commentaires :

 Aide à la parentalité / Garde d'enfants**Indicateurs de suivi de l'action**

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinent.

Objectif Valeurs-cibles

Nombre de places en crèche / halte-garderie	
Nombre d'ateliers de sensibilisation	

Commentaires :

☒ Appropriation des principes de la République et des usages de la société française

Thématique(s) de l'action : (plusieurs réponses possibles)

- Laïcité
- Égalité femmes-hommes
- Citoyenneté
- Parentalité
- Liens avec la société d'accueil (parrainage, mentorat...)
- Autres (préciser) : savoir habiter

Indicateurs de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinent.

Objectif <i>Valeurs-cibles</i>
Nombre d'heures de formation ou d'accompagnement dispensées (Nombre d'heures dispensées, indépendamment du nombre de bénéficiaires. Pour une formation ou un accompagnement de 10 heures dispensées à 20 bénéficiaires, compter 10 heures et non $10 \times 20 = 200$ heures)
Coût horaire unitaire (= coût total de l'action/nombre d'heures de formations ou d'accompagnement dispensées/nombre total de bénéficiaires)

Outils et méthodes utilisés pour l'appropriation des principes de la République et les usages de la société française	Description des outils et des méthodes

Objectif <i>Valeurs-cibles</i>
Nombre de binômes constitués (parrainage, mentorat)

Commentaires :

Lutte contre la fracture numérique et l'illectronisme

Indicateurs de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinent.

	Objectif Valeurs-cibles
Nombre d'heures de formation consacrées à la réduction de l'illectronisme (Nombre d'heures dispensées, indépendamment du nombre de bénéficiaires. Pour une formation de 10 heures dispensées à 20 bénéficiaires, compter 10 heures et non $10 \times 20 = 200$ heures)	
Coût horaire unitaire (= coût total de l'action/nombre d'heures de formations dispensées/nombre total de bénéficiaires)	

	Objectif Valeurs-cibles
Nombre d'outils (tablette, etc.) mis à disposition individuellement des étrangers éligibles	8

Commentaires : Mise à disposition accompagnée des outils numériques nécessaires à la recherche de logement

Accompagnement global / Parcours d'intégration renforcé

Indicateurs de suivi de l'action

Insérer les tableaux-indicateurs relatifs aux différentes thématiques d'intervention du projet d'accompagnement comprenant différents dimensions (par exemple : apprentissage du français, accompagnement vers l'emploi, etc.). Indiquer en quoi cette action est complémentaire aux missions d'accompagnement de l'opérateur AGIR.

Commentaires :

Actions en direction des acteurs / Professionnalisation des acteurs

Indicateurs de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinents.

Objectif

Valeurs-cibles	
Nombre d'ateliers tenus et nombre d'heures de formation dispensées aux acteurs de l'intégration	

Description des outils	
Outils créés et/ou mis à disposition des professionnels	

Commentaires :

Ingénierie / Coordination du contrat et gouvernance locale

Indicateurs de suivi de l'action

Ajoutez tout indicateur pertinent.

Un coordonnateur du CTAI est-il recruté (ou le sera) ? Si oui, joignez la fiche de poste et précisez :

- la part d'ETPT mobilisée ;
- s'il s'agit d'un recrutement ou d'un agent déjà en poste dont les missions ont évolué ;
- ses missions principales et les actions conduites dans ce cadre.

--

Objectif Valeur-cible	
Intitulé indicateur	
Intitulé indicateur	

2026 Contrat territorial d'accueil et d'intégration (CTAI) de la Ville de Metz et son CCAS

Fiche action n° 09 : Accès au logement des réfugiés isolés ou en famille - ADOMA

Axe 2 : Logement et intégration

Informations générales

Description de l'action :

Décrire précisément l'action en indiquant le constat qui la motive, les besoins qu'elle vise à saisir, ses modalités de mise en œuvre, ainsi que les effets concrets qui en sont attendus sur les parcours d'intégration des bénéficiaires.

Cette action s'inscrit dans le cadre du développement de l'axe logement du CTAI.

Depuis 1956, **ADOMA** propose des solutions de logement très social et d'hébergement adaptées à tous celles et ceux – salariés ou sans emploi, familles (monoparentales), demandeurs d'asile, personnes seules, isolées ou sans-abris – qui traversent des difficultés économiques et d'insertion et ne trouvent pas à se loger dans le parc immobilier traditionnel.

Premier bailleur national du logement accompagné, ADOMA est également le premier opérateur de l'hébergement accompagné. Il compte 3 200 collaborateurs qui gèrent plus de 83 000 logements, répartis dans 71 départements. Il accueille et accompagne au quotidien 88 000 personnes.

Les résidences sociales accueillent des personnes rencontrant des difficultés d'accès au logement pour des raisons sociales et/ou économiques. Il s'agit d'une forme de logement transitoire, l'objectif étant que la personne accède à court ou moyen terme au logement pérenne dans le parc classique, qu'il soit social ou privé.

En Moselle, ADOMA gère 8 résidences sociales et 3 pensions de famille.

A Metz, ADOMA gère 4 résidences sociales :

Résidence sociale Paul Verlaine 15 place de Chambre 37 logements autonomes type studio (réservés aux femmes)

Résidence sociale les Arènes 7 rue Dembour 74 logements autonomes type studio

Résidence sociale Drogon 18/20 rue Drogon 61 logements autonomes type studio

Résidence sociale Malgré Nous rue des Malgré Nous 84 chambres en unité de vie

Actuellement, ces résidences accueillent **103 BPI et primo arrivants** (soit 39% des résidents présents) avec 25 procédures de réunification en cours.

ADOMA accueille une part importante de publics BPI et de primo arrivants moins de 5 ans sur le territoire et ayant pour objectif de s'installer durablement sur le territoire. L'accès au logement ordinaire constitue un enjeu important pour ces personnes –notamment ceux qui effectuent une démarche de réunification sociale – mais qui s'avère fastidieux. Plusieurs freins ont été identifiés : la langue, la méconnaissance des mécanismes et des démarches mais aussi la difficulté de concevoir un projet de logement réaliste et adapté. Pour toutes ces raisons, les personnes ont du mal à se projeter dans un projet de logement autonome alors même que leur situation le leur permet.

L'objectif de cette action de :

Favoriser l'accès au logement des BPI et primo arrivants

Il s'agit de développer les connaissances et compétences des personnes nécessaires à la construction et la réalisation d'un projet de logement autonome, de les rendre plus autonome et à même d'adopter une stratégie payante.

Fluidifier le parcours résidentiel

Il s'agit d'augmenter les sorties des résidences sociales afin d'en permettre l'accès plus rapide à des personnes actuellement « coincées » dans les dispositifs d'hébergement d'urgence.

L'action proposée s'organise en 2 niveaux :

1^{er} niveau : Mise en place d'actions collectives (1 fois par mois juillet-août) sur des différentes thématiques en s'appuyant sur les partenaires locaux. Ces actions collectives seront à destination des résidents ADOMA concernés mais également des personnes extérieures accompagnées de leurs travailleurs sociaux.

Plusieurs thématiques ont d'ores et déjà été retenues

Rechercher un logement adapté à ses besoins et à ses capacités

Rencontrer les bailleurs sociaux du secteur (VIVEST, EMH, CDC HABITAT, MOSELIS)

Faire une demande de logement via Action Logement

Réaliser sa demande de logement social avec un conseiller numérique de la Ville de Metz

Construire son budget logement avec Finances et Pédagogie

Économies d'énergie : maîtriser ses charges locatives

2^{ème} niveau : A l'issue de ces actions collectives, des **temps d'accompagnement individuels** pourront être proposés aux résidents ADOMA afin de les aider à construire leur projet logement, à réaliser leurs démarches et à être orienté vers les dispositifs de droits communs si besoin (AVDL ou autre). Cet accompagnement s'adressera prioritairement aux personnes ayant un projet de réunification/regroupement familial afin d'éviter des situations de « suroccupation » qui sont néfastes à la vie et au développement des enfants.

Pour réaliser cette action, le porteur met à disposition **un travailleur social diplômé et expérimenté à hauteur de 0.20 ETP** (soit en moyenne un jour par semaine) et s'appuiera sur **les expertises en interne** (responsable d'insertion sociale, centre d'hébergement provisoire) et **les partenariats actuels**.

Le logement est un des axes centraux autour duquel peut se construire une vie sociale, professionnelle et familiale stable. Il s'agit de permettre aux personnes de s'intégrer durablement dans la ville en tant qu'habitant et de permettre aux enfants d'évoluer dans un cadre de vie positif et favorable à leur réussite scolaire.

NB : Les personnes vivant en résidence sociale ne sont pas éligibles à l'accompagnement logement par le dispositif AGIR.

Thématique(s) de l'action :

Cocher la/les thématique(s) relatives à l'action.

- Apprentissage du français
- Apprentissage du français à visée professionnelle
- Accompagnement vers / Accès à l'emploi et à la formation professionnelle
- Accès au logement**
- Santé / Accès à la santé
- Accès aux droits
- Accès au sport
- Accès à la culture / aux pratiques culturelles et artistiques
- Aide à la mobilité
- Aide à la parentalité / Garde d'enfants
- Appropriation des principes de la République et des usages de la société française
- Lutte contre la fracture numérique et l'illectronisme
- Accompagnement global / Parcours d'intégration renforcé
- Actions en direction des acteurs / Professionnalisation des acteurs
- Ingénierie / Coordination du contrat et gouvernance locale
- Promotion et valorisation de la politique d'intégration

Calendrier prévisionnel de l'action :

*Précisez ici la durée de l'action, la date de début et de fin de l'action et ses principaux jalons de déploiement.
De janvier 2026 au 31 décembre 2026*

Territoire de déploiement :

Précisez ici si l'action a été déployée sur l'intégralité du territoire couvert par le CTAl ou sur une partie (le cas échéant, indiquez les communes concernées).

Metz

Porteur(s) de l'action :

Indiquer si l'action est portée par la collectivité/le CCAS ou s'il est prévu un appel projets ou un appel à manifestation d'intérêt ou si un porteur est pré-identifié.

Portage de l'action :

- Collectivité signataire du CTAl
- CCAS
- Porteur associatif
- Autre (précisez) :

Modalités de sélection du/des opérateur(s) en charge du déploiement de l'action :

- Appel à projets (AAP)
- Appel à manifestation d'intérêt (AMI)
- Conventionnement direct
- Autre (précisez) : proposition du porteur ADOMA

Commentaires :

Partenaire(s) mobilisés dans le cadre de l'action :

- France Travail
- OFII
- Opérateur AGIR**
- CAF
- CPAM
- Conseil départemental
- Conseil régional
- Autre collectivité signataire d'un CTAl (le cas échéant, précisez) : **Ville de Metz et CCAS de Metz (par ex : via les conseillers numériques)**

Université Services hospitaliers/médico-sociaux Chambres consulaires

Autre (précisez) : ACTION LOGEMENT, CDC HABITAT, VIVEST, MOSELIS, SIAO, FINANCES ET PEDAGOGIES, opérateurs résidences sociales et FJT

Commentaires :

Budget prévisionnel

Montant de la subvention demandée sur les crédits de l'action 12 du programme 104	16 620
Montant des reliquats disponibles au titre de l'exécution n-1 (action 12 du P104) (si renouvellement contrat)	0
Montant de la contribution de la collectivité	4155
<i>dont financements directs</i>	
<i>dont contributions estimées en nature (mise à disposition d'ETP, moyens immobiliers, autres)</i>	5 000
Contributions prévisionnelles des autres financeurs	
<i>dont programme 103</i>	
<i>dont programme 147</i>	
<i>dont programme 177</i>	
<i>dont autre programme budgétaire de l'Etat (le cas échéant, précisez)</i>	
<i>dont FAMI</i>	
<i>dont financements privés</i>	
Coût total de l'action	25 775
Coût unitaire moyen par bénéficiaire	Difficile à estimer en raison des 2 niveaux d'action

Commentaires :

Si contributions en nature, précisez lesquelles.

Mise à disposition de salles pour les actions collectives, de bureaux pour les entretiens individuels ...et personnel de coordination par le porteur de projet.

Indicateurs de suivi et d'évaluation

Cette partie doit être renseignée impérativement pour toute action inscrite dans un projet de CTAI. Dans ce cadre, il conviendra de renseigner tous les tableaux des indicateurs qui serviront à l'évaluation de l'action. Si nécessaire, insérez des tableaux supplémentaires avec d'autres indicateurs.

	Objectif Valeur-cible
Nombre d'étrangers éligibles	Au regard des montants
Nombre d'heures de formations dispensées	
Nombre de participants ayant progressés d'au moins un niveau	
Nombre de sorties proposées	

La valeur cible s'entend comme une file active, c'est-à-dire 24 personnes ayant plus de 80% de présence assidue ce qui peut correspondre à 60 personnes entrées.

17. Indicateurs relatifs au nombre de bénéficiaires (étrangers bénéficiaires et/ou acteurs de l'intégration)

1.17. Si l'action s'adresse à des étrangers primo-arrivants

	Objectif Valeurs-cibles
Nombre total d'étrangers éligibles bénéficiaires de l'action	
dont hommes	
dont femmes	
dont moins de 25 ans	
dont BPI	
	100 Ménages éligibles aux actions collectives 25 à l'accompagnement individuel
	Au regard des typologies des publics ADOMA : principalement des hommes entre 25 et 40 ans, en majorité BPI dont environ 20% ont un projet de réunification ou de regroupement familial
	dont BPI hommes
	dont BPI femmes
	dont BPI moins de 25 ans
dont BPT	
dont autres publics hors EPA (précisez le cas échéant la nature des publics et part des publics concernés sur la totalité de l'action)	

Commentaires :

1.18. Si l'action s'adresse à des acteurs de l'intégration

	Objectif Valeurs-cibles
Identité des acteurs de l'intégration bénéficiaire de l'action	
Nombre d'acteurs de l'intégration bénéficiaires d'une action de formation	

Commentaires :

18. Indicateurs qualitatifs (par type d'action) :

Insérez uniquement les tableaux pour la/les thématique(s) concernée(s) par l'action.

Apprentissage du français (y compris à visée professionnelle)

Indicateurs de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinent.

	Objectif Valeurs-cibles
Nombre d'heures de formation dispensées (nombre d'heures dispensées, indépendamment du nombre de bénéficiaires. Pour une formation de 10 heures dispensées à 20 bénéficiaires, compter 10 heures et non $10 \times 20 = 200$ heures)	
Coût horaire unitaire (= coût total de l'action/nombre d'heures de formations dispensées/nombre total de bénéficiaires)	

	Objectif Valeurs-cibles
Nombre de participants assidus (nombre de participants dont le taux de présence aux séances de formation dispensées est égal ou supérieur à 80 % du nombre d'heures prévues dans leur parcours individuel de formation)	
Nombre de participants ayant progressé d'au moins un niveau du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) entre le début et la fin de la formation	0

Nombre de participants ayant passé une certification à l'issue de la formation	0
--	---

<u>Commentaires :</u>

[**Accompagnement vers / Accès à l'emploi et à la formation professionnelle**](#)

Indicateur de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinent.

Objectif Valeurs-cibles
Durée moyenne du parcours vers l'emploi (Exprimée en mois entre l'inscription du bénéficiaire dans le parcours et sa sortie)

Objectif Valeurs-cibles
Nombre de bénéficiaires en sortie positive à l'issue du parcours d'accompagnement vers l'emploi <i>Est considérée comme une sortie positive : une sortie en emploi quels qu'en soient la nature et le type ainsi qu'en formation pré-qualifiante / qualifiante / certifiante ou diplômante.</i>
Nombre de bénéficiaires en formation professionnelle
Nombre de bénéficiaires en emploi durable à l'issue du parcours <i>Un emploi durable correspond à tout contrat de plus de 6 mois quels qu'en soient la nature et le type.</i>

<u>Commentaires :</u>

[**Accès au logement**](#)

Indicateur de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinent.

Objectif Valeurs-cibles
Nombre de ménages accompagnés vers le logement
Durée moyenne des parcours d'accompagnement vers le logement dispensé sur cette action
Pourcentage de personnes éligibles ayant réalisé leur demande de logement social

Pourcentage de personnes éligibles ayant réalisé leur demande de logement ACTION LOGEMENT	80%
Nombre de ménages ayant pu accéder à un logement pérenne <i>Une sortie positive est une sortie en logement pérenne (logement public ou privé, résidence sociale, foyer de jeunes travailleurs) et non en hébergement.</i>	20
Part sur la totalité des participants en situation de fin de parcours	40%

Commentaires :

Accompagnement collectif : 10 personnes par session dont 5 ADOMA

Accompagnement individuel : 10 ménages en réunification/regroupement familial – 5 ménages en individuel

10 mois pour l'accompagnement individuel (en corrélation avec la durée moyenne pour l'obtention d'un logement social sur le territoire)

Accès à la santé

Nature de l'accompagnement : (plusieurs réponses possibles)

- Accompagnement dans l'accès au droit commun en matière de santé ou d'accès aux soins
- Accompagnement dans l'accès aux soins de santé mentale
- Prise en charge du psychotraumatisme
- Prise en charge du psychotraumatisme pour les personnes victimes de violences sexistes ou sexuelles
- Autres (préciser) :

Indicateur de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinent.

Objectif Valeurs-cibles
Nombre de consultations médicales pour des étrangers éligibles
Nombre moyen de consultations médicales par participants
Part des consultations médicales réalisées avec une prestation d'interprétariat (%)

Commentaires :

Accès aux droits

Nature de l'accompagnement : (plusieurs réponses possibles)

- Accès au droit commun (CPAM, CAF...)
- Aide administrative et juridique en droit des étrangers
- Accès aux droits pour les femmes victimes de violence
- Autres (préciser) : état civil , services culture , service

Indicateurs de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinent.

Objectif Valeurs-cibles

Outils et méthodes utilisés	Description des outils et des méthodes
-	

Commentaires :

- Accès au sport

Indicateurs de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinent.

Objectif Valeurs-cibles
Nombre d'événements sportifs auxquels les bénéficiaires ont participé
Intitulé indicateur
Intitulé indicateur

Commentaires :

- Accès à la culture / aux pratiques culturelles et artistiques

Indicateurs de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinent.

Objectif Valeurs-cibles

Commentaires : Mise en relation avec l'office du tourisme

Aide à la mobilité

Thématique(s) de l'action : (plusieurs réponses possibles)

- Formations générales à la mobilité (connaissance du territoire, utilisation des transports collectifs, utilisation de moyens de transports alternatifs, mobilité partagée)
- Formations spécifiques au code de la route
- Apprentissage du vocabulaire du code de la route et/ou de la conduite
- Accompagnement vers des solutions de mobilité alternatives à la conduite automobile
- Formations spécifiques à la conduite automobile
- Autres (préciser) : *mise en relation avec Metz à vélo et avec le Met*

Indicateurs de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinent.

Objectif Valeurs-cibles
Nombre de personnes accompagnées dans un parcours de formation à la mobilité ayant obtenu le code de la route
Nombre de personnes accompagnées dans un parcours de formation à la mobilité ayant obtenu le permis de conduire

Commentaires :

Aide à la parentalité / Garde d'enfants

Indicateurs de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinent.

Objectif Valeurs-cibles
Nombre de places en crèche / halte-garderie
Nombre d'ateliers de sensibilisation

Commentaires :

Appropriation des principes de la République et des usages de la société française

Thématique(s) de l'action : (plusieurs réponses possibles)

- Laïcité
- Égalité femmes-hommes
- Citoyenneté
- Parentalité
- Liens avec la société d'accueil (parrainage, mentorat...)
- Autres (préciser) :

Indicateurs de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinent.

	Objectif Valeurs-cibles
Nombre d'heures de formation ou d'accompagnement dispensées (Nombre d'heures dispensées, indépendamment du nombre de bénéficiaires. Pour une formation ou un accompagnement de 10 heures dispensées à 20 bénéficiaires, compter 10 heures et non $10 \times 20 = 200$ heures)	
Coût horaire unitaire (= coût total de l'action/nombre d'heures de formations ou d'accompagnement dispensées/nombre total de bénéficiaires)	

Outils et méthodes utilisés pour l'appropriation des principes de la République et les usages de la société française	Description des outils et des méthodes
<ul style="list-style-type: none">- Ateliers de sensibilisation à la citoyenneté conçus par les chargées de Mission du GIP- Méthodes pédagogiques visant à rendre l'apprenant acteur	

	Objectif Valeurs-cibles
Nombre de binômes constitués (parrainage, mentorat)	

Commentaires :

Lutte contre la fracture numérique et l'illectronisme

Indicateurs de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinent.

	Objectif Valeurs-cibles
Nombre d'heures de formation consacrées à la réduction de l'illectronisme (Nombre d'heures dispensées, indépendamment du nombre de bénéficiaires. Pour une formation de 10 heures dispensées à 20 bénéficiaires, compter 10 heures et non $10 \times 20 = 200$ heures)	
Coût horaire unitaire (= coût total de l'action/nombre d'heures de formations dispensées/nombre total de bénéficiaires)	

	Objectif Valeurs-cibles
Nombre d'outils (tablette, etc.) mis à disposition individuellement des étrangers éligibles	

Commentaires :

Accompagnement global / Parcours d'intégration renforcé

Indicateurs de suivi de l'action

Insérer les tableaux-indicateurs relatifs aux différentes thématiques d'intervention du projet d'accompagnement comprenant différents dimensions (par exemple : apprentissage du français, accompagnement vers l'emploi, etc.). Indiquer en quoi cette action est complémentaire aux missions d'accompagnement de l'opérateur AGIR.

Commentaires :

Actions en direction des acteurs / Professionnalisation des acteurs

Indicateurs de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinents.

Objectif Valeurs-cibles

Nombre d'ateliers tenus et nombre d'heures de formation dispensées aux acteurs de l'intégration	
--	--

	Description des outils
Outils créés et/ou mis à disposition des professionnels	

Commentaires :

Ingénierie / Coordination du contrat et gouvernance locale

Indicateurs de suivi de l'action

Ajoutez tout indicateur pertinent.

Un coordonnateur du CTAI est-il recruté (ou le sera) ? Si oui, joignez la fiche de poste et précisez :

- la part d'ETPT mobilisée ;
- s'il s'agit d'un recrutement ou d'un agent déjà en poste dont les missions ont évolué ;
- ses missions principales et les actions conduites dans ce cadre.

	Objectif Valeur-cible
Intitulé indicateur	
Intitulé indicateur	

2026 : Contrat territorial d'accueil et d'intégration (CTAI) de la Ville de Metz et son CCAS

Fiche-action n° 10 : Ateliers citoyenneté et français langues étrangères - GIP-FTLV/ Maison du FLE

Axe n°4 : Citoyenneté et interculturalité

Informations générales

Description de l'action :

Décrire précisément l'action en indiquant le constat qui la motive, les besoins qu'elle vise à satisfaire, ses modalités de mise en œuvre, ainsi que les effets concrets qui en sont attendus sur les parcours d'intégration des bénéficiaires.

La réussite à l'examen civique conditionne le dépôt d'une demande de nationalisation ou de titre de séjour longue durée,
C'est pourquoi La Maison du FLE a conçu des ateliers spécifiques permettant de transmettre des informations fiables et vérifiées, d'accompagner les apprenants dans la compréhension des principes et, de préparer les candidats à l'examen.

Il est proposé d'organiser des modules de formation pour **40 personnes, dont 35 primo-arrivants**, sur une période de 6 mois.

Les sessions seront conçues pour favoriser une certaine mixité entre primo-arrivants et citoyens autochtones, afin de promouvoir l'intégration et la cohésion sociale.

Comprendre les valeurs, les droits, les devoirs et le fonctionnement de la société française pour mieux s'y intégrer.

Description détaillée du projet :

Soit 5 modules de 14h (pour 8 personnes), mis en place de janvier 2026 à juin 2026.

Sur différents quartiers de la ville

Ces ateliers aborderont les thèmes suivants :

- Identifier et comprendre les valeurs fondamentales de la République française (liberté, égalité, fraternité, laïcité).
- Comprendre les principaux droits et devoirs des citoyens en France.
- Connaître les grandes institutions françaises (Présidence, Gouvernement, Parlement, Justice).
- Comprendre les symboles de la République (drapeau, hymne, devise, Marianne).
- Décoder les règles de la vie en société (politesse, respect des lois, mixité, égalité de genres).
- Appréhender les codes du « vivre-ensemble » attitudes et relation à autrui.
- Connaître les droits sociaux fondamentaux : santé, logement, travail, éducation, sécurité.
- Participer à une discussion citoyenne simple sur des sujets d'actualité.
- Appréhender le respect de l'environnement.

Thématique(s) de l'action :

Cocher la/les thématique(s) relatives à l'action.

- Apprentissage du français
 Apprentissage du français à visée professionnelle
 Accompagnement vers / Accès à l'emploi et à la formation professionnelle

- Accès au logement
- Santé / Accès à la santé
- Accès aux droits
- Accès au sport
- Accès à la culture / aux pratiques culturelles et artistiques
- Aide à la mobilité
- Aide à la parentalité / Garde d'enfants
- Appropriation des principes de la République et des usages de la société française
- Lutte contre la fracture numérique et l'illectronisme
- Accompagnement global / Parcours d'intégration renforcé
- Actions en direction des acteurs / Professionnalisation des acteurs
- Ingénierie / Coordination du contrat et gouvernance locale
- Promotion et valorisation de la politique d'intégration

Calendrier prévisionnel de l'action :

Précisez ici la durée de l'action, la date de début et de fin de l'action et ses principaux jalons de déploiement.

De Janvier à juin 2026

Territoire de déploiement :

Précisez ici si l'action a été déployée sur l'intégralité du territoire couvert par le CTAI ou sur une partie (le cas échéant, indiquez les communes concernées).

Metz prioritairement, et par extension Metz Métropole (en raison de la mobilité des personnes à l'occasion de leur parcours d'intégration)

Porteur(s) de l'action :

Indiquer si l'action est portée par la collectivité/le CCAS ou s'il est prévu un appel projets ou un appel à manifestation d'intérêt ou si un porteur est pré-identifié.

Portage de l'action : GIP FTLV

- Collectivité signataire du CTAI
- CCAS
- Porteur associatif
- Autre (précisez) : **CASSIS**

Modalités de sélection du/des opérateur(s) en charge du déploiement de l'action :

- Appel à projets (AAP)
- Appel à manifestation d'intérêt (AMI)
- Conventionnement direct
- Autre (précisez) : **Orientation BOP 104**

Commentaires :

Partenaire(s) mobilisés dans le cadre de l'action :

- France Travail
- OFII
- Opérateur AGIR
- CAF
- CPAM
- Conseil départemental
- Conseil régional
- Autre collectivité signataire d'un CTAI (le cas échéant, précisez) :
- Université
- Services hospitaliers/médico-sociaux
- Chambres consulaires
- Autre (précisez) : **Mission locale, AITEM, AMLI, ADOMA, services municipaux, associations FLE**

Commentaires :

Budget prévisionnel

Montant de la subvention demandée sur les crédits de l'action 12 du programme 104	4 900
Montant des reliquats disponibles au titre de l'exécution n-1 (action 12 du P104) (si renouvellement contrat)	
Montant de la contribution de la collectivité	1 225
<i>dont financements directs</i>	
<i>dont contributions estimées en nature (mise à disposition d'ETP, moyens immobiliers, autres)</i>	
Contributions prévisionnelles des autres financeurs	
<i>dont programme 103</i>	
<i>dont programme 147</i>	
<i>dont programme 177</i>	
<i>dont autre programme budgétaire de l'État (le cas échéant, précisez)</i>	
<i>dont FAMI</i>	
<i>dont financements privés</i>	
Coût total de l'action	6 125
Coût unitaire moyen par bénéficiaire	

Commentaires :

Si contributions en nature, précisez lesquelles.

Indicateurs de suivi et d'évaluation

Cette partie doit être renseignée impérativement pour toute action inscrite dans un projet de CTAI. Dans ce cadre, il conviendra de renseigner tous les tableaux des indicateurs qui serviront à l'évaluation de l'action. Si nécessaire, insérez des tableaux supplémentaires avec d'autres indicateurs.

Le modèle de tableau-indicateur à reprendre est le suivant :

	Objectif Valeur-cible
Nombre d'étrangers éligibles	40
Nombre d'heures de formations dispensées	14
Nombre de participants ayant progressés d'au moins un niveau	30
Nombre de sorties proposées	3

La valeur cible s'entend comme une file active, c'est-à-dire 24 personnes ayant plus de 80% de présence assidue ce qui peut correspondre à 60 personnes entrées.

19. Indicateurs relatifs au nombre de bénéficiaires (étrangers bénéficiaires et/ou acteurs de l'intégration)

1.19. Si l'action s'adresse à des étrangers primo-arrivants

	Objectif Valeurs-cibles
Nombre total d'étrangers éligibles bénéficiaires de l'action	35
dont hommes	
dont femmes	
dont moins de 25 ans	
dont BPI	25
	dont BPI hommes
	dont BPI femmes
	dont BPI moins de 25 ans
dont BPT	
dont autres publics hors EPA (<i>précisez le cas échéant la nature des publics et part des publics concernés sur la totalité de l'action</i>)	5 francophones

Commentaires :

1.20. Si l'action s'adresse à des acteurs de l'intégration

	Objectif Valeurs-cibles

Identité des acteurs de l'intégration bénéficiaire de l'action	
Nombre d'acteurs de l'intégration bénéficiaires d'une action de formation	

Commentaires :

20. Indicateurs qualitatifs (par type d'action) :

Insérez uniquement les tableaux pour la/les thématique(s) concernée(s) par l'action.

Apprentissage du français (y compris à visée professionnelle)

Indicateurs de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinent.

	Objectif Valeurs-cibles
Nombre d'heures de formation dispensées (nombre d'heures dispensées, indépendamment du nombre de bénéficiaires. Pour une formation de 10 heures dispensées à 20 bénéficiaires, compter 10 heures et non 10x20=200 heures)	70
Coût horaire unitaire (= coût total de l'action/nombre d'heures de formations dispensées/nombre total de bénéficiaires)	

	Objectif Valeurs-cibles
Nombre de participants assidus (nombre de participants dont le taux de présence aux séances de formation dispensées est égal ou supérieur à 80 % du nombre d'heures prévues dans leur parcours individuel de formation)	30
Nombre de participants ayant progressé d'au moins un niveau du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) entre le début et la fin de la formation	
Nombre de participants ayant passé une certification à l'issue de la formation	

Commentaires :

Dans la mesure où la formation est dispensée en français, les personnes verront leur niveau de français évoluer

Accompagnement vers / Accès à l'emploi et à la formation professionnelle

Indicateur de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinents.

Objectif Valeurs-cibles
Durée moyenne du parcours vers l'emploi (Exprimée en mois entre l'inscription du bénéficiaire dans le parcours et sa sortie)
Nombre de bénéficiaires en sortie positive à l'issue du parcours d'accompagnement vers l'emploi <i>Est considérée comme une sortie positive : une sortie en emploi quels qu'en soient la nature et le type ainsi qu'en formation pré-qualifiante / qualifiante / certifiante ou diplômante.</i>
Nombre de bénéficiaires en formation professionnelle
Nombre de bénéficiaires en emploi durable à l'issue du parcours <i>Un emploi durable correspond à tout contrat de plus de 6 mois quels qu'en soient la nature et le type.</i>

Commentaires :

Accès au logement

Indicateur de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinents.

Objectif Valeurs-cibles
Nombre de ménages accompagnés vers le logement
Durée moyenne des parcours d'accompagnement vers le logement dispensé sur cette action
Nombre de ménages ayant pu accéder à un logement pérenne <i>Une sortie positive est une sortie en logement pérenne (logement public ou privé, résidence sociale, foyer de jeunes travailleurs) et non en hébergement.</i>
Part sur la totalité des participants en situation de fin de parcours

Commentaires :

Accès à la santé

Nature de l'accompagnement : (plusieurs réponses possibles)

- Accompagnement dans l'accès au droit commun en matière de santé ou d'accès aux soins
- Accompagnement dans l'accès aux soins de santé mentale
- Prise en charge du psycho traumatisme
- Prise en charge du psycho traumatisme pour les personnes victimes de violences sexistes ou sexuelles
- Autres (préciser) :

Indicateur de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinents.

Objectif Valeurs-cibles
Nombre de consultations médicales pour des étrangers éligibles
Nombre moyen de consultations médicales par participants
Part des consultations médicales réalisées avec une prestation d'interprétariat (%)

Commentaires :

Accès aux droits

Nature de l'accompagnement : (plusieurs réponses possibles)

- Accès au droit commun (CPAM, CAF...)
- Aide administrative et juridique en droit des étrangers
- Accès aux droits pour les femmes victimes de violence
- Autres (préciser) :

Indicateurs de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinent.

Objectif Valeurs-cibles

--	--

Outils et méthodes utilisés	Description des outils et des méthodes
Information, repérage des institutions concernées	

<u>Commentaires :</u>

Accès au sport

Indicateurs de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinent.

Objectif Valeurs-cibles
Nombre d'événements sportifs auxquels les bénéficiaires ont participé
Intitulé indicateur
Intitulé indicateur

<u>Commentaires :</u>

Accès à la culture / aux pratiques culturelles et artistiques

Indicateurs de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinent.

Objectif Valeurs-cibles
Nombre d'événements culturels et artistiques auxquels les bénéficiaires ont participé

<u>Commentaires :</u>

Aide à la mobilité

Thématique(s) de l'action : (plusieurs réponses possibles)

- Formations générales à la mobilité (connaissance du territoire, utilisation des transports collectifs, utilisation de moyens de transports alternatifs, mobilité partagée)
- Formations spécifiques au code de la route
- Apprentissage du vocabulaire du code de la route et/ou de la conduite
- Accompagnement vers des solutions de mobilité alternatives à la conduite automobile
- Formations spécifiques à la conduite automobile
- Autres (préciser) :

Indicateurs de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinents.

Objectif Valeurs-cibles
Nombre de personnes accompagnées dans un parcours de formation à la mobilité ayant obtenu le code de la route
Nombre de personnes accompagnées dans un parcours de formation à la mobilité ayant obtenu le permis de conduire

Commentaires :

☒ Aide à la parentalité / Garde d'enfants

Indicateurs de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinent.

Objectif Valeurs-cibles
Nombre de places en crèche / halte-garderie
Nombre d'ateliers de sensibilisation

Commentaires :

☒ Appropriation des principes de la République et des usages de la société française

Thématique(s) de l'action : (plusieurs réponses possibles)

- Laïcité

- Égalité femmes-hommes
- Citoyenneté
- Parentalité
- Liens avec la société d'accueil (parrainage, mentorat...)
- Autres (préciser) :

Indicateurs de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinent.

Objectif Valeurs-cibles
Nombre d'heures de formation ou d'accompagnement dispensées (Nombre d'heures dispensées, indépendamment du nombre de bénéficiaires. Pour une formation ou un accompagnement de 10 heures dispensées à 20 bénéficiaires, compter 10 heures et non $10 \times 20 = 200$ heures)
Coût horaire unitaire (= coût total de l'action/nombre d'heures de formations ou d'accompagnement dispensées/nombre total de bénéficiaires)

Description des outils et des méthodes

Objectif Valeurs-cibles
Nombre de binômes constitués (parrainage, mentorat)

Commentaires :

- Lutte contre la fracture numérique et l'illectronisme

Indicateurs de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinents.

Objectif Valeurs-cibles

Nombre d'heures de formation consacrées à la réduction de l'illectronisme (Nombre d'heures dispensées, indépendamment du nombre de bénéficiaires. Pour une formation de 10 heures dispensées à 20 bénéficiaires, compter 10 heures et non $10 \times 20 = 200$ heures)	
Coût horaire unitaire (= coût total de l'action/nombre d'heures de formations dispensées/nombre total de bénéficiaires)	

Objectif Valeurs-cibles
Nombre d'outils (tablette, etc.) mis à disposition individuellement des étrangers éligibles

Commentaires :

Accompagnement global / Parcours d'intégration renforcé

Indicateurs de suivi de l'action

Insérer les tableaux-indicateurs relatifs aux différentes thématiques d'intervention du projet d'accompagnement comprenant différents dimensions (par exemple : apprentissage du français, accompagnement vers l'emploi, etc.). Indiquer en quoi cette action est complémentaire aux missions d'accompagnement de l'opérateur AGIR.

Commentaires :

Actions en direction des acteurs / Professionnalisation des acteurs

Indicateurs de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinent.

Objectif Valeurs-cibles
Nombre d'ateliers tenus et nombre d'heures de formation dispensées aux acteurs de l'intégration

Description des outils
Outils créés et/ou mis à disposition des professionnels

Commentaires :

Ingénierie / Coordination du contrat et gouvernance locale

Indicateurs de suivi de l'action

Ajoutez tout indicateur pertinent.

Un coordonnateur du CTAI est-il recruté (ou le sera) ? Si oui, joignez la fiche de poste et précisez :

- la part d'ETPT mobilisée ;
- s'il s'agit d'un recrutement ou d'un agent déjà en poste dont les missions ont évolué ;
- ses missions principales et les actions conduites dans ce cadre.

	Objectif Valeur-cible
Intitulé indicateur	
Intitulé indicateur	

Contrat territorial d'accueil et d'intégration (CTAI)

de la ville de Metz et son CCAS 2025/2026

Fiche-action n°11 : « Liens, un temps pour elles » – Association Atelier 17.91

Axe 4 Citoyenneté et interculturalité

Informations générales

Description de l'action :

Décrire précisément l'action en indiquant le constat qui la motive, les besoins qu'elle vise à satisfaire, ses modalités de mise en œuvre, ainsi que les effets concrets qui en sont attendus sur les parcours d'intégration des bénéficiaires.

Le projet « Liens, un temps pour elles » s'inscrit dans une démarche d'intégration durable des femmes primo-arrivantes sur le territoire messin, en particulier à Metz Nord, quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV), où les défis sociaux et économiques sont marqués.

À Metz Nord, plus de 40 % des familles sont monoparentales, et près de 47 % des habitants sont issus de l'immigration ou ont un parent immigré (INSEE, 2021). Ce contexte met en évidence un besoin fort d'initiatives permettant à ces femmes de créer du lien, de se sentir reconnues et de participer activement à la vie sociale locale.

Le projet réunit déjà un groupe de 15 femmes, dont 8 primo-arrivantes, 5 habitantes du quartier depuis plus de 5 ans, issues de l'immigration (Algérie, Maroc, Syrie, Congo...), ainsi que 2 femmes françaises, dont l'une avec un parcours migratoire familial. Ces femmes, souvent mères de famille, en situation d'isolement ou de fragilité sociale, cherchent un espace d'expression, de reconnaissance, mais aussi d'accès à des leviers d'insertion.

Le projet - « Liens, un temps pour elles » répond à un besoin criant d'intégration, de lien social et de valorisation des parcours de femmes, majoritairement issues de l'immigration et résidant dans les quartiers prioritaires de Metz. Beaucoup d'entre elles sont en situation de monoparentalité et parlent peu, voire pas du tout le français. Cette barrière linguistique, ajoutée à un isolement important, freine leur intégration, l'accès aux droits et la compréhension des codes culturels et parentaux français.

L'action vise donc à créer un espace d'expression, d'apprentissage et de transmission à travers des ateliers créatifs et des moments d'échange interculturel. Les femmes réalisent des objets symboliques accompagnés de témoignages personnels, recueillis par une journaliste. Ces témoignages seront réunis dans un livre illustré et diffusés sous forme de QR codes audios, permettant une valorisation sensible de leurs histoires. Cette démarche favorise l'apprentissage de la langue française, la compréhension des codes sociaux et parentaux, et la mise en valeur de leurs cultures.

Des temps conviviaux, comme un café pousettes, seront mis en place pour renforcer les échanges, la socialisation et l'ouverture culturelle. Le projet sera progressivement étendu à d'autres structures telles que le centre social Kairos à Bellecroix, le centre socioculturel du quartier de Borny (Cassis), Metz Pôle Services ainsi qu'àuprès des femmes en parcours d'insertion professionnelle, dont la majorité sont primo-arrivantes et mères. Ces dernières pourront également partager leur expérience d'intégration, les freins rencontrés dans le monde du travail, les différences culturelles perçues, ainsi que les difficultés liées à la garde d'enfants lorsque en tant que mère isolée et en emploi.

Par ailleurs, des médiathèques accueilleront des tables rondes pour présenter le recueil et ouvrir des espaces de discussion autour de ces témoignages.

À terme, l'action souhaite toucher plus de 30 femmes, en réunissant des témoignages multiculturels. Le projet participe activement à l'intégration, lutte contre la précarité et l'isolement, valorise les liens familiaux et renforce l'autonomie linguistique et sociale des participantes notamment primo-arrivantes.

Thématique(s) de l'action :

Cocher la/les thématique(s) relatives à l'action.

- Apprentissage du français
- Apprentissage du français à visée professionnelle
- Accompagnement vers / Accès à l'emploi et à la formation professionnelle
- Accès au logement
- Santé / Accès à la santé
- Accès aux droits
- Accès au sport
- Accès à la culture / aux pratiques culturelles et artistiques
- Aide à la mobilité
- Aide à la parentalité / Garde d'enfants
- Appropriation des principes de la République et des usages de la société française
- Lutte contre la fracture numérique et l'illectronisme
- Accompagnement global / Parcours d'intégration renforcé
- Actions en direction des acteurs / Professionnalisation des acteurs
- Ingénierie / Coordination du contrat et gouvernance locale
- Promotion et valorisation de la politique d'intégration

Calendrier prévisionnel de l'action :

Précisez ici la durée de l'action, la date de début et de fin de l'action et ses principaux jalons de déploiement.

Calendrier 2026 – Principaux jalons de déploiement

Durée de l'action :

- Date de début : 5 janvier 2026
- Date de fin : 9 novembre 2026
- Durée totale : 10 mois

Période	Jalon / Étape
Janvier (du 5 au 31 janvier)	- Lancement du projet et réunion de cadrage avec les partenaires - Identification des participantes et structures sociales, (CHRS, insertion, etc.) - Préparation logistique et pédagogique des ateliers
Février – Mars	- Démarrage des ateliers de création (groupe pilote de 15 femmes) - Ateliers d'échanges et art créatif informels intégrés aux séances - Recueil progressif des témoignages par la journaliste
Avril	- Finalisation des premiers objets créés

	<ul style="list-style-type: none"> - Poursuite des enregistrements audios - Début de la mise en page du livre (contribution de l'imprimeur)
Mai	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation du premier temps convivial (goûter/rencontre) - Phase de retour et d'ajustement avec les participantes - Extension du projet vers d'autres structures (Kairos, Cassis, femmes en insertion)
Juin – Juillet	<ul style="list-style-type: none"> - Nouveaux ateliers avec les groupes étendus (2e vague) - Poursuite du recueil de témoignages - Réalisation de l'audio par le professionnel du son - Validation des contenus du livre
Août	<ul style="list-style-type: none"> - Pause estivale partielle avec maintien d'ateliers légers - Préparation des supports de diffusion et communication
Septembre	<ul style="list-style-type: none"> - Impression du livre et des box - Visite de l'imprimerie avec les participantes - Organisation de cafés-poussettes pour maintenir les échanges et la dynamique
Octobre	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation de tables rondes dans les médiathèques - Distribution des box dans les structures d'hébergement - Mise à disposition du livre dans les lieux partenaires
Début novembre	<ul style="list-style-type: none"> - Événement de clôture : restitution publique, exposition, lecture de témoignages - Évaluation partagée avec les partenaires et bénéficiaires - Rédaction du bilan final

Territoire de déploiement :

Précisez ici si l'action a été déployée sur l'intégralité du territoire couvert par le CTAl ou sur une partie (le cas échéant, indiquez les communes concernées).

Metz, et plus précisément les quartiers Metz Nord / Patrotte, Bellecroix, Borny

Porteur(s) de l'action : Association Atelier 17.91

Indiquer si l'action est portée par la collectivité/le CCAS ou s'il est prévu un appel projets ou un appel à manifestation d'intérêt ou si un porteur est pré-identifié.

Portage de l'action :

Collectivité signataire du CTAl CCAS Porteur associatif Autre (précisez) :

Modalités de sélection du/des opérateur(s) en charge du déploiement de l'action :

Appel à projets (AAP) Appel à manifestation d'intérêt (AMI) Conventionnement direct
 Autre (précisez) : **Identification par le réseau CTAl**

Commentaires :

Partenaire(s) mobilisés dans le cadre de l'action :

France Travail OFII Opérateur AGIR CAF CPAM Conseil départemental Conseil régional
 Autre collectivité signataire d'un CTAl (le cas échéant, précisez) :

- Université Services hospitaliers/médico-sociaux Chambres consulaires
 Autre (précisez) : Structures d'hébergements, Mission locale du Pays messin, Services de la Ville et de la Métropole, bénévoles, bailleurs...

Commentaires :

Le projet sera mis en œuvre au sein des structures d'hébergement (centre parentaux, CHRS...) CCAS, centres sociaux, association d'insertion (MPS) et des médiathèques.
 Ces espaces accueilleront des temps de rencontre et d'écoute de livres audio, favorisant les échanges et la participation.
 L'objectif est de soutenir l'intégration sociale et culturelle des publics accompagnés, en particulier ceux en situation de précarité.
 D'autres partenaires peuvent s'ajouter selon le thème.

Budget prévisionnel

Montant de la subvention demandée sur les crédits de l'action 12 du programme 104	4 800
Montant des reliquats disponibles au titre de l'exécution n-1 (action 12 du P104) (si renouvellement contrat)	
Montant de la contribution de la collectivité	12 00
<i>dont financements directs</i>	400
<i>dont contributions estimées en nature (mise à disposition d'ETP, moyens immobiliers, autres)</i>	600
Contributions prévisionnelles des autres financeurs	8 000
<i>dont programme 103</i>	
<i>dont programme 147</i>	
<i>dont programme 177</i>	
<i>dont autre programme budgétaire de l'État (le cas échéant, précisez)</i>	
<i>dont FAMI</i>	
<i>dont financements privés</i>	8 000
Coût total de l'action	14 000
Coût unitaire moyen par bénéficiaire	280

Commentaires :

Si contributions en nature, précisez lesquelles.

Les contributions en nature estimées à 600 € correspondent à :

- La mise à disposition de bénévoles et volontaires mobilisés pour l'animation et l'accompagnement des ateliers, valorisée sur la base d'une estimation du temps consacré à l'action soit environ 400 €.
- La mise à disposition de locaux : utilisation gratuite d'une salle, 1 jour par semaine durant toute la durée du projet, estimée à 150 €.
- Le prêt de matériel d'enregistrement : équipements techniques (micros, enregistreur, casque) mis à disposition sans frais, valorisés à 50 €.

Financements privés : 3 000 € déjà perçus sur les 8 000 €.

Indicateurs de suivi et d'évaluation

Cette partie doit être renseignée impérativement pour toute action inscrite dans un projet de CTAI. Dans ce cadre, il conviendra de renseigner tous les tableaux des indicateurs qui serviront à l'évaluation de l'action. Si nécessaire, insérez des tableaux supplémentaires avec d'autres indicateurs.

Le modèle de tableau-indicateur à reprendre est le suivant :

Objectif Valeur-cible	
Nombre de professionnels formés	4
Nombres de thématiques abordées	5
Création des outils de communication	5 outils
Moyens de communication	Affiches, flyers, site web, réseaux sociaux, courriels)
Nombre de structures impliquées	10
Nombre de bénévoles présents	8

21. Indicateurs relatifs au nombre de bénéficiaires (étrangers bénéficiaires et/ou acteurs de l'intégration)

1.21. Si l'action s'adresse à des étrangers primo-arrivants

	Objectif Valeurs-cibles
Nombre total d'étrangers éligibles bénéficiaires de l'action	30
dont hommes	
dont femmes	
30	
dont moins de 25 ans	
10	
dont BPI	
12	
	0
dont BPI hommes	12
dont BPI femmes	5
dont BPI moins de 25 ans	
dont BPT	8
dont autres publics hors EPA (<i>précisez le cas échéant la nature des publics et part des publics concernés sur la totalité de l'action</i>)	10

Commentaires :

Les autres publics hors EPA peuvent inclure des personnes en regroupement familial, des étudiants étrangers, les conjoints français des bénéficiaires...

1.22. Si l'action s'adresse à des acteurs de l'intégration

	Objectif Valeurs-cibles
Identité des acteurs de l'intégration bénéficiaire de l'action	
Nombre d'acteurs de l'intégration bénéficiaires d'une action de formation	

Commentaires :

22. Indicateurs qualitatifs (par type d'action) :

Insérez uniquement les tableaux pour la/les thématique(s) concernée(s) par l'action.

- Thématique : Accès à la vie sociale et citoyenne

Indicateurs qualitatifs	Description
Sentiment d'inclusion et de reconnaissance	Recueilli via des questionnaires de satisfaction en fin de cycle.
Capacité à s'exprimer en public ou en groupe	Observée par les intervenants lors des rencontres et témoignages.
Création ou renforcement de liens sociaux avec d'autres femmes	Évaluée par l'évolution des dynamiques de groupe et des témoignages.
Participation active à la conception du livre collectif	Mesurée par l'implication dans la sélection des contenus et les ateliers de création.

Apprentissage du français (y compris à visée professionnelle)

Indicateurs de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinents.

- Indicateurs complémentaires – Apprentissage de la langue française

Indicateurs qualitatifs	Description
Progrès dans l'expression orale en français	Évalué par la participation spontanée en groupe, l'aisance progressive dans les échanges et l'utilisation de mots appris.
Confiance dans l'usage du français au quotidien	Observée à travers la prise d'initiative pour échanger avec d'autres participantes, poser des questions en atelier, ou pour parler lors des événements publics.

	Objectif Valeurs-cibles
Nombre d'heures de formation dispensées (nombre d'heures dispensées, indépendamment du nombre de bénéficiaires. Pour une formation de 10 heure dispensée à 20 bénéficiaires, compter 10 heures et non $10 \times 20 = 200$ heures)	
Coût horaire unitaire (= coût total de l'action/nombre d'heures de formations dispensées/nombre total de bénéficiaires)	

	Objectif Valeurs-cibles
Nombre de participants assidus (nombre de participants dont le taux de présence aux séances de formation dispensées est égal ou supérieur à 80 % du nombre d'heures prévues dans leur parcours individuel de formation)	
	Objectif Valeurs-cibles

Nombre de participants ayant progressé d'au moins un niveau du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) entre le début et la fin de la formation	
Nombre de participants ayant passé une certification à l'issue de la formation	

Commentaires :

☒ Accompagnement vers / Accès à l'emploi et à la formation professionnelle

Indicateur de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinent.

- Thématique : Accès à l'emploi et à la formation

Indicateurs qualitatifs	Description
Expression de projets professionnels ou de formation	Notés lors des entretiens individuels ou des discussions collectives.
Valorisation des compétences personnelles et transférables (couture, narration, cuisine...)	Observée dans les productions créatives et les interactions.
Motivation renforcée pour intégrer un chantier d'insertion ou une formation	Mesurée par les liens établis avec Metz Pôle Services ou d'autres partenaires.
Immersion professionnelle (stage, bénévolat ou insertion pro)	Repérée à travers les démarches, participations ou retours d'expériences liés à des périodes en entreprise, en milieu associatif ou en structure d'insertion.

Objectif Valeurs-cibles
Durée moyenne du parcours vers l'emploi (Exprimée en mois entre l'inscription du bénéficiaire dans le parcours et sa sortie)

Objectif Valeurs-cibles
Nombre de bénéficiaires en sortie positive à l'issue du parcours d'accompagnement vers l'emploi <i>Est considérée comme une sortie positive : une sortie en emploi quels qu'en soient la nature et le type ainsi qu'en formation pré-qualifiante / qualifiante / certifiante ou diplômante.</i>
Nombre de bénéficiaires en formation professionnelle
Nombre de bénéficiaires en emploi durable à l'issue du parcours <i>Un emploi durable correspond à tout contrat de plus de 6 mois quels qu'en soient la nature et le type.</i>

Nombre de bénéficiaires en sortie positive 6 mois après leur sortie de parcours (Si ce suivi à 6 mois n'est pas réalisé, le préciser)	5
--	---

Commentaires :

Accès au logement

Indicateur de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinent.

Objectif Valeurs-cibles
Nombre de ménages accompagnés vers le logement
Durée moyenne des parcours d'accompagnement vers le logement dispensés sur cette action
Nombre de ménages ayant pu accéder à un logement pérenne <i>Une sortie positive est une sortie en logement pérenne (logement public ou privé, résidence sociale, foyer de jeunes travailleurs) et non en hébergement.</i>
Part sur la totalité des participants en situation de fin de parcours

Commentaires :

Accès à la santé

Nature de l'accompagnement : (plusieurs réponses possibles)

- Accompagnement dans l'accès au droit commun en matière de santé ou d'accès aux soins
- Accompagnement dans l'accès aux soins de santé mentale
- Prise en charge du psychotraumatisme
- Prise en charge du psychotraumatisme pour les personnes victimes de violences sexistes ou sexuelles
- Autres (préciser) :

Indicateur de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinent.

Objectif Valeurs-cibles

Nombre de consultations médicales pour des étrangers éligibles	
Nombre moyen de consultations médicales par participants	
Part des consultations médicales réalisées avec une prestation d'interprétariat (%)	

Commentaires :

Accès aux droits

Nature de l'accompagnement : (plusieurs réponses possibles)

- Accès au droit commun (CPAM, CAF...)
- Aide administrative et juridique en droit des étrangers
- Accès aux droits pour les femmes victimes de violence
- Autres (préciser) :

Indicateurs de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinent.

Objectif Valeurs-cibles
Nombre d'heures de formation d'accompagnement consacrées aux bénéficiaires (Nombre d'heures dispensées, indépendamment du nombre de bénéficiaires. Pour une formation ou un accompagnement de 10 heures dispensées à 20 bénéficiaires, compter 10 heures et non $10 \times 20 = 200$ heures)
Coût horaire unitaire (= coût total de l'action/nombre d'heures de formations ou d'accompagnement dispensées/nombre total de bénéficiaires)

Outils et méthodes utilisés	Description des outils et des méthodes

Commentaires :

Accès au sport

Indicateurs de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinent.

	Objectif <i>Valeurs-cibles</i>
Nombre d'événements sportifs auxquels les bénéficiaires ont participé	
Intitulé indicateur	
Intitulé indicateur	

Commentaires :

Accès à la culture / aux pratiques culturelles et artistiques

Indicateurs de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinent.

- Thématique : Accès à la culture et au patrimoine

Indicateurs qualitatifs	Description
Partage et transmission de traditions culturelles	Présent dans les objets réalisés et les récits transmis.
Ouverture à d'autres cultures et compréhension mutuelle	Observée lors des ateliers interculturels et des événements conviviaux.
Fréquentation de lieux culturels locaux (médiathèques, imprimerie...)	Mesurée par la participation aux visites et tables rondes culturelles.

	Objectif <i>Valeurs-cibles</i>
Nombre d'événements culturels et artistiques auxquels les bénéficiaires ont participé	20

Commentaires :

Aide à la mobilité

Thématique(s) de l'action : (plusieurs réponses possibles)

- Formations générales à la mobilité (connaissance du territoire, utilisation des transports collectifs, utilisation de moyens de transports alternatifs, mobilité partagée)
- Formations spécifiques au code de la route
- Apprentissage du vocabulaire du code de la route et/ou de la conduite
- Accompagnement vers des solutions de mobilité alternatives à la conduite automobile
- Formations spécifiques à la conduite automobile
- Autres (préciser) :

Indicateurs de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinent.

	Objectif Valeurs-cibles
Nombre de personnes accompagnées dans un parcours de formation à la mobilité ayant obtenu le code de la route	
Nombre de personnes accompagnées dans un parcours de formation à la mobilité ayant obtenu le permis de conduire	

Commentaires :**☒ Aide à la parentalité / Garde d'enfants****Indicateurs de suivi de l'action**

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinent.

- Thématique : Accompagnement à la parentalité et à la vie en France

Indicateurs qualitatifs	Description
Amélioration de la compréhension des pratiques éducatives en France	Évaluée à travers des témoignages et échanges lors des ateliers avec la formatrice en parentalité.
Capacité à verbaliser son rôle parental dans un contexte interculturel	Analyse des récits enregistrés ou transcrits pendant les témoignages.
Renforcement du lien parent-enfant via des échanges entre mères	Observé lors des temps conviviaux et des ateliers thématiques.
Implication dans les temps collectifs autour de la parentalité	Taux de participation et qualité des échanges durant les ateliers animés par des professionnels.

**Objectif
Valeurs-cibles**

Nombre de places en crèche / halte-garderie	
Nombre d'ateliers de sensibilisation	25

Commentaires :

Sensibiliser les familles aux enjeux de la parentalité et de l'éducation bienveillante : 25 ateliers de sensibilisation réalisés sur une année. Ces ateliers permettent d'accompagner les parents dans leurs pratiques éducatives, favorisent les échanges entre parents et renforcent le lien social. Le taux de participation et les retours qualitatifs seront suivis pour adapter les contenus.

Créer un espace d'écoute et d'orientation accessible aux parents au sein du centre Lacour à Metz Nord : ouverture d'un « Café Poussettes » avec 2 rendez-vous mensuels.

Le Café Poussettes permettra aux parents (notamment les mères) d'échanger librement sur leurs difficultés, d'identifier les freins liés à la parentalité ou à l'intégration, et de bénéficier d'une orientation vers les services compétents en fonction de leurs besoins.

Lors des ateliers, les participantes ont la possibilité de venir avec leurs enfants. Conscients que certaines personnes peuvent rencontrer des difficultés pour faire garder leurs enfants, nous mettons tout en œuvre pour lever cet obstacle à la participation. Une animatrice est présente sur place et des jeux éducatifs sont mis à disposition afin d'accueillir les enfants dans un cadre adapté et bienveillant.

☒ Appropriation des principes de la République et des usages de la société française

Thématique(s) de l'action : (plusieurs réponses possibles)

- Laïcité
- Égalité femmes-hommes
- Citoyenneté
- Parentalité
- Liens avec la société d'accueil (parrainage, mentorat...)
- Autres (préciser) :

Indicateurs de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinent.

Objectif Valeurs-cibles
Nombre d'heures de formation ou d'accompagnement dispensées (Nombre d'heures dispensées, indépendamment du nombre de bénéficiaires. Pour une formation ou un accompagnement de 10 heure dispensé à 20 bénéficiaires, compter 10 heures et non $10 \times 20 = 200$ heures)

<p>Coût horaire unitaire (= coût total de l'action/nombre d'heures de formations ou d'accompagnement dispensées/nombre total de bénéficiaires)</p>	
<p>Outils et méthodes utilisés pour l'appropriation des principes de la République et les usages de la société française</p>	<p>Description des outils et des méthodes</p>
<p>Outils et méthodes</p> <p>Ateliers thématiques participatifs</p>	<p>Animation d'ateliers autour des notions clés : laïcité, égalité femmes-hommes, liberté d'expression, droits et devoirs, etc. Utilisation de supports visuels simples, jeux de rôles, quizz et mises en situation.</p>
<p>Témoignages et récits de vie</p>	<p>Échanges en groupe à partir d'expériences personnelles pour illustrer les différences culturelles et favoriser une compréhension mutuelle des valeurs françaises.</p>
<p>Intervention de professionnels</p>	<p>Intervention de juristes, médiateurs interculturels, éducateurs spécialisés ou travailleurs sociaux pour apporter un éclairage concret sur les institutions françaises.</p>
<p>Sorties citoyennes</p>	<p>Visites de lieux symboliques la médiathèque.</p>
<p>Supports bilingues ou simplifiés</p>	<p>Utilisation de documents traduits en français facile à lire ainsi que la création de témoignages audio pour faciliter la compréhension orale et lever les barrières liées à la lecture.</p>
<p>Débats et cercles de parole encadrés</p>	<p>Organisation de temps d'échange libres mais guidés, pour permettre aux participantes de poser leurs questions, confronter leurs points de vue et construire des repères communs.</p>

	Objectif Valeurs-cibles
Nombre de binômes constitués (parrainage, mentorat)	

Commentaires :

Les ateliers visent à créer un espace de dialogue autour des valeurs fondamentales de la République (liberté, égalité, fraternité, laïcité) et des usages du quotidien en France (politesse, règles administratives, vie en collectivité, etc.).

L'approche interculturelle, portée par des intervenants formés et une pédagogie participative (jeux de rôle, récits de vie, témoignages), permet aux participantes de s'approprier ces notions sans jugement ni culpabilisation.

Des échanges sont également organisés avec des acteurs de la vie locale (élus, travailleurs sociaux, associations citoyennes), pour renforcer le sentiment d'appartenance et l'accès aux droits.

Lutte contre la fracture numérique et l'illectronisme

Indicateurs de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinent.

	Objectif Valeurs-cibles

	Objectif Valeurs-cibles
Nombre d'outils (tablette, etc.) mis à disposition individuellement des étrangers éligibles	

Commentaires :

--

Accompagnement global / Parcours d'intégration renforcé

Indicateurs de suivi de l'action

Insérer les tableaux-indicateurs relatifs aux différentes thématiques d'intervention du projet d'accompagnement comprenant différents dimensions (par exemple : apprentissage du français, accompagnement vers l'emploi, etc.). Indiquer en quoi cette action est complémentaire aux missions d'accompagnement de l'opérateur AGIR.

- Thématique : Accompagnement à la parentalité et à la vie en France

Indicateurs qualitatifs	Description
Amélioration de la compréhension des pratiques éducatives en France	Évaluée à travers des témoignages et échanges lors des ateliers avec la formatrice en parentalité.
Capacité à verbaliser son rôle parental dans un contexte interculturel	Analyse des récits enregistrés ou transcrits pendant les témoignages.
Renforcement du lien parent-enfant via des échanges entre mères	Observé lors des temps conviviaux et des ateliers thématiques.
Implication dans les temps collectifs autour de la parentalité	Taux de participation et qualité des échanges durant les ateliers animés par des professionnels.

- Thématique : Apprentissage du français

Indicateurs qualitatifs	Description
Progrès en expression orale	Observé dans la participation aux échanges en atelier et la prise de parole en public.
Aïsance dans les interactions du quotidien	Évaluée à travers des mises en situation (prendre un rendez-vous, demander un renseignement, etc.).
Participation à des cours de français et évolution du niveau linguistique	Suivie par l'assiduité aux cours, l'évolution du niveau (test ou observation), et le nombre de personnes ayant atteint le niveau B1 au bout de 6 mois ou 1 an.

- Thématique : Accès à la vie sociale et citoyenne

Indicateurs qualitatifs	Description
Sentiment d'inclusion et de reconnaissance	Recueilli via des questionnaires de satisfaction en fin de cycle.
Capacité à s'exprimer en public ou en groupe	Observée par les intervenants lors des rencontres et témoignages.
Création ou renforcement de liens sociaux avec d'autres femmes	Évaluée par l'évolution des dynamiques de groupe et des témoignages.
Participation active à la conception du livre collectif	Mesurée par l'implication dans la sélection des contenus et les ateliers de création.

Commentaires :

Ce projet constitue un véritable levier d'émancipation pour les personnes primo-arrivantes en leur proposant un accompagnement global, humain et accessible. À travers des mises en situation concrètes, des temps de convivialité, des témoignages partagés et des rencontres, les participantes prennent confiance en elles et s'approprient les codes de la société française. Elles découvrent leurs droits, apprennent à s'exprimer en français dans un cadre bienveillant, et développent leurs compétences sociales, culturelles et professionnelles.

Loin d'un accompagnement uniquement administratif, ce parcours favorise l'autonomie, le pouvoir d'agir et l'intégration durable. Il crée un pont entre leur vécu, leurs aspirations et les ressources du territoire.

L'approche intègre également une dimension forte autour de la parentalité, en valorisant le rôle des mères, en créant des espaces d'échange sur les pratiques éducatives, et en les orientant vers les dispositifs de soutien, afin

de renforcer le lien parent-enfant et leur place en tant que premières figures d'appui dans le développement de leurs enfants dans un contexte interculturel.

Actions en direction des acteurs / Professionnalisation des acteurs

Indicateurs de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinent.

	Objectif Valeurs-cibles
Nombre d'ateliers tenus	
	Description des outils
Outils créés et/ou mis à disposition des professionnels	

Commentaires :

Ingénierie / Coordination du contrat et gouvernance locale

Indicateurs de suivi de l'action

Ajoutez tout indicateur pertinent.

**Objectif
Valeur-cible**

2026 : Contrat territorial d'accueil et d'intégration (CTAI) de la Ville de Metz et son CCAS

Fiche-action n° 12 Accès à la culture, au sport et appel à projet d'un évènement dédié – CCAS de Metz

Axe n°4 : Citoyenneté et interculturalité

Informations générales

Description de l'action :

Décrire précisément l'action en indiquant le constat qui la motive, les besoins qu'elle vise à satisfaire, ses modalités de mise en œuvre, ainsi que les effets concrets qui en sont attendus sur les parcours d'intégration des bénéficiaires.

Favoriser l'intégration des publics primo-arrivants en valorisant les échanges interculturels dans un cadre festif, convivial et accessible à tous.

À travers une programmation évènementielle inclusive à l'échelle de la ville, il s'agit de mettre en lumière la richesse des cultures présentes sur le territoire, de créer du lien entre les habitants.

Favoriser la présence des publics EPA aux divers évènements culturels de la ville par des invitations dédiées et un accueil ou un espace dédié (Comme pour les fêtes de Saint Nicolas, de la mirabelle ou le festival Hop Hop Hop, le Marché de Noël)

Participation aux pratiques artistiques innovantes via les résidences d'artiste en fonction des programmations.

Appel à projet « Carnaval des cultures »

Ce besoin a été identifié dans le cadre des Assises de l'Intégration 2025 et répond au souhait des parties prenantes de célébrer la tolérance et l'interculturalité.

Il pourra s'articuler autour de plusieurs activités :

-Découverte du patrimoine

-Balade gourmande : Une promenade qui combine la découverte du patrimoine messin et de la gastronomie du monde mettant en avant les découvertes multiculturelles et gastronomiques.

La recherche d'un ou plusieurs porteurs de projet pour déployer cette action s'effectuera **par le biais d'un appel à candidatures** lancé auprès des structures associatives messines.

Une attention particulière sera portée sur les propositions émanant d'une démarche collective, et répondant à l'enjeu d'organiser un événementiel favorisant la découverte de l'autre pour construire ensemble un sentiment d'appartenance

Publication : Annonce sur le site de la collectivité, réseaux sociaux, et messages aux partenaires locaux
Informer et mobiliser les associations, entreprises et citoyens intéressés par le projet

Date de sélection : A définir

Comité de sélection : Composé de représentants de la collectivité, et de membres du groupe mixte et de partenaires.

Critères de sélection : Originalité, faisabilité, impact sur l'intégration et la promotion de la multiculturalité
Recherche des projets les plus pertinents et innovants pour l'événement

Date de l'événement : à définir

Thématique(s) de l'action :

Cocher la/les thématique(s) relatives à l'action.

- Apprentissage du français
- Apprentissage du français à visée professionnelle
- Accompagnement vers / Accès à l'emploi et à la formation professionnelle
- Accès au logement
- Santé / Accès à la santé
- Accès aux droits
- Accès au sport
- Accès à la culture / aux pratiques culturelles et artistiques
- Aide à la mobilité
- Aide à la parentalité / Garde d'enfants
- Appropriation des principes de la République et des usages de la société française
- Lutte contre la fracture numérique et l'illectronisme
- Accompagnement global / Parcours d'intégration renforcé
- Actions en direction des acteurs / Professionnalisation des acteurs
- Ingénierie / Coordination du contrat et gouvernance locale
- Promotion et valorisation de la politique d'intégration

Calendrier prévisionnel de l'action :

Précisez ici la durée de l'action, la date de début et de fin de l'action et ses principaux jalons de déploiement.

De janvier à décembre 2026

Territoire de déploiement :

Précisez ici si l'action a été déployée sur l'intégralité du territoire couvert par le CTAl ou sur une partie (le cas échéant, indiquez les communes concernées).

Metz

Porteur(s) de l'action :

Indiquer si l'action est portée par la collectivité/le CCAS ou s'il est prévu un appel projets ou un appel à manifestation d'intérêt ou si un porteur est pré-identifié.

Portage de l'action :

Collectivité signataire du CTAl CCAS Porteur associatif Autre (précisez) : Entreprise Metz French PRO

Modalités de sélection du/des opérateur(s) en charge du déploiement de l'action :

- Appel à projets (AAP) Appel à manifestation d'intérêt (AMI) Conventionnement direct
- Autre (précisez) :

Commentaires

Partenaire(s) mobilisés dans le cadre de l'action :

- France Travail OFII Opérateur AGIR CAF CPAM Conseil départemental Conseil régional Autre collectivité signataire d'un CTAl (le cas échéant, précisez) :
 Université Services hospitaliers/médico-sociaux Chambres consulaires
 Autre (précisez) : **Mission locale, AMLI, AGIR ADOMA, AIEM, EST accompagnement**

Commentaires :

Budget prévisionnel

Montant de la subvention demandée sur les crédits de l'action 12 du programme 104	8 000
Montant des reliquats disponibles au titre de l'exécution <i>n-1</i> (action 12 du P104) (si renouvellement contrat)	
Montant de la contribution de la collectivité	2 000
<i>dont financements directs</i>	
<i>dont contributions estimées en nature (mise à disposition d'ETP, moyens immobiliers, autres)</i>	
Contributions prévisionnelles des autres financeurs	
<i>dont programme 103</i>	
<i>dont programme 147</i>	
<i>dont programme 177</i>	
<i>dont autre programme budgétaire de l'État (le cas échéant, précisez)</i>	
<i>dont FAMI</i>	
<i>dont financements privés</i>	
Coût total de l'action	10 000
Coût unitaire moyen par bénéficiaire	

Commentaires :

Si contributions en nature, précisez lesquelles.

Indicateurs de suivi et d'évaluation

Cette partie doit être renseignée impérativement pour toute action inscrite dans un projet de CTAl. Dans ce cadre, il conviendra de renseigner tous les tableaux des indicateurs qui serviront à l'évaluation de l'action. Si nécessaire, insérez des tableaux supplémentaires avec d'autres indicateurs.

Le modèle de tableau-indicateur à reprendre est le suivant :

Objectif Valeur-cible
Nombre total d'étrangers éligibles
150
Nombres d'heures de formation
Nombre de participants ayant progressés d'au moins un niveau

23. Indicateurs relatifs au nombre de bénéficiaires (étrangers bénéficiaires et/ou acteurs de l'intégration)

1.23. Si l'action s'adresse à des étrangers primo-arrivants

Objectif Valeurs-cibles
Nombre total d'étrangers éligibles bénéficiaires de l'action
150
dont hommes
dont femmes
dont moins de 25 ans
dont BPI
dont BPI hommes
dont BPI femmes
dont BPI moins de 25 ans
dont BPT
dont autres publics hors EPA (<i>précisez le cas échéant la nature des publics et part des publics concernés sur la totalité de l'action</i>)

Commentaires :

1.24. Si l'action s'adresse à des acteurs de l'intégration

Objectif Valeurs-cibles
Identité des acteurs de l'intégration bénéficiaire de l'action

Nombre d'acteurs de l'intégration bénéficiaires d'une action de formation	
--	--

Commentaires :

24. Indicateurs qualitatifs (par type d'action) :

Insérez uniquement les tableaux pour la/les thématique(s) concernée(s) par l'action.

Apprentissage du français (y compris à visée professionnelle)

Indicateurs de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinent.

	Objectif Valeurs-cibles
Nombre d'heures de formation dispensées (nombre d'heures dispensées, indépendamment du nombre de bénéficiaires. Pour une formation de 10 heures dispensées à 20 bénéficiaires, compter 10 heures et non $10 \times 20 = 200$ heures)	
Coût horaire unitaire (= coût total de l'action/nombre d'heures de formations dispensées/nombre total de bénéficiaires)	

	Objectif Valeurs-cibles
Nombre de participants assidus (nombre de participants dont le taux de présence aux séances de formation dispensées est égal ou supérieur à 80 % du nombre d'heures prévues dans leur parcours individuel de formation)	
Nombre de participants ayant progressé d'au moins un niveau du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) entre le début et la fin de la formation	
Nombre de participants ayant passé une certification à l'issue de la formation	

Commentaires :

Accompagnement vers / Accès à l'emploi et à la formation professionnelle

Indicateur de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinent.

Durée moyenne du parcours vers l'emploi (Exprimée en mois entre l'inscription du bénéficiaire dans le parcours et sa sortie)	Objectif Valeurs-cibles
Nombre de bénéficiaires en sortie positive à l'issue du parcours d'accompagnement vers l'emploi <i>Est considérée comme une sortie positive : une sortie en emploi quels qu'en soient la nature et le type ainsi qu'en formation pré-qualifiante / qualifiante / certifiante ou diplômante.</i>	
Nombre de bénéficiaires en formation professionnelle	
Nombre de bénéficiaires en emploi durable à l'issue du parcours <i>Un emploi durable correspond à tout contrat de plus de 6 mois quels qu'en soient la nature et le type.</i>	

Commentaires :

Accès au logement

Indicateur de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinent.

Nombre de ménages accompagnés vers le logement	Objectif Valeurs-cibles
Durée moyenne des parcours d'accompagnement vers le logement dispensés sur cette action	
Nombre de ménages ayant pu accéder à un logement pérenne <i>Une sortie positive est une sortie en logement pérenne (logement public ou privé, résidence sociale, foyer de jeunes travailleurs) et non en hébergement.</i>	
Part sur la totalité des participants en situation de fin de parcours	

Commentaires :

Accès à la santé

Nature de l'accompagnement : (plusieurs réponses possibles)

- Accompagnement dans l'accès au droit commun en matière de santé ou d'accès aux soins
- Accompagnement dans l'accès aux soins de santé mentale
- Prise en charge du psychotraumatisme
- Prise en charge du psychotraumatisme pour les personnes victimes de violences sexistes ou sexuelles
- Autres (préciser) :

Indicateur de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinent.

Objectif Valeurs-cibles
Nombre de consultations médicales pour des étrangers éligibles
Nombre moyen de consultations médicales par participants
Part des consultations médicales réalisées avec une prestation d'interprétariat (%)

Commentaires :**□ Accès aux droits****Nature de l'accompagnement : (plusieurs réponses possibles)**

- Accès au droit commun (CPAM, CAF...)
- Aide administrative et juridique en droit des étrangers
- Accès aux droits pour les femmes victimes de violence
- Autres (préciser) :

Indicateurs de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinent.

Objectif Valeurs-cibles
Nombre d'heures de formation d'accompagnement consacrées aux bénéficiaires (Nombre d'heures dispensées, indépendamment du nombre de bénéficiaires. Pour une formation ou un accompagnement de 10 heures dispensées à 20 bénéficiaires, compter 10 heures et non 10x20=200 heures)

Coût horaire unitaire (= coût total de l'action/nombre d'heures de formations ou d'accompagnement dispensées/nombre total de bénéficiaires)	
---	--

Outils et méthodes utilisés	Description des outils et des méthodes

Commentaires :

Accès au sport

Indicateurs de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinent.

	Objectif Valeurs-cibles
Nombre d'événements sportifs auxquels les bénéficiaires ont participé	
Intitulé indicateur	
Intitulé indicateur	

Commentaires :

Accès à la culture / aux pratiques culturelles et artistiques

Indicateurs de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinent.

	Objectif Valeurs-cibles
Nombre d'événements culturels et artistiques auxquels les bénéficiaires ont participé	4

Commentaires : Au minimum et fonction de la programmation, déplacement sur les différents sites de la ville Certaines actions correspondent davantage aux familles avec enfants
--

Aide à la mobilité

Thématique(s) de l'action : (plusieurs réponses possibles)

- Formations générales à la mobilité (connaissance du territoire, utilisation des transports collectifs, utilisation de moyens de transports alternatifs, mobilité partagée)
- Formations spécifiques au code de la route
- Apprentissage du vocabulaire du code de la route et/ou de la conduite
- Accompagnement vers des solutions de mobilité alternatives à la conduite automobile
- Formations spécifiques à la conduite automobile
- Autres (préciser) :

Indicateurs de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinent.

Objectif Valeurs-cibles
Nombre de personnes accompagnées dans un parcours de formation à la mobilité ayant obtenu le code de la route
Nombre de personnes accompagnées dans un parcours de formation à la mobilité ayant obtenu le permis de conduire

Commentaires :

- [Aide à la parentalité / Garde d'enfants](#)

Indicateurs de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinent.

Objectif Valeurs-cibles
Nombre de places en crèche / halte-garderie
Nombre d'ateliers de sensibilisation

Commentaires :

- [Appropriation des principes de la République et des usages de la société française](#)

Thématique(s) de l'action : (plusieurs réponses possibles)

- Laïcité
- Égalité femmes-hommes

- Citoyenneté
- Parentalité
- Liens avec la société d'accueil (parrainage, mentorat...)
- Autres (préciser) :

Indicateurs de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinent.

Objectif Valeurs-cibles
Nombre d'heures de formation ou d'accompagnement dispensées (Nombre d'heures dispensées, indépendamment du nombre de bénéficiaires. Pour une formation ou un accompagnement de 10 heures dispensées à 20 bénéficiaires, compter 10 heures et non 10x20=200 heures)
Coût horaire unitaire (= coût total de l'action/nombre d'heures de formations ou d'accompagnement dispensées/nombre total de bénéficiaires)

Outils et méthodes utilisés pour l'appropriation des principes de la République et les usages de la société française	Description des outils et des méthodes

Objectif Valeurs-cibles
Nombre de binômes constitués (parrainage, mentorat)

Commentaires :

- Lutte contre la fracture numérique et l'illectronisme

Indicateurs de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinent.

Objectif Valeurs-cibles
Nombre d'heures de formation consacrées à la réduction de l'illectronisme

(Nombre d'heures dispensées, indépendamment du nombre de bénéficiaires. Pour une formation de 10 heures dispensées à 20 bénéficiaires, compter 10 heures et non $10 \times 20 = 200$ heures)	
--	--

Coût horaire unitaire (= coût total de l'action/nombre d'heures de formations dispensées/nombre total de bénéficiaires)	
---	--

Objectif Valeurs-cibles	
Nombre d'outils (tablette, etc.) mis à disposition individuellement des étrangers éligibles	

Commentaires :

Accompagnement global / Parcours d'intégration renforcé

Indicateurs de suivi de l'action

Insérer les tableaux-indicateurs relatifs aux différentes thématiques d'intervention du projet d'accompagnement comprenant différents dimensions (par exemple : apprentissage du français, accompagnement vers l'emploi, etc.). Indiquer en quoi cette action est complémentaire aux missions d'accompagnement de l'opérateur AGIR.

Commentaires :

Actions en direction des acteurs / Professionnalisation des acteurs

Indicateurs de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinent.

Objectif Valeurs-cibles	
Nombre d'ateliers tenus et nombre d'heures de formation dispensées aux acteurs de l'intégration	

Description des outils	
Outils créés et/ou mis à disposition des professionnels	

Commentaires :

Ingénierie / Coordination du contrat et gouvernance locale

Indicateurs de suivi de l'action

Ajoutez tout *indicateur pertinent*.

Un coordonnateur du CTAI est-il recruté (ou le sera) ? Si oui, joignez la fiche de poste et précisez :

- la part d'ETPT mobilisée ;
- s'il s'agit d'un recrutement ou d'un agent déjà en poste dont les missions ont évolué ;
- ses missions principales et les actions conduites dans ce cadre.

Intitulé indicateur	Objectif <i>Valeur-cible</i>
Intitulé indicateur	